1853

CSP

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/correspondancedu00bern

CORRESPONDANCE

DU CARDINAL DE BERNIS,

MINISTRE D'ÉTAT,

AVEC

M. PARIS-DU-VERNEY,

CONSEILLER D'ÉTAT,

DEPUIS 1752 JUSQU'EN 1769.

CORRESPONDANCE
DU CARDINAL DE BERNIS,
MINISTRE D'ÉTAT,
AVEC
M. PARIS-DU-VERNEY,
CONSEILLER D'ÉTAT,
DEPUIS 1752 JUSQU'EN 1769,
Précédée d'une Notice Hiſtorique,

TOME PREMIER.

A LONDRES,
Et ſe trouve à PARIS,
Chez CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente.

1790.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CSP

DC
135
.B5A45
1790

CORRESPONDANCE

DE L'ABBÉ, DEPUIS

CARDINAL DE BERNIS,

AVEC

M. PARIS-DU-VERNEY,

DEPUIS 1752 JUSQU'EN 1769.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE CARDINAL DE BERNIS.

FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE DE BERNIS, né le 22 de Mai 1715, étoit d'une ancienne nobleſſe & fort pauvre. Il ſe fit recevoir, en 1738, Chanoine-Comte de Brioude en Auvergne, dans l'eſpérance d'obtenir quelque Bénéfice pour ſubſiſter, & vint à Paris qui lui offroit plus de reſſources que la Province: on prétend qu'il ne connoiſſoit per-

ſonne dans la Capitale, & qu'il logea d'abord près du carrefour de la Croix-rouge, dans une chambre garnie chez un Perruquier, qui ſe plaignit, dit-on, pluſieurs fois de l'inexactitude de l'Abbé à payer ſon loyer. Il fit connoiſſance avec une aſſez jolie Marchande de Modes qui vendoit des chiffons à pluſieurs femmes de qualité; cette Marchande le préſenta à quelques-unes de ſes pratiques auxquelles il plut; & on aſſure que ce fut ainſi qu'il pénétra dans la bonne compagnie. Il avoit un eſprit enclin à tous les goûts de ſociété: celui des femmes en faiſoit partie; adonné à la littérature, il faiſoit de jolis vers, étoit aimable, doux, inſinuant, d'une phiſionomie

intéreſſante & d'une complexion robuſte : avec toutes ces qualités il ne pouvoit manquer de réuſſir. Il obtint une place à l'Académie Françoiſe où il fut reçu le 29 de Décembre 1744.

On croit qu'il occupa la célebre Poiſſon, dame le Normand d'Etiolle, depuis Marquiſe de Pompadour & maîtreſſe toute puiſſante de Louis XV, pluſieurs années avant qu'elle entrât dans le lit du Monarque ; mais ſi cette liaiſon eut lieu, l'inconſtance de la dame la rendit de courte durée, & ils ſe perdirent de vue. L'Abbé de Bernis contracta un grand nombre d'attachemens qui ſe ſuccederent aſſez rapidement ; il aimoit la variété dans les plaiſirs,

& des gens dignes de foi qui l'ont connu particuliérement à cette époque, aſſurent qu'alors rien n'étoit plus étranger à ſa penſée & à ſon caractere que l'ambition ; & que l'oiſiveté naturelle aux Poëtes voluptueux rempliſſoit tous ſes deſirs.

La Princeſſe de Rohan, née Courcillon, qui avoit de la beauté, peu d'eſprit, & néanmoins les plus grandes prétentions à l'eſprit, s'appropria l'Abbé de Bernis, pour adoucir l'amertume de ſon veuvage : elle jouiſſoit d'une grande fortune, qui en même temps qu'elle ſuppléoit à la modicité de celle de ſon amant, lui permettoit de raſſembler fréquemment chez elle une nombreuſe ſociété de gens de lettres ou d'eſ-

prit. Les François & les étrangers qui avoient un rang ou quelque célébrité, y étoient facilement admis. Le Comte, depuis Prince de Kaunitz, alors Ambaſſadeur d'Autriche en France, s'y introduiſit : c'étoit un homme qui joignoit à toutes les manieres d'un petit maître la plus grande fineſſe, & on ne croit pas ſe tromper en attribuant aux liaiſons de l'Abbé de Bernis avec ce Miniſtre, l'origine du fameux Traité qui réunit en 1756 les Cours de Verſailles & de Vienne. L'Abbé de Bernis avoit une docilité ou foibleſſe d'eſprit qui lui faiſoit adopter aſſez facilement l'opinion de quiconque joignoit un peu d'adreſſe au talent de le louer à ſon gré. Il eſt

aſſez vraiſemblable que cette tournure de caractere fut ſaiſie par M. de Kaunitz, qui rouloit ſans doute déja dans ſa tête le projet de réunir les deux Cours, & qu'après avoir convaincu par ſes ſophiſmes, l'Abbé de Bernis, de la poſſibilité d'une alliance entre des Puiſſances rivales, & par conſéquent ennemies naturelles, la docilité de ſon auditeur lui fit juger avantageux aux intérêts de la Maiſon d'Autriche, qu'il entrât dans les affaires & y acquît de l'influence. Quoi qu'il en ſoit, la Princeſſe de Rohan, de ſon propre mouvement, ou à l'inſtigation de quelques membres de ſa ſociété, réſolut de faire de ſon amant un homme d'Etat, ou au moins un Négociateur.

Il fallut d'abord employer beaucoup de ſoins pour vaincre la répugnance de l'Abbé de Bernis pour tout projet d'ambition, & l'on eut peut-être échoué, ſi le Théatin Boyer, ancien Evêque de Mirepoix, (que Voltaire appelloit *l'âne de Mirepoix*, parce que ſa ſignature en abrégé & incorrecte préſentoit cette épithete), & qui avoit la Feuille des Bénéfices, eut été moins rigoureux à l'égard de l'Abbé qui avoit été élu Chanoine-Comte de Lyon en 1750 : il n'avoit rien, s'inquiétoit avec raiſon de ſon exiſtence à venir, & ſollicitoit vivement une Abbaye. Cet Evêque lui répondit, *que n'étant pas engagé dans les ordres ſacrés, il étoit inſuſceptible de poſſé-*

der des Bénéfices ; que d'ailleurs, comme il n'y avoit rien de moins eccléſiaſtique que ſa conduite, il n'obtiendroit rien tandis qu'il ſeroit en place. L'Abbé de Bernis qui étoit jeune, répliqua à l'Evêque qui étoit vieux : *eh bien, Monſeigneur, j'attendrai.* La réponſe étoit plaiſante, mais très-propre à fermer à ſon auteur, du moins pour pluſieurs années, le chemin à toute fortune dans l'Egliſe ; il ſe trouva donc dans la néceſſité de chercher un autre débouché. Le Prince, depuis Maréchal de Soubiſe, M. le Duc de Nivernois & quelques autres, excités par la Princeſſe de Rohan, agirent auprès de Madame de Pompadour en faveur de l'Abbé, & ne négligerent

rien pour réchauffer leur ancienne connoiſſance. Enfin ſans mouvement de ſa part, preſque ſans s'en douter, & peut-être contre ſon goût, il fut nommé Ambaſſadeur à Veniſe, le 2 de Novembre 1751. Il étoit lié aſſez étroitement avec M. Paris de Montmartel & M. Paris du Verney, & on a lieu de croire que ce dernier employa ſon crédit auprès des Miniſtres & de la Favorite en faveur de l'Abbé ; car on trouve dans un billet de celle-ci, ſans date, mais viſiblement antérieur à Novembre 1751 : *J'ai oublié, mon cher Nigaud, de vous demander ce que vous avez fait pour l'Abbé de Berny : mandez le moi, je vous prie, car il doit venir Dimanche.* Ceci feroit croire qu'a-

vant de lui donner une Ambaſſade, on avoit cherché les moyens de lui procurer une maniere d'exiſter qui ne lui donnât rien à faire. Ce billet copié littéralement ſur l'original, prouve encore que Madame de Pompadour avoit oublié l'orthographe du nom de l'Abbé ; on ſoupçonne, ainſi qu'on l'a dit plus haut, qu'elle l'avoit ſu, mais on ne peut guere douter qu'elle ne renouvellât avec lui une connoiſſance très-intime à ſon retour de Veniſe.

Ce qu'on a retrouvé de ſa correſpondance avec M. du Verney eſt aſſez conſidérable, & commence en Août 1749 ; mais on n'a rapporté que ce qui peut intéreſſer. L'Abbé logeoit alors aux Tuileries. En Oc-

tobre 1752 il partit pour Veniſe, où il reſta juſqu'à la fin d'Avril 1755. Pendant ce temps, il alla pluſieurs fois à Parme pour faire ſa cour à l'Infante de ce nom (1), qui l'honoroit de bontés particulieres. Il écrivoit fréquemment à M. du Verney, & on trouve dans pluſieurs de ſes lettres des aſſurances de la plus grande reconnoiſſance, ce qui indique qu'il en avoit reçu des ſervices importans. Ces lettres apprennent en outre qu'il s'ennuie à Veniſe, qu'il eſt fort inquiet ſur ſon ſort à venir, & très-contrarié de ce qu'on perſiſte à ne

(1) Louiſe-Eliſabeth de France, fille de Louis XV, mariée le 26 d'Août 1739 à l'Infant Dom Philippe, depuis Duc de Parme, & morte à Verſailles le 6 de Décembre 1759, âgée de trente-deux ans.

vouloir lui donner des Bénéfices qu'autant qu'il s'engagera dans les ordres eccléſiaſtiques, état pour lequel il annonce beaucoup de répugnance. Une fois lancé dans la carriere diplomatique, Veniſe lui ſembla un cul-de-ſac où il n'y avoit que de l'ennui à eſſuyer, & rien à gagner ni pour ſon eſprit ni pour ſon intérêt; il ſe décida enfin à recevoir les ordres. *Je me ſuis lié à mon état*, mandoit-il à M. du Verney le 19 d'Avril 1755, *j'ai choiſi Veniſe pour prendre cet engagement : la République m'en a ſu gré, & j'ai mis dans cette démarche tant de réflexions, que j'eſpere ne m'en repentir jamais. Le 22 je quitte Veniſe.* Nous obſerverons qu'il devoit être fort indiffé-

rent

rent à une République Italienne, qu'un François acquît la faculté de dire la Meſſe.

De retour en France, l'Abbé de Bernis fit une cour aſſidue à Madame de Pompadour, à qui il aſſura que puiſqu'il avoit été environ trois ans Ambaſſadeur à Veniſe, où il avoue dans ſes lettres à M. du Verney, qu'il n'y a aucune affaire, il étoit devenu un grand politique. Cette aſſertion, ſoutenue ſans doute par des argumens inutiles à ſpécifier ici, perſuada la Marquiſe, près de laquelle M. du Verney continuoit à le ſervir d'autant plus efficacement, qu'il avoit eu avec elle les liaiſons les plus intimes en 1753 & 1754, relativement à une fille née pendant qu'elle

vivoit avec ſon mari le ſieur le Normand d'Etiolle : elle ſe nommoit Alexandrine. Le Prince de Wied-Runchell, Comte de Créange, qui a ſéance à la Diete de l'Empire ſur le banc des Comtes de Weſtphalie, ſe flattant d'obtenir de grands avantages de la France par le canal de Madame de Pompadour, ne rougit pas de lui faire demander ſa fille en mariage pour ſon fils. La Favorite chargea M. du Verney de traiter avec les Envoyés du Comte qui s'étoient rendus à Paris. Alexandrine mourut en Juillet 1754 au milieu de la négociation, & ſa mere n'oublia jamais les marques de zele que M. du Verney lui avoit donné dans cette occaſion.

L'Abbé de Bernis, devenu Prêtre, obtint ſucceſſivement pluſieurs Bénéfices d'un revenu aſſez conſidérable pour le tranquilliſer ſur ſon exiſtence. En Septembre 1755 il fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, où il n'alla pas, parce que Madame de Pompadour préféra de le garder auprès d'elle. Le Roi de Pruſſe, Frédéric II, avoit tenu quelques propos fondés, mais outrageants ſur le compte de cette femme, & fait des vers dans leſquels il diſoit: *Evitez de Bernis la ſtérile abondance.* On a dit que l'Abbé avoit employé ſes plus belles années à la Poéſie: ſon amour-propre bleſſé ne pardonna pas au Roi de Pruſſe de l'avoir critiqué & ſur-tout de le

trouver ſtérile ; il unit ſon reſſentiment à celui de Madame de Pompadour, & ces motifs mépriſables paroiſſent une des principales cauſes de la malheureuſe guerre de 1756, & du renverſement du ſyſtême politique de l'Europe, produit par l'alliance des Cours de France & d'Autriche. Le Comte de Kaunitz, devenu principal Miniſtre de l'Impératrice, Reine de Hongrie, vit ſans doute avec joie l'Abbé de Bernis devenu le confident & le conſeil de la Marquiſe de Pompadour ; & on préſume qu'il preſcrivit au Comte de Staremberg, ſon ſucceſſeur en France, d'inſinuer à l'Abbé que rien n'étoit plus facile dans les conjonctures où l'on ſe trouvoit, que de

réunir les deux Puiſſances & d'écraſer le Roi de Pruſſe. Cette idée, qui n'étoit ſelon toute apparence que le réſultat de ſes anciennes converſations avec M. de Kaunitz, rentroit trop dans les projets de vengeance de la Favorite pour n'être pas avidemment ſaiſie. M. Rouillé, alors Miniſtre des affaires étrangeres, n'avoit ni aſſez de crédit, ni aſſez d'eſprit pour contrarier cette étrange politique, & on lui adjoignit le 1er de Mars 1756 l'Abbé de Bernis, pour rédiger & ſigner le fameux traité d'alliance qui fut conclu à Verſailles le 1er de Mai ſuivant.

Le 27 de Juin on récompenſa l'Abbé de Bernis par une place de Conſeiller d'Etat d'Egliſe. Au mois

de Septembre il fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire à Vienne; mais il étoit réſervé à de plus grandes choſes, & il ne partit pas pour cette deſtination. Le Traité de Verſailles, qui fut preſqu'entiérement le fruit des talens de l'Abbé, ſur leſquels la poſtérité pourra porter un jugement encore plus défavorable que ſes contemporains, paroiſſoit à beaucoup de perſonnes une alliance contre nature, un monſtre en politique. Le Roi & les anciens Miniſtres avoient d'abord témoigné de l'éloignement pour ce nouveau ſyſtême. Madame de Pompadour & ſon confident, pour ne pas dire ſon complice, avoient entraîné le foible Monarque dont les bons ſerviteurs fu-

rent réduits au ſilence. La Favorite, toujours légere & jalouſe des Miniſtres, même de ceux qu'elle avoit élevés, quand ils n'étoient pas ſervilement dévoués à ſes caprices, réſolut de chaſſer tout-à-la-fois M. de Machaut, qu'elle avoit mis en place, & le Comte d'Argenſon qui lui avoit donné quelques marques de mépris. Celui-ci, révolté du Traité de Verſailles, chargea le ſieur Favier, qui avoit été employé dans les Bureaux des Affaires étrangeres, & qui avoit des vues politiques, de rédiger un Mémoire qui démontrât invinciblement combien cette alliance étoit nuiſible à la France. M. Favier compoſa, en quarante-huit heures, un chef-d'œuvre de dialec-

tique intitulé : *Doutes & Queſtions ſur le Traité de Verſailles* (1). Il démontre 1°. que la convention de neutralité avec la Cour de Vienne ne pouvoit être avantageuſe à la France, ni pour ſa ſûreté, ni pour ſon crédit, ni pour ſon agrandiſſement, & qu'elle étoit même deſtructive de ce dernier objet. 2°. Que le Traité d'alliance & d'amitié ne pouvoit concourir utilement à la ſûreté du Royaume, qu'il étoit nuiſible à ſon commerce, ne contribuoit ni à ſon agrandiſſement, ni à augmenter ſa réputation, & n'étendoit pas à ſon égard la conſidération qui dérive de la puiſſance militaire & de la puiſ-

(1) Cet Ecrit a été publié en Mai 1789, par M. Carra, ami de feu M. Favier.

ſance fédérative, & qu'il devoit au contraire lui en faire perdre une partie. 3°. Enfin que l'amour de la paix, le deſir d'abaiſſer plus facilement ou plus ſûrement l'Angleterre, celui d'humilier le Roi de Pruſſe, n'avoient pu être des motifs ſuffiſans pour conclure un ſemblable Traité d'union & d'amitié avec la Maiſon d'Autriche. Telles ſont les principales diviſions du Mémoire. Le Comte d'Argenſon avoit d'abord projetté de le préſenter au Roi dans les premiers jours d'Août 1756, & en le demandant à M. Favier, il lui obſerva que l'inapplication habituelle de Louis XV le rendoit inſuſceptible d'une attention longue & ſuivie; l'Auteur remplit donc les vues du

Miniſtre, en partageant, ainſi qu'on vient de le voir, la matiere en pluſieurs articles très-courts, qui peuvent être lus ſéparément, & qui préſentent cependant l'objet deſiré avec des réſultats juſtes & complets. M. d'Argenſon fit réflexion que ſa démarche trop hardie pouvoit devenir périlleuſe pour ſon exiſtence miniſtérielle, & quoique preſſé par le ſieur le Bel, Valet-de-Chambre favori du Monarque, qui lui offroit de remettre le Mémoire, pourvu qu'il eût le courage d'en appuyer le contenu, il mollit & n'y gagna rien; car Madame de Pompadour, qui le regardoit comme ſon ennemi déclaré, le fit chaſſer ſix mois après, ainſi qu'on le verra bientôt.

Le travail de M. Favier démontre que l'Abbé de Bernis étoit en politique un de ces ſonges creux, infiniment nuiſibles à un Etat, quand ils ont aſſez d'influence pour réaliſer leurs idées chimériques. On a de fortes raiſons pour croire que l'objet ſecret de l'union des Cours de France & de Vienne, étoit d'aider cette derniere à enlever la Siléſie au Roi de Pruſſe, à condition qu'elle céderoit à l'Infante de Parme les Pays-Bas, ſur leſquels la France eût ſans doute dominé, comme elle dominoit ſur la Lorraine, poſſédée alors par le Roi Staniſlas. L'Abbé de Bernis trouvoit dans cet arrangement le double avantage d'humilier & d'affoiblir le Roi de Pruſſe,

& de ſatisfaire ſa reconnoiſſance pour l'Infante. Il s'imaginoit avoir conçu un plan admirable ; il écoutoit les complimens de ceux qui l'aduloient ſur ce point, d'une maniere qui annonçoit la plus grande ſatisfaction de lui-même, & regardoit ceux qui n'étoient pas de cet avis avec l'air de pitié & de dédain qu'ont les dévotes pour les mécréants; cependant le projet étoit d'autant plus mal imaginé, que la poſſeſſion de la Siléſie auroit donné à la Maiſon d'Autriche beaucoup plus de forces réelles que la ceſſion des Pays-Bas ne lui en auroit ôté, & que la diminution de la puiſſance Pruſſienne ruinoit l'équilibre de l'Empire ; ce qui heureuſement ne put s'exécuter.

On eſt ſurpris que M. du Verney, avec ſon génie & ſa ſagacité, ait donné dans les viſions politiques de l'Abbé : il eſt vraiſemblable qu'il ſe laiſſa ſéduire par l'avantage, plus apparent que réel, que procuroit à la Maiſon de Bourbon la ceſſion des Pays-Bas. La Marquiſe de Pompadour fut ſi enthouſiaſmé de la réunion de deux Puiſſances, regardées juſqu'alors comme ennemies irréconciliables, qu'elle la fit repréſenter ſur une médaille d'agathe-onix, gravée ſous ſes yeux par Guai, célebre Artiſte, & qu'elle conſerva précieuſement dans ſon Cabinet. On ignore ce qu'eſt devenu ce monument de l'orgueil d'une vile créature qui eut l'impudence de plonger

ſon pays dans une guerre ruineuſe, pour tenter de détruire Frédéric II, uniquement parce qu'il l'avoit appellée par ſon nom.

Les Pruſſiens commencerent la guerre en Allemagne en Août 1756, par l'envahiſſement de la Saxe qui s'étoit unie ſecretement à l'Autriche. Au commencement de l'année ſuivante, M. de Machaut & M. d'Argenſon furent expulſés de la Cour, & l'Abbé de Bernis entra au Conſeil en qualité de Miniſtre d'Etat le 2 de Février 1757, lendemain de la diſgrace de ces deux Miniſtres. On lui confia, au mois de Juin ſuivant, le département des Affaires étrangeres, qu'on ôta à M. Rouillé.

La France qui s'étoit engagée par

le Traité de Verſailles à fournir ſeulement vingt-quatre mille hommes à la Reine de Hongrie, en porta près de cent mille ſur le bas-Rhin, au commencement de 1757, dans l'intention de conquérir d'abord les Etats Pruſſiens dans cette partie, ainſi que le pays d'Hanover, dont l'Electeur, Roi d'Angleterre, s'étoit allié dès 1756 avec Frédéric II, & d'aſſiéger enſuite Magdebourg, afin de pénétrer dans le Brandebourg & de faciliter par cette diverſion les moyens, à la Cour de Vienne, de conquérir la Siléſie. Nous interrompons ici l'ordre des événemens pour rapporter, ſur l'alliance de la Pruſſe & de l'Angleterre, une anecdote intéreſſante qui eſt ſue de peu de perſonnes.

Le Général Winterfeld (1) favori de Frédéric II, contribua eſſentiellement à l'unir avec la Grande Bretagne. Le Monarque répugnoit à renoncer à ſes anciens engagemens avec la France, qu'elle lui avoit propoſé en 1755 de renouveller; Louis XV avoit écrit de ſa main à Frédéric pour lui annoncer qu'à l'expiration du traité, il lui enverroit M. le Duc de Nivernois pour le renouveller : Frédéric accepta la propoſition, mais Winterfeld étoit poſſédé de l'Anglomanie, & ſous prétexte d'aller prendre les eaux de Pyrmond, il s'arrêta pendant quelques jours à Hanover, où le Roi

(1) Tué au combat de Gorlitz le 7 de Septembre 1757.

d'Angleterre

d'Angleterre ſe trouvoit alors & prépara la négociation. Il avoit précédemment repréſenté à Frédéric qu'il étoit prudent avant que de s'allier de nouveau avec la France, de conſtater la véritable ſituation de ſes forces, & il fit partir pour cet effet un Agent appelé Haude, (envoyé depuis à Conſtantinople en qualité de Réſident Pruſſien, ſous le nom de Rexin,) qui parcourut pluſieurs de nos places de guerres & de nos ports : il aſſura à ſon retour que la France n'avoit ni flottes ni armées ; ce rapport dicté par Winterfeld, décida Frédéric, qui avoit appris d'ailleurs que les Maiſons de Bourbon & d'Autriche négocioient ſecrétement.

Alors le Lord Holderneſſ, Secrétaire d'Etat d'Angleterre, vint à Sans-Souci, déguiſé en Marchand, pour arrêter les ſtipulations du traité, dont le Roi de Pruſſe reçut la ratification preſqu'au moment que M. de Nivernois arrivoit à Berlin; Frédéric ouvrit, dit-on, le paquet en ſa préſence, & lui fit lire le traité, afin de lui prouver qu'il étoit purement défenſif, & ne contenoit rien de dangereux pour la France. *Je ſçais*, ajouta le Roi, *que votre Cour traite avec celle de Vienne, qu'elles ſe bornent de leur coté à conclure une alliance défenſive, & il en réſultera la paix en Allemagne.* M. de Nivernois, à qui Madame de

Pompadour & l'Abbé de Bernis n'avoient pas confié leur ſecret, dût être ſurpris & bleſſé qu'on eût envoyé à Berlin un homme de ſa claſſe, pour propoſer un renouvellement d'alliance directement oppoſée aux vues de ſa Cour, & qui ne pouvoit par conſéquent avoir de ſuccès.

La campagne de 1757 fut très-meurtrière. L'Abbé de Bernis avoit employé l'influence de la France en Suède & en Ruſſie pour déterminer ces Puiſſances à attaquer la Pruſſe chacun de leur côté. Frédéric, mal ſecondé d'abord par les Anglois, ſe vit réduit à lutter ſeul contre tant d'ennemis. Enfin, après de grandes viciſſitudes de fortune &

de malheur, il ſe décida en Septembre à demander la paix au Maréchal de Richelieu, Général de l'Armée Françoiſe, établie alors dans la Principauté d'Halberſtat, d'où elle menaçoit Magdebourg. La Cour de Verſailles ne répondit pas même à ces propoſitions; elle ſe flattoit que l'armée combinée de l'Empire & de France que les Princes d'Hildbourgshauſen & de Soubiſe conduiſoient en Saxe, acheveroit d'écraſer Frédéric; mais celui-ci la battit complettement à Roſbach le 5 de Novembre. Le prince Henri, frere du Monarque qui avoit vaincu preſque ſeul à la tête de quelques bataillons Pruſſiens, fut bleſſé &

tranſporté à Leipzic où il tenta de renouer une négociation de paix, d'abord par le canal du ſieur de Martinfort, Régiſſeur des vivres, ramaſſé dans la fuite par les Huſſards Pruſſiens, & ſecondement par l'entremiſe du Comte de Mailly-d'Haucourt, depuis Maréchal de France, & alors Lieutenant-Général, fait priſonnier pendant l'action. Cette nouvelle tentative n'eut pas plus de ſuccès que la précédente, quoique le Roi de Pruſſe propoſât de céder la Principauté de Neuchâtel, en Suiſſe, à la Marquiſe de Pompadour. Si la haine ne l'avoit emporté cette fois ſur l'intérêt dans l'eſprit de cette femme, on

auroit vu, au grand ſcandale de l'Europe, la Poiſſon, vile proſtituée, née dans la boue, devenir Princeſſe. Le 5 de Décembre, Frédéric diſſipa la grande armée Autrichienne à la bataille de Liſſa ou de Leuthen, & cette nouvelle victoire, qui acheva de lui donner la ſupériorité par tout, trompa l'attente de ſes ennemis qui s'étoient flattés de le ruiner en une campagne

En débutant celle de 1758, une invaſion en Moravie, mal calculée, faillit à le perdre; mais ſoutenu alors par le génie & les talens du Prince Henri, il eut bientôt regagné, ſinon l'aſcendant, du moins l'égalité. D'un autre côté la France eſſuyoit les re-

vers les plus humiliants. On ſoupçonne que l'Abbé de Bernis, détrompé par tant de malheurs, de ſes chimériques eſpérances, ſongeoit à faire la paix pour retirer le Royaume du précipice dans lequel il avoit contribué à le plonger. C'étoit du moins l'opinion du Roi de Pruſſe à qui, ſans doute, il avoit fait faire des propoſitions; mais madame de Pompadour n'écoutoit plus l'Abbé que la différence d'opinions lui rendoit ſuſpect, & une méſintelligence marquée éclata bientôt entre le Miniſtre & la favorite à qui le Comte de Stainville, depuis Duc de Choiſeul, Ambaſſadeur à Vienne, & qui convoitoit le Miniſtere, ne négligeoit

rien pour plaire; il y réuſſit en flattant ſes paſſions; dès-lors elle lui trouva plus d'eſprit & de capacité qu'à l'Abbé de Bernis à qui elle réſolut de le ſubſtituer à la premiere occaſion.

L'Abbé, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 de Février 1758, & reçu le 14 de Mai ſuivant, fut élevé à la pourpre le 2 d'Octobre par le Pape Clément XIII. Le célebre Benoît XIV, Proſper Lambertini, étant mort, ce Clément fut placé ſur le Trône pontifical le 9 de Juillet; il ſe nommoit Charles Rezzonico & étoit de Veniſe. L'Abbé de Bernis, pendant ſon ſéjour dans cette ville, s'étoit lié avec

la famille du Cardinal Rezzonico qu'il contribua à faire Pape, & qui par reconnoiſſance lui envoya le chapeau de Cardinal, que le Roi lui permit d'accepter.

Parvenu rapidement au plus grand crédit & au comble des dignités, le Cardinal de Bernis déclina auſſi promptement qu'il s'étoit élevé, & fut chaſſé très-bruſquement en Novembre 1758. On l'exila à Vic ſur Aine, entre Compiégne & Soiſſons ; il reſta dans cette retraite juſqu'en Octobre 1760. On lui avoit permis dans le mois de Septembre précédent de changer d'air pour ſa ſanté. On attribua dans le monde ſa diſgrace à différentes

cauſes. Les uns prétendent que la légéreté naturelle de madame de Pompadour & les intrigues du Duc de Choiſeul la produiſirent ſeules ; d'autres croyent qu'on ne le renvoya que parce qu'on s'apperçut qu'il étoit au-deſſous de ſa place ; d'autres enfin, qui paroiſſent les mieux inſtruits, prétendent, qu'auſſi-tôt qu'il eut remarqué le changement de madame de Pompadour à ſon égard, il réſolut de tenter de ſecouer entiérement ſon joug, de l'éloigner des affaires & de s'arroger une autorité auſſi étendue que celle du Cardinal de Fleury. Cette derniere opinion eſt la plus vraiſemblable ſi l'on prend en conſidération une démarche que

fit le Cardinal. Il dreſſa un mémoire qui commençoit par ces mots : *Quand les Romains déſeſpéroient du ſalut de la République, ils nommoient un Dictateur.* Ce début étoit, dit-on, ſuivi de l'énumération des revers qu'avoit éprouvé & qu'éprouvoit journellement la France, & le Cardinal les imputoit aſſez ouvertement à la Marquiſe de Pompadour. Le mémoire fut remis au Roi, on ne ſait par qui, avec la priere de le tenir ſecret; mais on croit qu'il eut la foibleſſe de le confier à ſa maîtreſſe qui, en peu de jours, conſomma la diſgrace du Cardinal à qui elle avoit commencé par faire adjoindre le Duc de Choiſeul ſous

prétexte de l'aider. Comme il venoit de recevoir le chapeau de Cardinal lorſqu'on le congédia, un plaiſant compoſa des vers qui finiſſoient ainſi.

On diroit que ſon Eminence,
N'eut le chapeau de Cardinal
Que pour tirer ſa révérence.

La correſpondance du Cardinal de Bernis, depuis ſa diſgrace, eſt peu intéreſſante: il y affiche beaucoup de patriotiſme, d'attachement pour le Roi, d'indifférence pour la Cour, & de goût pour la retraite; on trouve extraordinaire que revêtu de la pourpre, il ne remplit pas un Siége Epiſcopal, & en Juillet 1764, il fut nommé à l'Archevêché d'Albi.

Clément XIII mourut au commencement de 1769, après avoir eu des diſcuſſions indécentes, dignes de Boniface VIII, avec le Duc de Parme, le Roi de Naples, qui lui enleva Benevent, & la France qui s'empara d'Avignon, qu'elle n'auroit jamais dû rendre. Le Cardinal de Bernis partit pour le Conclave, chargé du ſecret de la Cour; il fit élire le 19 de Mai le Cardinal François-Laurent Ganganelli ci-devant Moine du Tiers-Ordre de Saint-François, & qui prit le nom de Clément XIV. On ſoupçonne que la promeſſe formelle d'abolir la Compagnie de Jéſus, fut une des conditions de ſon exaltation; il tint parole, & détruiſit

les Jeſuites. Le Cardinal de Bernis, réuniſſant au mérite de l'avoir élevé ſur la Chaire de Saint-Pierre, l'influence attachée au caractere d'Ambaſſadeur de France, jouit ſous ce Pontificat du plus grand crédit ; il accepta, en 1774, l'Evêché d'Albanos. Clément XIV étoit un homme d'eſprit à qui une ſanté robuſte promettoit un long regne ; mais on croit que la ſociété de Jéſus employa à ſon égard ſa maxime favorite, de ne jamais pardonner ; car il ſuccomba le 22 de Septembre 1774, après un maraſme & un dépériſſement qui ne parurent pas naturels. Le 15 de Février 1775, le Cardinal Jean-Ange Braſchi lui ſuccéda, encore dit-on, par l'influence

du Cardinal de Bernis. Celui-ci, en devenant Evêque Italien, a annoncé le projet de ne plus rentrer en France. Les fautes qu'il a commiſes pendant ſa faveur & ſon miniſtere, dont on aſſure qu'il ne parle pas volontiers, ne doivent pas rendre injuſte à ſon égard; il a certainement des vertus ſociales, puiſqu'il a conſervé beaucoup d'anciens amis, & on ne peut lui refuſer la qualité d'homme d'eſprit; on a imprimé une partie de ſes œuvres, dans leſquelles on trouve quelques jolies piéces de poéſies; & on croit qu'il en exiſte dans ſon porte-feuille un plus grand nombre qui n'ont pas vu le jour, ainſi que des Mémoires hiſtoriques,

qui pourront éclaircir, s'ils paroiſſent, les ténèbres qui obſcurciſſent pluſieurs opérations de ſon Miniſtere, & peut-être le diſculper d'une partie des torts qu'on lui a imputés dans le public.

CORRESPONDANCE
DE L'ABBÉ, DEPUIS CARDINAL DE BERNIS,
AVEC
M. PARIS DU VERNEY,
PENDANT SON AMBASSADE A VENISE.

L'ABBÉ COMTE DE BERNIS
A M. DU VERNEY.

A Parme, le 16 Octobre 1752.

J'AI été bien malade à Turin, Monsieur; mais puisque j'existe, vous avez encore un ami à l'épreuve de l'absence & de tous les événemens de la vie. Que ceux que je vous ai laissés fassent, s'il se peut, votre bonheur; vous n'en aurez jamais d'autre que celui de l'amitié: elle doit être la récompense de vos travaux: l'estime publique en est une grande; vous en jouissez comme d'un bien

que vous avez acheté. A trois cens lieues de vous, comme à Paris, je ne vous perdrai jamais de vue ; je n'oublierai rien, & je me ſouviendrai de tout pour vous aimer & vous honorer davantage. J'ai été aſſez heureux & fort bien reçu à la Cour de Turin ; vous ſavez à qui j'en ai obligation. Me voici à Parme, d'où je partirai bientôt pour Modène, & de là pour Veniſe. Si on pouvoit ſervir ſon maître ſans perdre de vue ſes amis, mon Dieu qu'on ſeroit heureux ! Il y a des gens à Verſailles & à Paris à qui je me flatte que vous parlerez quelquefois de moi ; ils peuvent compter ſur mon attachement. Mon vice n'eſt pas d'être frivole. Je n'ai que faire de ſigner pour que vous me reconnaiſſiez ; en tout cas voici un mot qui me fera connoître. Je ſuis l'homme du monde qui vous aime le plus, & qui ſait mieux pourquoi je vous aime. Mille reſpects à Madame votre fille (1) ; votre tabac & le ſien ont fait

(1) Madame Marquet.

route ma consolation dans mon voyage. Vous ne voulez point de complimens, à ce que je crois. Quand vous verrez M. le Marquis de Puisieux, dites-lui bien que je compte sur lui, & qu'il doit bien compter sur mon attachement.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

PERSONNE, Monſieur, ne m'avoit dit que vous euſſiez été malade à Turin ; ſi on l'ignoroit, on n'a pas eu de mérite à me le cacher ; & ſi on le ſavoit, on m'a rendu un grand ſervice ; car c'en eſt toujours un bien grand que de ſauver des inquiétudes & des allarmes à l'amitié. Enfin vous avez repris votre route, &, ſuivant ce que vous me faites l'honneur de mander, je ne doute pas que ma réponſe ne vous trouve à Veniſe. J'ai vu une perſonne que vous connoiſſez (1) & que je ne puis vous déſigner que par le reſpect profond que je lui dois ; je lui ai parlé comme à vous-même, & elle m'a répondu pour deux avec toute cette généroſité dont elle eſt capable. J'ai vu auſſi un nouveau marié ; en un mot, j'ai vu tous ces gens de Verſailles & de Paris auxquels vous voulez que je parle quelquefois de vous, & auxquels j'en parlerais, quand

(1) Madame de Pompadour.

vous ne le voudriez pas. Du reſte j'ai aſſez gardé ma ſolitude (1), & je ſens que chaque jour m'y attache davantage. Il faut devenir bon à ſoi-même quand on ne peut plus l'être aux autres. Voici l'hiver qui commence ; je me charge d'habits à meſure que mes arbres ſe dépouillent, & c'eſt ainſi que je corrige le temps pour ne rien perdre de ma jouiſſance. Je ſuis tranquille ; & ſi par haſard je me ſens encore quelqu'agitation, c'eſt moins, je vous jure, par rapport à moi, que par rapport aux autres. Une lettre de vous par mois achevera mon bonheur..... Je ne veux perdre aucune occaſion de vous montrer juſqu'à quel point je ſuis ſenſible aux ſentimens dont vous m'honorez. Mon cœur s'eſt attendri en liſant votre lettre ; il vous auroit reconnu quand vous vous ſeriez mieux caché. Adieu, Monſieur, je vous imiterai pour le compliment, & je ſuis ſûr que vous ne le trouverez pas plus mauvais que M. Falconet, quand on ne boit pas à ſa

(1) Plaiſance.

ſanté. Ma fille ſera bien reconnoiſſante de votre ſouvenir ; je ne l'ai plus ici depuis l'arrivée de ſon mari ; c'eſt encore une privation pour moi. Vous voyez que les vides ne ſont pas pour ceux-là ſeuls qui vont au loin ſervir leur maître. Adieu encore une fois, Monſieur, n'oubliez pas l'homme du monde qui vous eſt le plus tendrement attaché.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 11 Novembre 1752.

J'EUS l'honneur de vous écrire, Monſieur, un mot de Parme, & je ſerois très-en peine de ſavoir de vos nouvelles, ſi je n'en avois reçu par mes amis. Vous aurez ſçu par eux que je ſuis arrivé ici le 25 du paſſé, avec la fièvre. Ma ſanté n'eſt pas encore bien rétablie; je ſouffre toujours des entrailles, quoique je me ſois ſervi aſſez utilement de votre eau clairette, qui en vérité ne me fait pas reſſouvenir de vous, mais qui me rappelle votre amitié, le bien de ce monde dont je fais le plus de cas & dont je connois mieux le prix. Tous les Samedis je regrette ce que vous regrettez peut-être un peu vous-même; mais je vous ai laiſſé un ami, & je n'ai perſonne ici à qui je puiſſe ouvrir mon cœur ſur votre compte. Je ne vous dirai rien de moi. Il me ſemble que tout le monde eſt bien aiſe de

me voir ici. Mes occupations ſont volontaires, & ma mauvaiſe ſanté me laiſſe bien des intervalles que je ne ſaurois remplir. Ma maiſon eſt décente, bien meublée ; on n'y voit rien qui ſente le cadet de Gaſcogne. Je tâche en même-temps qu'elle ſoit rangée, & je ſuis bien ſecondé ſur cela par un de mes Secretaires, qui eſt mon Surintendant en attendant l'arrivée de mon frère. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne & le Nonce ſont ma ſociété ordinaire. Voilà un détail très-vrai d'une vie languiſſante, & qui n'eſt animée par aucun point de vue d'affaire raiſonnable. Je borne toute mon exiſtence dans ce pays à donner bonne opinion de mon caractère & de mes principes ; vouloir faire plus, eſt une chimère & peut-être une ſottiſe. L'avenir fait toute ma conſolation. Je vous reverrai ; je vous retrouverai toujours le même. Si vous êtes heureux, je jouirai de votre bonheur. En attendant, recevez quelquefois de mes nouvelles ; donnez-moi des vôtres, & comptez ſur l'attachement le plus vrai, le plus tendre & le plus juſte.

Je vous épargne les complimens, j'eſpère que vous me traiterez de même.

Quand vous verrez M. de Puiſieux, ou que vous lui écrirez, je vous ſupplie de lui dire que je ſuis tout entier à lui, corps & ame. Mille reſpects à Madame Marquet; mes très-humbles complimens à M. votre neveu, & quelques coups de patte au Docteur, je vous prie.

Je vous ai laiſſé, à ce que je crois, mon adreſſe par Geneve.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 13 Décembre 1752.

NE me dites rien, Monſieur, de la part que vous avez priſe à la perte que j'ai faite : j'en ai trouvé la meſure dans mon cœur. Il eſt des événemens contre leſquels toute la fermeté humaine ne peut rien : je viens de l'éprouver, & ſi le temps a calmé ma douleur, ce n'a été que pour la rendre plus tendre, & peut-être plus durable. Les vides de cette eſpèce ſe rempliſſent difficilement à mon âge. Tout ce qui peut arriver de plus heureux aux vieillards eſt cette eſpèce d'inſenſibilité que reſſentent les gens qui ſont tous expoſés à un même danger, & qui tout occupés de leur propre conſervation, ne ſauroient être touchés de la deſtruction des autres ; mais je ſuis fait de manière à ne pas prétendre à une indifférence de cette eſpèce. La ſenſibilité de mon ame s'accroît à meſure que mon corps s'affoiblit, & je ſens que de tous les maux

qui pourront m'arriver, ceux du cœur auront ſeuls le droit de m'accabler & de m'abattre. Jugez, Monſieur, ſi je vous ai regretté dans un paſſage où votre amitié m'eût été ſi néceſſaire. Ce n'eſt pas qu'engagé à la Cour, comme vous l'êtes, je n'euſſe été expoſé à perdre les premières conſolations que vous auriez voulu me donner. L'affreuſe maladie, qui m'a enlevé ma fille pour toujours, m'a condamné à une eſpèce d'exil qui n'a pas même permis à mon frere de venir me voir. Je n'avois pourtant point été à Paris, ni avant, ni pendant la maladie; mais mon Docteur & mon neveu de Meizieu n'avoient pas quitté la malade, & c'en étoit aſſez pour inſpirer des craintes. Je n'en ſuis pas fâché, car il eſt des ſituations où l'on veut être ſeul pour n'y rien refuſer de ce qu'on y doit donner. J'avois reçu votre lettre du 11, quelques jours avant mon malheur. Je me préparois à y répondre au moment où il ne m'a plus été poſſible de le faire. J'avois vu M. de Chavigni pluſieurs fois

avant cette fatale époque ; il m'a écrit depuis comme il eſt capable de le faire. Il y a un temps infini que je n'ai entendu parler de l'ami que vous m'avez laiſſé. Les choſes ſont toujours ſur le même pied par rapport à moi, & pour vous rendre ma véritable ſituation, je ſuis à Plaiſance au milieu de l'hyver, iſolé par goût autant que par raiſon, & délaiſſé par préjugé. Si votre amitié me reſte, je n'aurai pas tout perdu. Adieu, Monſieur; je ſouhaite que votre ſanté ſe ſoit rétablie depuis votre arrivée à Veniſe. N'oubliez pas le meilleur & le plus tendre de vos amis.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 9 Décembre 1752.

JE ſens mieux qu'un autre, Monſieur, les peines du cœur. Je ſuis déchiré par votre douleur & preſqu'auſſi affligé de n'être pas à portée d'aller vous offrir toutes les conſolations de l'amitié. Je ſçais que vous en éprouvez de grandes dans les procédés de M. votre frère; il a un bon cœur, vous vous aimez, vous devez vous aimer; c'eſt de ce côté là que vous trouverez de véritables reſſources. La lettre d'amitié que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'avoit comblé de joie; je vous y voyois dans une aſſiette d'eſprit tranquille; je n'étois plus en peine de vous dès que l'extérieur ne vous agitoit plus, & je ſçavois quelles reſſources vous pouviez trouver en vous-même. Le malheur qui vous eſt arrivé confond toutes mes idées. Je voudrois avoir plus de droits ſur vous pour

les employer tous à votre conſolation & à votre bonheur. Les vœux ſincères d'un ami, ſes ſentimens bien purs & bien vrais ne ſont jamais indifférens à une ame auſſi belle & auſſi ſenſible que la vôtre. Si cette lettre vous attendrit un peu, elle ne vous importunera pas. Vous ſçavez que celui qui l'a écrite eſt à vous ſans réſerve, & qu'il acheteroit de la moitié de ſa vue le plaiſir de rendre la vôtre plus heureuſe.

LE MÊME AU MÊME.

A Veniſe, le 30 Décembre 1752.

Je viens de recevoir, Monſieur, votre lettre du 13; je vous plains & vous aime de tout mon cœur. Je vois l'état où vous êtes, je vois ce qui vous manque, & je crois qu'il y a peu d'hommes où vous êtes qui ſoient dignes de vous conſoler. Ne doutez pas que je n'euſſe tout quitté ſi j'avois été à Paris, pour m'enfermer avec vous; mon cœur m'y auroit mené, & je n'aurois pas eu le temps de faire aucune réflexion. La ſituation où vous êtes me paroît moins affreuſe, en ce que votre douleur eſt moins convulſive. J'ai craint d'abord pour votre vie; votre lettre me raſſure; mais elle augmente l'intérêt tendre qui m'attache à vous. Un cœur, comme le vôtre, eſt cent fois plus rare que l'eſprit que vous avez, quoique je n'en aie jamais connu de ſi étendu ni de ſi éclairé. Je plains les gens qui ne ſentent pas toute la

tendreſſe de votre ame ; elle met un charme dans vos liaiſons avec vos amis qui les rend délicieuſes & éternelles. Je ne vous dis rien des ſouhaits que je fais pour vous. Votre bonheur & votre conſervation me ſont auſſi chers que la vie. Je vous prie de dire à M. votre neveu & au Docteur que je ne regrette rien tant que de n'être pas en troiſième avec eux. Je ne ſçais ſi l'ami que je vous ai laiſſé ne prend pas un chemin pour l'autre. Je ne juge point ; je ſuis trop loin du point de vue.

M. de Chavigny vous dira que je viens de réuſſir dans une affaire intéreſſante pour notre Commerce, qui traînoit depuis long-temps, & qui avoit mille difficultés de différentes eſpèces. J'ai préſenté un Mémoire le 2, & ai eu réponſe ſatisfaiſante le 23. Mon frere & ſa femme ſont arrivés ; elle eſt aimable, bien élevée & faite pour réuſſir par-tout ; voilà une conſolation que Dieu m'envoye. Je trouve injuſte d'en éprouver quand elles vous manquent ; du moins je voudrois que mes pauvres Samedis

medis me fuſſent rendus. Je vous recommande à votre courage, & je vous prie de ſonger qu'à trois cens lieues de vous il y a une ame & un cœur dignes du vôtre.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

17 Janvier 1753.

J'AI, Monſieur, deux lettres de vous, l'une du 9 & l'autre du 30 de Décembre. Je vous reconnois bien dans toutes les deux, puiſqu'il vous eſt donné de montrer votre ame, de 300 lieues. Si je n'ai pas le même talent, ſuppléez-y en vous repréſentant bien que je ſuis le même pour vous que vous m'avez laiſſé & que vous me retrouverez à votre retour, ſi je reſpire encore alors. On a bien raiſon de dire, Monſieur, qu'on ne meure point de douleur, s'il eſt des plaies pour le cœur que le temps ne guériſſe point, il en calme au moins le feu & la vivacité, & voilà où j'en ſuis. Mon frère eſt venu me voir après la fin de ma quarantaine, & j'allai l'embraſſer chez lui la ſemaine dernière. Avouez que le monde a des loix bien auſtères : ſi je ſens que je ne pourrois pas toujours les ſuivre, je ne trouve pas mauvais

que les autres s'y conforment. Tout dépend des ſituations où l'on ſe trouve, & malheur à ceux qui en ont de telles, que leurs ſentimens y ſoient toujours gênés. Je n'ai point vu votre ami ; il ne m'a pas même encore été poſſible de viſiter une maiſon où l'on auroit pu me parler de lui. J'ignore s'il prend un chemin pour un autre ; mais je ſoupçonne que n'ayant pas trouvé d'iſſue à celui qu'il avoit tenu d'abord, il eſt revenu ſur ſes pas ſans ſavoir aujourd'hui quelle route il pourra prendre. Au ſurplus, Monſieur, je m'accoutume au joug, & je ne fais plus préciſément que ce que l'on veut que je faſſe. Vous avez appris par les gazettes, & peut-être par vos relations particulières, que l'établiſſement proviſoire de Vincennes ſera enfin exécuté. Les ordres en étoient déja vieux à votre départ, & malgré cela peu s'en eſt fallu qu'ils ne demeuraſſent ſans effet. On en avoit pris de l'ombrage, & on avoit appréhendé ſans doute qu'il n'y eût dans cet eſſai un deſſein caché de détruire la

grande entrepriſe, ou au moins d'en ralentir le progrès. Vous ſavez que mes idées ont toujours été bien loin de-là, & que ſi j'ai propoſé un établiſſement proviſoire, ce n'a jamais été que pour conſolider la choſe & lui donner un commencement de réalité qui détruiſe la mauvaiſe opinion qu'on en a conçue ; mais les paſſions ſont aveugles & prêtent toujours aux objets leurs propres couleurs. Il eſt bon cependant qu'ils n'y voient point ou qu'elles y voient ſi mal, parce que ſans cela la raiſon, la vérité & l'amour du bien auroient trop à faire contre elles. Vous voyez que j'ai tout perdu depuis que vous nous avez quitté & que je n'ai rien gagné. J'augure qu'il en ſera toujours de même & je m'en conſole, parce qu'enfin il y auroit de la folie à vouloir changer la nature des choſes qui ne nous paroiſſent pas telles qu'elles devroient être, & qu'il eſt hors de notre pouvoir d'amener au bon point.

Je vous félicite, Monſieur, ſur l'arrivée de M. votre frère & de Madame votre

ſœur. Ils vous ſeront d'une grande reſſource dans le pays où vous êtes, & ils ſont bien faits aſſurément pour faire la douceur de votre vie. Voulez-vous bien que je les aſſure ici de mon reſpect.

Il y a quelques jours que je n'ai vu M. de Chavigni. Je ne manquerai pas de l'interroger ſur vos ſuccès la première fois qu'il viendra dîner ici. Il mettra les choſes à ma portée : je l'entendrai, & j'y prendrai autant de part que vous-même. Il a avec lui M. de Vergennes (1), que je vois toujours avec bien du plaiſir.

Mon neveu & le Docteur vous regrettent comme moi & vous font mille remercimens de votre ſouvenir. Le premier va avoir bien des affaires, parce que c'eſt ſur lui que doit rouler la partie des maîtres & de l'éducation. Je propoſe l'autre pour la ſanté, & je déſire bien fort qu'il n'ait rien à faire.

Je finis, Monſieur, une année qui a été affreuſe pour moi. Dieu veuille que celle

(1) Depuis Miniſtre des affaires étrangères.

que je commence me ſoit plus heureuſe, & que je ſois dédommagé par tout le bien que je ſouhaite qu'il vous y arrive, de tout le mal que j'ai ſouffert dans l'autre.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 27 Janvier 1753.

UNE bonne amie que j'ai à Paris, Monſieur, & qui eſt bien la vôtre, me donne toujours des nouvelles de votre ſanté : il me ſemble qu'elle eſt aſſez bonne actuellement. J'ai vu dans les gazettes que M. de Salieres étoit nommé Gouverneur de l'Ecole royale militaire. Je ſuis témoin que les étrangers regardent ce monument, non comme un édifice d'oſtentation, mais comme l'ouvrage de la prudence. Puiſſe-t-il vous donner autant de conſolation qu'il vous a coûté de peine. En attendant, apprenez avec vos arbres & vos plantes, à vous détacher du monde moral en cultivant le monde phyſique. J'ai des oignons de jacinte ſur ma cheminée qui m'amuſent quand je ſuis ſeul, & qui me rappellent, par les idées aſſociées du petit & du grand, vos ſerres & votre beau théatre de fleurs. Toutes ces idées me ſont

chères, parce qu'elles tiennent à la vie que vous menez & aux lieux où vous êtes. Souvenez-vous y ſouvent de l'homme de la terre qui s'occupe le plus de vous & qui eſt le plus touché de la ſenſibilité & de la grandeur de votre ame. Notre ami de Verſailles m'a écrit une lettre qui fait honneur à l'amitié. Je ſais que vous vous aimez toujours & j'en ſuis bien aiſe. Mettez-moi en troiſième : cela n'y gâtera rien ſûrement & me fera grand plaiſir.

LE MÊME AU MÊME.

A Veniſe, le 10 Février 1753.

J'AI reçu, Monſieur, par la voie de Lyon, qui eſt très-ſûre, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 Janvier : vous en avez reçu une de moi entre deux. Vous me tranquilliſez ſur votre compte ; votre eſprit, à force de voir les choſes comme elles ſont, conſolera votre cœur de ce qu'elles ne ſeront jamais comme elles devroient être. J'ai déja eu l'honneur de vous mander combien j'avois été aiſe d'apprendre par les gazettes que l'Ecole militaire ſe réaliſoit en partie. Si l'applaudiſſement de l'Europe peut flatter l'auteur de cette idée & le conſoler des mauvaiſes objections des petits eſprits, il peut être aſſuré qu'on ne voit dans les pays étrangers que la grandeur & l'utilité de l'objet : on n'en ſent l'inconvénient que pour nos ennemis. Le pas que vient de faire cet établiſſement eſt bien grand, puiſqu'il aſſure ſon exiſ-

tence. Le temps développera tous ſes avantages ; mais je crains bien que les circonſtances n'en démontrent bientôt la néceſſité.

Je plains mon ami de ne pas vous voir : je ſuis trop loin pour juger des raiſons qui l'en empêchent. J'en ai un autre au faux-bourg Saint-Germain qui me parle ſans ceſſe de vous & qui vous aime de tout ſon cœur : cela doit être ; car ſon cœur n'eſt pas changé à mon égard. Au reſte, ſi l'on eſt heureux quand on n'a rien à faire, quand on vit avec des gens à qui on n'a rien à dire, je le ſuis. Il ne manque rien à mon repos, j'oſerai dire à ma conſidération ; mais il faudroit un peu plus de pâture à mon eſprit. Ma famille, qui eſt autour de moi, me conſole : mon frère eſt un honnête-homme & ſa femme eſt douce & décente. Tous deux me chargent de vous dire que puiſque eux & moi ſommes frères & ſœur, nous ſommes à vous à la vie & à la mort. Je reſterai ici tant qu'on voudra ; mon eſprit s'engraiſſera comme mon corps : mais comme il n'eſt pas défendu à un bon

ſerviteur du Roi de déſirer de lui être utile, je vous dirai que je fais des vœux bien ſincères pour ma tranſmigration. M. votre frère me donne toujours des marques ſincères de ſon amitié, & vous ne m'aviez pas trompé quand vous m'aviez aſſuré que j'y pouvois compter. Pour vous, Monſieur, je n'ai rien à vous dire; comme ma profeſſion de foi ſur votre compte part du fond de mon cœur, je n'y changerai jamais rien. Nous avons un ami à Verſailles dont je ſuis toujours plus content. Au reſte tout le monde, dans ce pays-là, me traite bien. Si mes Samedis m'avoient été conſervés, je n'aurois qu'à m'applaudir d'avoir pris un parti qui deviendra tous les jours plus avantageux pour moi, mais qui ne ſera jamais bon à rien pour le Roi, tant que je reſterai où il n'y a rien du tout à faire. Un peu de temps & quelques circonſtances viendront à mon ſecours. Aimez-moi toujours, je vous en prie, & ſoyez ſûr que vous avez en moi un ami qui ne ſe corrompra ni ne ſe réfroidira jamais. Mille

tendres complimens à M. votre neveu & au cher Docteur. M. de Chavigny m'a mandé qu'il vous alloit voir : il vous aura appris mes pauvres petits succès.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

3 Mars 1753.

Je ne ſçai, Monſieur, comment cela ſe fait; je voudrois toujours vous écrire, & c'eſt ce que je fais le moins. J'ai de vous une lettre du 27 de Janvier, & une autre du 10 Février, que j'aime mieux que toute la faveur du monde. J'ai vu cette amie généreuſe dont vous me parlez dans la première, & ſi j'habitois Paris, je lui ferois ſouvent ma cour; mais ma ſolitude a de plus en plus des attraits pour moi, & je n'en ſors exactement que quand il s'agit d'aller travailler à Paris avec M. d'Argenſon. Je cultive, comme vous le dites, le monde phyſique, parce qu'à mon âge on ne ſauroit ſuffire au monde moral. Je ne m'en ſerois peut-être pas douté ſi on ne me l'avoit charitablement appris. Il faut profiter des leçons, de quelque part qu'elles nous viennent, fût-ce d'un menton à poil follet. Les Gazettes ne vous ont point trompé; on penſe

à l'établiſſement de Vincennes autant qu'on y peut penſer ; il y a huit jours qu'on y a mis huit ouvriers. Il eſt tout naturel que j'aye quelque vivacité ſur cela, parce que je ſuis vif ſur tout. Ce ſeroit encore bien pis ſi je pouvois faire aller toute cette machine à ma mode ; mais je ſuis préciſément comme un homme qu'on auroit mis en liberté en lui laiſſant des fers aux mains. Je me ſers des miennes comme je peux. Ce que vous me dites, Monſieur, de l'opinion de l'étranger ſur cet établiſſement, n'eſt guères propre à modérer mon impatience ; j'en ai toujours beaucoup dans les choſes qui contribuent à la gloire de notre Maître & au bien de la Nation. S'il falloit auſſi renoncer à ce goût, pour n'avoir plus rien de commun avec le monde moral, je n'en ferois certainement rien. Les objections ne m'ont jamais rebuté. Il eſt ordinaire que les grandes entrepriſes ſoient traverſées. L'expérience m'apprend auſſi que le mérite des grandes choſes n'eſt jamais mieux connu que de ceux qui ne les ont pas vu naître.

Nous louons, nous admirons aujourd'hui ce qui a été blâmé autrefois. Sous M. de Louvois, les amis de M. Colbert disoient que l'Hôtel royal des Invalides n'étoit qu'un Hôpital humiliant pour le Militaire ; & aujourd'hui, des Lieutenans-Colonels ne rougissent pas de s'y retirer. Sous Madame de Maintenon on prétendoit que les preuves de pauvreté qu'il falloit faire pour entrer à Saint-Cyr en écarteroient la Noblesse ; & aujourd'hui la Noblesse aisée n'a pas honte de se dire pauvre pour y faire admettre ses filles, qui, sous cet habit de laine brune qui révoltoit si fort autrefois, prennent plus de vanité & d'orgueil qu'il n'en faudroit. Le temps dépouille les objets des passions dont on les offusque ; & quand ils sont bons en soi, on parvient à n'y plus voir que le bon. Dieu veuille que nos contemporains ne reviennent pas sitôt de leurs préjugés sur celui auquel on veut bien que je prenne quelque part. Il leur en coûteroit trop cher pour se désabuser.

Vous m'avez mis là, Monsieur, sur un

article dont je parle juſqu'au babil : quittons-le pour parler de vous-même. Je ſais à peu près tout ce qui vous intéreſſe. La vie que vous menez eſt par trop celle d'un Chanoine : il eſt juſte que vous déſiriez plus d'occupation, & il ne le ſeroit pas qu'on vous en laiſſât manquer. Vous auriez pu autrefois, ſans ſortir du climat où vous êtes, trouver matière à mettre en œuvre tout votre zèle ; mais les théatres des affaires changent comme ceux de la guerre. Il y a ici des gens qui ſavent bien ce qu'il vous faudroit pour vous & pour les autres : il faut les laiſſer faire ; je ne vois pas encore qu'il y ait de temps perdu. Je n'ai jamais été en peine de la manière dont mon frère ſe conduiroit avec vous, & je ſuis preſque auſſi ſûr de ſa tenue que de la mienne. Il a eu de grandes inquiétudes ſur ſon fils : elles ſe diſſipent heureuſement tous les jours ; ſon mauvais état n'étoit que l'effet des dents. Nous nous voyons peu & c'eſt ſans doute ma faute, parce que je ne vais pas à Paris, où il eſt retenu par ſes affaires.

affaires. En voilà bien long, Monſieur; il faut pourtant finir en vous diſant que je me porte bien & que je ſuis enchanté d'apprendre que votre embonpoint ne fonde pas à la chaleur. Reſpects à M. votre frère & à Madame votre ſœur : jouiſſez bien du plaiſir de vivre avec eux tandis que vous le pouvez. . . . .

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 3 Mars 1753.

LA meilleure amie que j'aie & que vous avez auſſi, Monſieur, ne m'a pas laiſſé ignorer la viſite que vous lui avez faite, ni les nouvelles marques eſſentielles de votre amitié pour moi. Ce qu'il y a en vous de plus ſupérieur & peut-être de moins connu, la bonté & la grandeur de votre ame l'ont auſſi frappée qu'attendrie. Vous ne ſauriez croire quel plaiſir je reſſens quand je vois que les gens que j'aime le mieux, vous aiment & vous connoiſſent comme vous méritez de l'être. Je voudrois pouvoir raſſembler tous les bons cœurs pour vous les donner; mais de toutes les récoltes c'eſt la plus ſtérile & la plus difficile à faire.

Il me ſemble que la connoiſſance des hommes & les réflexions qu'un eſprit auſſi conſéquent que le vôtre doit faire, la ſoli-

tude où vous vivez & le loiſir que l'on vous laiſſe ſi mal à propos, vous conduiront inſenſiblement à une vie tranquille & heureuſe par ſa tranquillité même. Vous avez bien acheté ce repos, & ſi je me réjouis avec vous quand vous en jouirez, je ſerai bien étonné qu'on vous l'ait laiſſé prendre. Croyez, Monſieur, que j'ai bien repaſſé dans ma tête les converſations que nous avons eu enſemble; en même temps qu'elles nourriſſent la tendreſſe que j'ai pour vous, elles donnent bien de la pâture à mon eſprit; ainſi je vous ai bien des obligations dont vous ne vous doutez pas, & j'ai grand plaiſir à vous le dire & à vous en marquer ma reconnoiſſance.

Ma ſituation eſt toujours ici la même. Il eſt dommage que la République ſoit forcée d'être neutre par ſa poſition & par l'intérêt ſenſible de ſa conſervation; car, diſpoſé comme elle l'eſt aujourd'hui, j'en aurois pu tirer de grands partis pour le Roi, en ſuppoſant toujours qu'il eût eu quelques motifs de le déſirer; mais comme tout cela

n'eſt point, je me contente de faire l'amour à la ſéréniſſime République, d'en être aimé & eſtimé, & d'avoir mis ſur le bon pied l'ambaſſade de France : comme cette ambaſſade eſt plus de parade que de néceſſité, on a cru quelquefois que tout le monde y étoit propre, & que le premier venu y ſeroit aſſez bon : en quoi on s'eſt grandement trompé. Quand on a des affaires à traiter dans les Cours étrangères, c'eſt la manière dont on les conduit ces affaires, qui fixe l'attention & qui décide de l'eſtime qu'on a pour vous ; mais lorſqu'on n'a rien à démêler avec une Cour, on eſt alors jugé d'après le perſonnel ; ainſi on a beſoin d'une grande attention pour éviter la cenſure d'une infinité d'obſervateurs curieux & pénétrans, qui cherchent à démêler votre caractère & vos principes, ſans que vous puiſſiez jamais détourner leur attention. Si le Roi veut faire reſpecter ſa couronne & ſa nation à Veniſe, il faut qu'il y envoie toujours un homme de bon ſens, ce qui ſuffit, mais un homme d'une ame éle-

vée & de mœurs décentes ; car on n'impoſe une nation très-libertine, on peut même dire débauchée, que par des mœurs oppoſées.

Mon frère & ma ſœur, qui ſont à vous comme à moi, me chargent de mille choſes pour vous. Je vous prie de ne pas m'oublier auprès de Madame de Choiſeul & de M. ſon frère. Pour le Docteur, on s'en ſouvient malgré qu'on en ait, & on ſe félicite toujours de n'avoir pas été égratigné par ſa patte de ſinge. Vous vous direz à vous-même, Monſieur, tout ce que l'amitié la plus tendre peut inſpirer.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 16 Avril 1753.

Il n'y a pas bien long-temps, Monſieur, que j'ai fait ma cour à cette bonne & généreuſe amie dont vous me parlez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 du mois paſſé. Il me ſemble que c'eſt tout ce qui me reſte de vous ici, & toute faite qu'elle eſt pour n'inſpirer d'intérêt que pour elle-même, j'éprouve en la voyant un double ſentiment qui diminue de beaucoup l'eſpace qui nous ſépare. J'ai été remplacé chez elle par un grand perſonnage, qui, avec beaucoup moins d'années que moi, n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi ingambe. Peut-être n'aurai-je pas été de trop avec lui ; mais il étoit tard, & autant par diſcrétion que par néceſſité je me ſuis retiré, avec quelques plaiſanteries de ſa part ſur l'air de myſtère que j'avois mis dans ma viſite ; car j'avois travaillé avec lui le matin ſans lui rien dire

de mon projet. Sa ſanté s'eſt bien remiſe ; mais j'appréhende furieuſement les rechûtes.

Je ne répondrai rien, Monſieur, à tout ce que vous me dites d'obligeant dans cette lettre du 3. Je déſire que vous ſoyez toujours content de mon cœur, & je ne vous demande rien pour mon eſprit. Je voudrois bien qu'il en vînt à cette indifférence que produit ordinairement le repos ; mais on ne ſe défait jamais parfaitement de certains goûts, & tout ce qu'on peut déſirer de mieux quand on les a, c'eſt de n'en être point tourmenté ; & puis n'eſt-il pas attaché à l'humanité d'avoir toujours quelque tourment ? Mes jacintes ont mal réuſſi cette année malgré tous mes ſoins : voilà un chagrin ; de maudits rats viennent attaquer mes couches, en voilà un autre. Chacun a ſes ſoucis dans la proportion des ſituations. Je connois des gens qui, ſans contredit, en ont de plus grands que les miens, & vous les connoiſſez bien auſſi. A cela que dire autre choſe, ſi ce n'eſt *ſauve qui peut ?* Du

reſte je m'occupe toujours de Vincennes : nous avançons petit à petit ce grand ouvrage, & je compte que cet été nous aurons tous nos premièrs élèves. Le plaiſir que j'en aurai me dédommagera bien des peines que j'ai eſſuyées. Mon neveu ſe livre tout entier à la partie des études ; M. de Salieres s'occupera des détails militaires & moi du ménage : il y aura bien des règles à établir dans tout cela. L'épreuve que nous faiſons en petit nous conduira à des connoiſſances certaines pour le grand. Qu'on me laiſſe faire, & j'oſe vous promettre que tout ira bien. Le ciel ſemble s'adoucir pour moi. Je ne ſais pas ce que cela deviendra ; car je ne demande point de grace, mais de la juſtice ; ce n'eſt pas ma faute ſi on m'a réduit à cette extrêmité. Vous le ſavez bien, Monſieur, & vous le ſavez ſi bien, que vous pourrez un jour me rendre de bons témoignages.

Voilà donc M. des Iſſarts qui revient & M. de Chauvelin qui le remplace : je ſuis fâché que la mauvaiſe ſanté de l'un au-

gmente la fortune de l'autre. Conſervez-vous bien, Monſieur, afin que perſonne ne vous ſuccède dans le même goût. Ce ſeroit dommage que vous vous trouvaſſiez arrêté en ſi beau chemin. Je ſuis bien de votre ſentiment ſur l'ambaſſade de France à Veniſe. En général nous ne devrions envoyer chez les autres que des gens propres à nous y faire eſtimer & reſpecter ; mais il en eſt de cela comme de bien d'autres choſes. Les ſituations ſeules en décident au grand dommage des affaires ; d'ailleurs il y a ſi peu d'hommes faits pour les places, qu'il faut bien que les places ſe donnent aux hommes que l'on a. Adieu, Monſieur, reſpects infinis à M. votre frère & à Madame votre ſœur. Vous en avez de tout ce qui m'appartient.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 7 Avril 1753.

J'AI été un peu incommodé, Monſieur, ce qui m'a empêché de répondre plutôt à la lettre très-intéreſſante que vous m'avez écrite. Ma ſanté n'a été dérangée que par le maigre. La décence vouloit que, malgré les expériences paſſées, j'eſſayaſſe de faire le carême : ma bile ne me permet pas de remplir ce précepte. Croyez, Monſieur, que l'on ne ſe paſſera jamais de vous ; il viendra des temps, & ces temps-là ne ſauroient être trop éloignés où vous verrez qu'on vous croit toujours également néceſſaire. Le mérite n'a point d'âge, & votre ame eſt faite de façon que vous oublierez tous les dégoûts dès que vous verrez que vous pouvez être utile. Si les hommes n'étoient pas ingrats, je leur paſſerois la folie, l'inconſéquence, l'humeur, & toutes les autres imperfections qui dé-

gradent un peu l'humanité ; mais il eſt dur de ne pas recueillir le fruit de ſes bienfaits. C'eſt le laboureur qui jette ſon blé dans des cailloux : malgré cela les ames ſupérieures ſongent à faire le bonheur des hommes ſans en attendre d'autre récompenſe que celle d'être contens d'eux-mêmes. J'ai eu ici un aſſez grand paſſage de Princes & Princeſſes d'Allemagne & d'autres illuſtres voyageurs. M. le Prince d'Anſpach, M. le Duc de Virtemberg, méritoient de ma part une grande attention. Il y a des dépenſes qui ne ſont que pour l'honneur de la place : il y en a d'autres qui ſont néceſſaires : je n'ai point de regret à en avoir fait dans cette occaſion. Les lettres de la Cour ſont remplies de témoignages de ſatisfaction du maître & du Miniſtre. Veniſe dit toujours du bien de moi & craint de me perdre. Voilà ma poſition, qui deviendra très-bonne dès que mon état ſera fixe. La dépenſe préſente & l'incertitude de l'avenir jettent ſeules quelques inquiétudes dans mon ame. Pour d'agrément dans la ſociété,

je n'en ai aucun : j'avois trop ſacrifié à ce plaiſir-là & j'en fais la pénitence la plus auſtère. Mon frère & ſa femme ne ſe portent pas bien : cela m'afflige pour eux plus que pour la poſtérité qui en doit naître : je ſuis aſſez philoſophe ſur cet article. Aimez-moi toujours, je vous en prie ; je ne me conſolerai jamais de perdre un ami tel que vous ; mais ce qu'il y a d'heureux, c'eſt qu'on ne perd guère que les amis qui n'en valent pas la peine, & je vous conſerverai toujours. Ma tendreſſe pour vous reſſemble à celle d'un fils pour ſon père..... Mille complimens à M. votre neveu & quelques égratignures au cher Docteur.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe le 14 Avril 1753.

JE vous remercie, Monſieur, comme votre fils, & comme un fils tendre & reconnoiſſant : voilà tout ce que j'ai le temps de vous dire aujourd'hui ; vous ſçavez ou vous devinez tout le reſte. Une très-bonne amie a été enchantée de vous voir, de cauſer avec vous, & les meilleurs amis ſe ſont rencontrés chez elle. Les traverſes que j'éprouve d'un certain côté m'affligent moins que les autres procédés ne me touchent. On me mande qu'on eſt content de vous, de votre ſanté & de la ſituation de votre eſprit. Voilà ce que je deſire auſſi ardemment que ma propre vie. Liſez dans votre ame ; vous y verrez toute la ſenſibilité & toute la tendreſſe de la mienne. Mes parens ne ſe portent pas bien ; & il ne tiendroit qu'à moi, ſi je me laiſſois aller, de me porter mal auſſi ; mais l'avenir me ſoutient,

& votre amitié me conſole. Je ne veux pas vous laiſſer ignorer que j'ai reçu de la Cour les témoignages les plus forts de la ſatisfaction que l'on y a du peu de ſervices que j'ai rendus, & ſur-tout de la conduite que je tiens. A qui dirois-je ces choſes-là qu'à vous. Mille tendres complimens à vos entours.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 5 Mai 1753.

EN recevant votre lettre du 16, Monſieur, je crains qu'une des miennes de quatre lignes, où je remerciais en enfant bien né, un pere fort tendre, ne vous ſoit pas arrivée. Mon correſpondant de Lyon me marque qu'un de mes paquets ne lui eſt pas parvenu au jour marqué; cela me met en peine, parce que ce retardement inquiète mes amis. Celui que vous avez rencontré & celle que vous aviez vue auparavant ſont tous les deux à la tête de la liſte dans laquelle vous avez la place que vous voulez avoir: je ſerois bien fâché de la marquer. Le détail que vous me faites des malheurs de votre jardin & du ciel qui s'éclaircit ſont également intéreſſants quoique dans des genres bien différens. Plût à dieu que je fuſſe à portée de rendre témoignage à la vérité: avec quel plaiſir

je rendrois compte de la douleur de l'ami & du Citoyen dont j'ai été le témoin & le dépoſitaire. Le moment où je parle de vous eſt toujours le plus heureux & le plus vif de la journée ; mais il eſt des occaſions d'en parler que je payerois bien cher. En un mot, Monſieur, il n'y a point d'hommes ſans entrailles & ſans courage. L'inſenſibilité & la moleſſe ne devroient être l'appanage que des monſtres. Il faut être ami de tout ſon cœur & de toutes ſes forces, ſans quoi l'amitié n'eſt ni un charme ni une reſſource. Par qui eſt-on ſervi ou défendu dans ce monde ſi ce n'eſt par ſes amis ? Les particuliers n'ont ni armées ni canons ; l'amitié fait toute leur reſſource, & quand l'amitié eſt courageuſe & conſtante, cette reſſource eſt la plus grande de toutes ; on ne périt point avec un bon ami. Tant que nous vivrons l'un & l'autre, nous ſerons toujours ou une reſſource, ou une conſolation pour celui qui en aura beſoin. Je mets une bien petite part dans cette ſociété ; mais c'eſt le denier

de

de la veuve que je donne de tout mon cœur. Adieu, Monſieur; je vous écrirois quatre pages, que je ne vous dirois toujours que la même choſe, c'eſt-à-dire que je ſuis à vous pour toujours.

On vous aime au fauxbourg autant que moi; ſans fatuité, vous ſçavez vous-même que c'eſt beaucoup dire. Mes parens vous font mille très-humbles complimens. M. de Chavigny eſt à Paris; il m'a écrit une lettre moitié philoſophe, moitié politique; elle eſt d'ailleurs pleine d'amitié & d'intérêt. Tout cela mêlé enſemble eſt fort bon. Je n'oublierai jamais M. votre Neveu, ni le docteur malice. Les premiers jours de Mai ſont ici plus chauds que ne le ſont à Paris les jours du mois d'Août. Ce temps là m'incommode beaucoup, mais infiniment moins que l'air humide. Vous ſçavez d'ailleurs quelle eſt ma poſition à Verſailles; j'y oppoſe du courage & de la patience.

M. DU VERNEY,

A L'ABBÉ DE BERNIS.

Du 19 Mai 1753.

NE ſoyez pas en peine, Monſieur, de la lettre de remerciement que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 Avril dernier; je l'ai reçue & je ne me ſuis pas preſſé d'y répondre, parce que j'ai trouvé que vos expreſſions étoient beaucoup trop au-deſſus de leur objet. Dites-vous, je vous, en prie, ſur cela tout ce que vous ſçavez bien que je vous dirois-moi-même.

Toutes vos lettres me ſont parvenues; s'il y en a une qui ait été retardée, c'eſt celle du 7 Avril, mais elle ne l'a pas été de beaucoup. Vous êtes bien heureux de pouvoir écrire de votre main; je ne le puis plus; auſſi, vous ferai-je une lettre très-courte. Je ne vous plains pas d'être où vous êtes; il me ſemble que les objets apperçus de loin font moins d'impreſſion. Je vous en dirai davantage aujourd'hui ou

demain; car je me propoſe de paſſer une ſoirée avec vous. Adieu, Monſieur, vous connoiſſez toute l'étendue de mon attachement.

L'ABBÉ DE BERNIS,
A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 2 Juin 1753.

J'AI reçu, Monſieur, votre lettre du 19 Mai. Vous m'annoncez une ſoirée toute pour moi ; je l'attends avec l'impatience que donne encore plus l'amitié que la curioſité. Il eſt vrai, Monſieur, qu'en voyant d'un peu plus loin les objets, on en eſt moins frappé ; je le ſuis pourtant aſſez, & les concluſions que je tire ne ſont pas riantes ; moi-même je me trouve dans la criſe. Vous n'avez pas oublié le ſecret que je vous avois confié d'une expectative promiſe, & pour laquelle j'avois pris toutes les précautions que la prudence peut dicter. La déclaration n'en ayant pas été faite ſur le champ, j'ai raiſon de craindre que ce qui eſt différé ne ſoit perdu ; je me prépare à tout événement. Vous ſeul faites ma conſolation, parce que vous ſeul me fourniſſez le moyen d'attendre. Le bénéfice du temps

eſt le plus grand ſervice qu'on puiſſe rendre aux hommes qui occupent des places. J'ai eu le loiſir de connoître les amis & les différences qu'il y a entre eux. Auſſi dès que je vous ai connu je me ſuis attaché à vous comme à une ame ferme & ſenſible, de qui on doit attendre de la ſuite & des conſolations. Une grande amie eſt devenue, depuis mon départ, la ſeule confidente de ce que je penſe pour vous ; je n'ai pas trouvé que les autres en fuſſent dignes. Vivez & aimez-moi. Vivre & vous aimer de tout mon cœur eſt pour moi la même choſe. Je reçois tous les ordinaires les louanges du Miniſtre, & j'ai, Dieu merci, la balance qui doit peſer toutes ces choſes-là. En un mot, je ne puis que vous remercier & être content qu'on ſoit content de moi.

M. DU VERNEY,

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Plaiſance, le 17 Juin 1753.

L'INQUIÉTUDE où vous étiez, Monſieur, le 2 de ce mois, en m'écrivant, n'a pas duré long-temps, & vous êtes bien certain aujourd'hui qu'on ne perd pas toujours pour attendre. Je vous en fais mon compliment du plus profond de mon cœur. Cette bonne amie qui veut bien ſe mettre entre vous & moi m'en a donné la nouvelle ſur le champ, & ſur le champ je lui en ai marqué ma joie. Voilà un ſecond pas qui vous approche bien du but ; vous n'y arriverez jamais auſſi promptement que je le deſire. Vous avez beau vous armer de réſignation, il faut que les hommes en place ſoient encouragés, & qu'ils ne rencontrent pas dans leur chemin de ces barrières qui leur paroiſſent inſurmontables. Les plus ſages ſont ceux qui ne ſont que ſe dégoûter & qui cherchent une iſſue derrière eux. Le mé-

contentement a moins de prudence, & briſe tout en reculant ; vous ne briſerez jamais rien de cette façon-là ; je le vois moins encore dans mes deſirs que dans vous-même ; encore un peu de patience & tout ira bien. Je ne vous ai pas donné cette ſoirée que je vous avois promiſe, & je ne ſçai comment cela s'eſt fait. C'eſt que je ne puis vous écrire tout ce que je voudrois vous dire, & cela me donne de la pareſſe. Je me porte bien, & je jouis ici de la belle ſaiſon. Vincennes fait mon amuſement ; nous nous y établirons dans ſix ſemaines, c'eſt-à-dire, au retour de Compiegne. M. d'Argenſon y a déja tenu un Conſeil ; mais comme M. de Sallière eſt allé faire ſon inſpection, nous n'exiſterons qu'à ſon retour ; c'eſt là le terme. Je voudrois que l'on en enviſageât un auſſi prochain dans beaucoup d'autres choſes. Cependant je trouve dans le paſſé de quoi me raſſurer ſur le préſent ; il n'y a que ceux qui ont vu bien des orages qui en craignent moins l'effet ; il y a des cantons qui en ſouffrent plus que d'autres, & c'eſt

tout. Vous ſçavez bien que j'ai été grêlé deux ans de ſuite ; actuellement les rats me déſolent ; c'eſt que les incidents m'ont pris à tâche ; ils tomberont ſur d'autres quand ils ſeront las de moi, avec cette différence peut-être que j'en ſerai plus faché pour les autres qu'ils ne l'ont été pour moi. Voilà beaucoup de paroles & peu de choſe, ſi vous en exceptez mon début. Finiſſons au moins par une réalité ; c'eſt que je ſuis plus ſenſible que vous ne ſauriez le croire aux expreſſions des ſentimens que vous avez pour moi, & que je trouve que les miens pour vous ſont encore trop foibles. Ménagez votre ſanté ; défendez-vous de la chaleur dans un pays où elle doit être exceſſive, à en juger par celle qu'il fait ici. Je ne puis m'empêcher de vous plaindre. M. de Chavigni avoit réſiſté à celles du Portugal, & il ne pouvoit ſupporter celles de Veniſe. Ne m'oubliez pas, Monſieur, malgré mes négligences, & ſongez, pour me juſtifier, qu'il n'eſt perſonne au monde qui vous ſoit plus dévoué que moi.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 14 Juillet 1753.

JE vous avois deſtiné une heure pour jaſer avec vous, Monſieur, & vous parler à cœur ouvert de ma joie & du redoublement qu'y a apporté votre lettre toute pleine des ſentimens de votre belle ame. J'ai obtenu ce que je déſirois le plus, ce qui m'étoit le plus néceſſaire, & ce qui étoit le plus fait pour tranquilliſer mon imagination, qui n'eſt jamais la dupe du préſent quand elle a à craindre pour l'avenir. Je voulois entrer dans bien des détails avec vous; mais les lettres de complimens ſe ſuccèdent ſi fort que je ſuis obligé de prendre ſur celui que j'aime le mieux pour répondre à ceux dont je me ſoucie le moins. Notre ami de Verſailles m'a écrit une lettre dont vous ſeriez content vous-même. Je vois qu'il ſent le prix d'un ami ſincère & qui n'a point rougi de ſon évangile. Une autre amie qui

vous connoiſſoit par elle-même comme elle vous connoiſſoit par moi, me tranquilliſe ſur votre compte. Il falloit néceſſairement que je laiſſaſſe auprès de vous quelqu'un qui vous aimât autant que je vous aime ; je m'étois trompé quand je ne m'étois pas adreſſé à elle. Dieu confonde les rats de vos jardins, & béniſſe les projets de votre tête & les ſentimens de votre cœur. Quand nous nous reverrons, nous ſerons bien aiſes, & nous n'aurons pas mal à cauſer enſemble. L'Italie commence à devenir intéreſſante. Les chaleurs ſont inſupportables.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 30 Juillet 1753.

JE vous fais volontiers, Monſieur, le ſacrifice du temps que vous m'aviez deſtiné, puiſque vous l'employez à faire des remercîmens qui vous plaiſent au moins par la choſe, s'ils vous déplaiſent par le cérémonial. Je compte cependant que vous me rendrez dans votre loiſir, ce que vous êtes obligé de m'ôter dans vos embarras. Je me ſuis apperçu par les nouvelles publiques de ce que vous me dites de l'Italie; car ce n'eſt que de cette façon-là que je vois & que je peux voir. Les nouvelles particulières de ce pays-ci doivent vous apprendre que les choſes y ſont, à-peu-près, dans la même ſituation où vous les avez laiſſées. Mon frère a perdu Madame de Bethune ſa belle ſœur. Le mari eſt affligé, & beaucoup plus affligé que je ne l'aurois cru. J'ai fait dans cette occaſion tout ce que le cœur m'a dicté; car Madame de Bethune avoit

de la confiance en moi & j'avois de l'attachement pour elle. M. de Chavigny a appris cet évènement & m'en écrit d'une manière qui me fait voir qu'il y eſt ſenſible : au ſurplus il me montre beaucoup de philoſophie dans les deux lettres qu'il m'a écrites depuis ſon départ. Je ne rencontre plus que cela ſur mon chemin, & on ne s'en douteroit pas, à voir le gros de la nation. Je me porte toujours bien, & mieux que je n'avois lieu de l'eſpérer. Cet ami, dont vous me parlez, eſt venu ici avant le voyage de Compiègne. Je ſuis flatté qu'il me rende juſtice, quoique j'aie, à peu près, perdu l'habitude de me voir rendre toute celle que je pourrois mériter, au moins par mes intentions. Les rats m'attaquent de plus belle : ils préfèrent mes melons à ceux de ce pays-ci : ils n'auroient pas tort ſi je les cultivois pour eux. Il faut toujours qu'il ſe mêle quelque diſgrace dans les plaiſirs les plus innocens & les plus ſimples. J'augmente cependant mes couches : ce ſera ma dernière fantaiſie.

Nous eûmes ici, le 14 de ce mois, une chaleur bien propre à me repréſenter tout ce que vous devez ſouffrir. Les maiſons de l'Italie ne ſont-elles pas conſtruites de manière à pouvoir s'en défendre ? Nous ne travaillons ici que contre le froid, parce que c'eſt ce qui y domine le plus conſtamment. On auroit pu ſe chauffer ſans honte deux ou trois jours après cette bouffée. Voilà bien, Monſieur, ce que l'on appelle parler de la pluie & du beau temps. Faut-il que j'en ſois réduit-là avec vous ? Portez-vous bien.

L'ABBÉ DE BERNIS,
A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 11 Août 1753.

IL me ſemble, Monſieur, que je ne vous ai pas écrit depuis mille ans. Les chaleurs exceſſives pour moi, qui m'étois accoutumé à un climat plus froid, ont remué ma bile & m'ont donné ſucceſſivement la colique & un rhume dont je ſuis, Dieu merci, preſqu'entièrement débarraſſé. Mes parens, qui partent dans quinze jours pour retourner dans leurs terres, vont me laiſſer dans une grande & bien triſte ſolitude. Je n'ai ici que des lettres à écrire, ce qui fait ſouvent de la fatigue & point d'occupation. Il n'y a dans tous les gens que je vois que très-peu de gens avec qui on puiſſe cauſer d'autre choſe que des nouvelles de la ville & du temps. L'eſprit ſe rétrécit & le cœur ſe ſerre. Le but eſt toujours devant mes yeux; il me conſole & m'empêche de tomber dans l'engourdiſſement. Si on n'a-

voit pas ici une bonne tête, ou l'on feroit des folies ou des conjurations pour avoir quelque choſe à faire. Vous me direz qu'on peut s'occuper tout ſeul : cela eſt vrai pour quelques heures ; mais quand on n'a perſonne avec qui on puiſſe diſcuter ſon ouvrage ou ſes réflexions, on eſt preſque tenté de s'endormir avec ceux qui dorment. Dieu veuille que le ſommeil ne nuiſe à rien. Ce que Dieu garde eſt bien gardé, il faut en convenir. Aimez-moi toujours ; dites-le moi quelquefois ; j'ai beſoin de l'entendre quoique je le ſache. De tous les gens que vous connoiſſez, perſonne ne vous connoît mieux que moi, ni ne vous honore & ne vous aime plus véritablement & de meilleur cœur.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 7 Septembre 1753.

VOUS m'avez écrit, Monſieur, le 11 du mois dernier, & au moment que j'ai reçu votre lettre, vous étiez ſur le point de voir partir votre compagnie. Je vous plains de cette ſéparation ; car ſans bien connoître le lieu que vous habitez, je ſais qu'on y trouve peu de reſſources du côté des choſes qui peuvent vous occuper & vous plaire. Vous y êtes d'ailleurs l'eſclave d'une étiquette qui n'exiſte que là, & j'avoue que c'eſt faire un noviciat un peu dur. Enfin, comme vous le dites, Monſieur, vous vous en tirerez, au moyen de ce que vous avez toujours le but devant les yeux. J'ai perdu une belle occaſion de m'entretenir de vous. Cette amie, dont vous me parlez ſi ſouvent, devoit ſe trouver à Neuilli il y a aujourd'hui huit jours, & elle n'y vint pas parce qu'elle étoit indiſpoſée. Ce fut une double peine pour moi. Je réparai cela hier,

hier, & vous pouvez juger dès-lors que je ſuis aſſez bien inſtruit de tout ce qui vous concerne. Je n'ai à me plaindre que d'une ſeule choſe dans ma retraite, c'eſt de ne vous y être bon à rien. A cela près rien ne m'en dégoûte, & je m'y enfonce plus que jamais.

Nous nous établirons le mois prochain à Vincennes. En voilà plus de deux que le Roi a fait ſon choix, & ſur 49 Gentilshommes qu'il a admis, il n'y en a encore que 20 qui ayent fait leurs preuves. Je n'ai jamais rien vu de ſi lent : il faut eſpérer cependant que nous en viendrons à bout. Je vous parle toujours Ecole militaire, parce que je ne ſais que cela. Je vois tout le reſte comme vous pouvez le voir d'où vous êtes, & il y a beaucoup de choſes que je n'apprends que par les gazettes. Voilà, Monſieur, comment il faut vivre quand on n'eſt plus bon à rien. Au demeurant je me porte très-bien, & l'avantage que j'ai ſur beaucoup d'autres, c'eſt que j'ai moins d'inquiétudes. Ma barque eſt au

port & ne peut plus périr. Travaillez conſtamment à y amener la vôtre, & ne permettez pas qu'elle en ſorte quand elle y ſera une fois arrivée. Adieu, Monſieur, prenez courage dans votre ſolitude. Je déſire plus qu'un autre que vous en ſortiez bientôt; parce que j'ai moins de temps à jouir de vous. Je vous quitte pour donner de mes nouvelles à M. de Chavigny, qui me paroît bien content du pays où il eſt.

L'ABBÉ DE BERNIS,
A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 8 Septembre 1753.

J'AI voulu laiſſer calmer, Monſieur, la douleur que j'ai eue de me ſéparer de mon frère, avant que de répondre à la lettre dont vous m'avez honoré le 30 Juillet. Vous ne déſapprouverez pas que j'aie cédé aux ſentimens de la nature, perſonne n'y étant plus ſenſible que vous. Mes parens, avant de partir, m'ont chargé de les entretenir dans votre ſouvenir. On m'écrit qu'on vous aime toujours davantage à meſure qu'on vous voit, & que votre cœur, qui eſt excellent, même dans les plus petits détails, ſe développpe..... Les lettres philoſophiques que vous recevez de notre ami, ne marquent rien moins que de la tranquillité; car il étoit dans la criſe quand il vous a écrit : il m'a mis au fait avec confiance, & moi je lui ai répondu avec prudence & vérité. Cet eſprit philoſophique,

qui eſt répandu ſur la ſurface du monde ; fait qu'on ne peut plus diſtinguer, au premier abord, les fous des ſages, ni les honnêtes-gens des coquins. Tout le monde paroît riche, parce que tout le monde a de l'argent ou de la fauſſe monnoie ; mais peu de jours ſuffiſent pour démêler l'un & l'autre. Les parens des rats qui mangent vos melons, font le ſabat dans mes planchers & dans mes boiſeries. Nous ſommes tous deux attaqués du même fléau. On ne prend à Veniſe aucune précaution en bâtiſſant les maiſons, ni contre le chaud, ni contre le froid. Les chaleurs ne ſont inſupportables ici que par un vent de midi qui fait ſuer les marbres & les pierres, & qui en relâchant tous les fibres, vous accable à mourir. Heureuſement la grande chaleur eſt paſſée. J'aurai l'année prochaine une maiſon à la campagne. L'air aquatique & le peu d'exercice m'ont donné des rhumatiſmes que je ne voudrois pas laiſſer invétérer. J'entends dire que l'Ecole militaire chemine : je ſuis trop bon ſerviteur

du Roi pour ne pas le désirer. Les pays étrangers qui ont senti toutes les conséquences de cet établissement, n'en auront qu'une copie imparfaite, si vous avez le loisir & la liberté de l'achever en conformité du plan détaillé que j'en ai vu. Vivez & aimez moi toujours autant que je vous aime, & que je vous suis tendrement attaché pour la vie.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 14 Octobre 1753.

CETTE même Ecole militaire, Monſieur, dont vous me demandez des nouvelles par votre lettre du 8 du mois dernier, eſt la cauſe que je ne vous ai pas écrit depuis quelque temps. Nous ſommes enfin établis dans le château de Vincennes depuis le 1er de ce mois, & on y a actuellement 21 élèves. Il y en auroit 40 ſi les preuves de nobleſſe ne languiſſoient pas; mais il n'eſt pas toujours aiſé pour les familles, ſur-tout pour les branches cadettes, de raſſembler leurs titres. Je vous avoue, Monſieur, que c'eſt une grande ſatisfaction pour moi que de voir cet établiſſement commencé. Il n'eſt encore qu'au berceau, & ce ne ſera pas ſans de grandes & de fréquentes contradictions qu'il arrivera à l'âge de maturité. Tout cela ne me décourage pas, & mon cœur tendra toujours vers le bien dont mon eſprit voudroit que

je m'abſtinſſe pour mon repos. Je ſouhaite que vous vous ſoyez un peu accoutumé à ne plus voir M. votre frère. Les affaires auront pu vous diſtraire ; car il me ſemble que vous devez en avoir beaucoup plus que vous ne vous y étiez attendu. Vous n'en auriez pas moins ici, ſi vous y étiez, ne fut-ce que pour voir & pour entendre. Pour moi, comme je ne ſors pas d'ici, je ſuis diſpenſé de l'un & de l'autre. M. d'Argenſon nous donna conſeil à Vincennes le 6 ; après quoi il vint ſe mettre à table ici à 7 heures & n'en partit qu'à minuit. J'ai dîné avec lui deux autres fois avant ſon départ pour Fontainebleau, où il me paroît avoir porté une aſſez bonne ſanté. Voilà, Monſieur, tout ce que je ſais. Connoiſſez-vous M. de Croiſmare, Maréchal de Camp ? Il vient d'être nommé Lieutenant de Roi de l'Ecole militaire. Il eſt doux & aimable à ce qu'il m'a paru (1). On aime toujours à

(1) C'étoit le meilleur & le plus pauvre homme que j'aie connu.

s'aſſocier à des hommes de ce caractère-là. J'ai une lettre de notre ami du 20 Septembre : il ne me dit rien de la criſe où je ſais bien qu'il a été. Adieu, Monſieur, conſervez-moi vos ſentimens : je les mérite par ceux que je vous ai voués pour la vie.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 29 Septembre 1753.

J'AI reçu, Monſieur, votre lettre du 7, à laquelle je ne pus faire réponſe par le dernier ordinaire, qui fut tout employé à la participation de l'heureuſe & grande nouvelle qui m'arriva un peu tard, mais dont j'ai ſenti & ſaiſi toutes les conſéquences. Vous êtes trop attaché au Roi pour ne pas partager ſa joie, & vous êtes du très-petit nombre de ceux qui étant joyeux, comme on ne ſauroit s'empêcher de l'être, peuvent ſe rendre compte du motif qui les rend bien aiſes. Le peuple eſt un état qui embraſſe la moitié des grands, leſquels ſe réjouiſſent ou s'affligent à l'inſtar les uns des autres, comme on fait dans les places publiques.

Ma ſolitude ne peut jamais reſſembler à la vôtre, qui eſt plus belle, & qui vous offre des occupations de jardinage que je n'ai point. Il me ſemble de voir ce Romain

qui labouroit ſon champ après avoir conduit heureuſement des armées. Pourvu que vous vous portiez bien, je ſerai content ; car il me paroît que vous êtes tranquille. C'eſt le bien que je vous déſire le plus, parce qu'il eſt ſain & qu'il fait vivre plus long-temps. Il faut auſſi que je vous raſſure ſur ma ſanté. Depuis que j'ai acquis un billard où je joue deux heures par jour, je me ſens moins peſant, je digère mieux, & mon rhumatiſme au genou eſt plus traitable. L'année prochaine j'aurai, ſi je puis, une maiſon à la campagne, & je ne m'expoſerai plus à paſſer tout l'été à Veniſe, où l'air eſt mal-ſain dans cette ſaiſon. Mes aîles ſont courtes, il faut que je meſure mon vol : ſi j'étois ſeul encore ; mais j'ai des neveux qui ſervent le Roi & qui ont beſoin d'aſſiſtance. J'ai appris par expérience combien il faut aider les jeunes gens, & combien il eſt doux de rendre ſervice, & plus doux encore d'avoir obligation à de certaines ames. Je vous recommande mes amis & vous prie de vous conſerver pour eux & pour moi.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 27 Octobre 1753.

JE m'adreſſe à vous, Monſieur, avec la confiance qu'inſpire l'amitié, pour obtenir de notre grand ami une croix de S. Louis pour M. Abrieu, dont vous trouverez ci-joint le mémoire des ſervices. C'eſt un garçon ſenſé, honnête & qui voit bien. Je l'ai employé avec ſuccès, & il peut arriver des occaſions où un militaire, qui, quoique dans les emplois ſubalternes, a eu aſſez de fonds pour bien profiter des occaſions de guerre où il s'eſt trouvé, me ſoit fort utile & même néceſſaire. Vous ſentez d'ailleurs qu'il eſt agréable à un Ambaſſadeur d'avoir, pour faire les honneurs de chez lui, un homme décoré d'une marque de ſervices. Je vous prie donc de ſonder le terrein, & au cas qu'on veuille me faire ce plaiſir, je ne manquerai pas d'écrire au Miniſtre dans toutes les formes, pour de-

mander cette grace, à laquelle je ſerai fort ſenſible. Une grande amie m'a mandé qu'elle vous avoit vu; c'eſt-à-dire qu'elle en a été bien contente. Si je n'avois pas laiſſé derrière moi quelqu'un qui pût vous aimer comme moi & d'après moi, je vous avoue que j'aurais encore plus ſouffert de l'abſence. L'hiver a commencé par des pluies conſidérables : je l'ai vu arriver avec plaiſir, parce que les chaleurs m'avoient accablé & les couſins dévoré. Le temps me pouſſe & je le pouſſe de mon côté, comme on dit, avec l'épaule. Portez-vous bien, aimez-moi, & comptez ſur l'attachement d'un cœur qui eſt à vous ſans réſerve & pour toujours.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 21 Novembre 1753.

J'AI vu, Monſieur, les deux lettres dont vous m'avez honoré le 29 Septembre & le 27 Octobre. Je ferai uſage du mémoire de M. Abrieu, & je dirai un mot de l'intérêt qu'il eſt naturel que vous y preniez. Je ne réponds pas aſſurément du ſuccès : il vaudra mieux en tout cas que le refus roule ſur moi que ſur vous.

J'ai vu cette grande & généreuſe amie dont vous me parlez. C'eſt auſſi tout vous dire. J'avois été allarmé quelques jours avant ſur l'état de mon frère, qui avoit été obligé de revenir précipitamment de Fontainebleau à Brunoi par rapport à un violent mal de reins. J'ai fait deux voyages à Brunoi en huit jours, & tout va bien, Dieu merci.

Madame Victoire nous a effrayés : on craignoit la petite vérole ; mais ce n'eſt qu'une fièvre occaſionnée, dit-on, par des

indigeſtions. Cet évènement a prolongé le voyage de Fontainebleau, qui ſe terminera vraiſemblablement la ſemaine prochaine.

Qu'avez-vous penſé de l'exil de la Grand' Chambre à Soiſſons ? Pour moi j'en ai bien auguré, & je ne déſeſpère pas d'y voir bientôt tout le Parlement réuni. En attendant, voilà une Chambre royale établie au Vieux-Louvre. Cette Chambre pourra avoir quelques ſuccès pour le criminel ; mais il eſt bien difficile que le civil marche avec les ſeuls Avocats aux Conſeils, qui n'entendent rien aux formes, & peut-être pas aſſez au fonds. Si les Avocats & les Procureurs au Parlement ſe dévouoient à cette nouvelle Cour, il me ſemble que l'ancienne auroit beaucoup à perdre.

Je vous exhorte, Monſieur, à jouer au billard, puiſque ce jeu vous eſt bon. Pour moi je me promène & je m'enrhume de temps en temps : j'en ſuis logé là depuis quelques jours pour avoir voyagé avec quelqu'un qui m'a obligé de tenir mes glaces ouvertes par rapport aux odeurs.

Cette leçon me rendra plus attentif une autre fois. Du reſte ma ſanté eſt bonne & ma vie toujours la même, ſi vous y ajoutez quelques voyages à Vincennes. J'ai actuellement ici l'Abbé de la Ville. Vous ne ſerez ſûrement pas fâché de vous ſavoir en tiers avec deux hommes qui vous ſont auſſi dévoués.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 10 Novembre 1753.

J'AI reçu, Monſieur, votre lettre du 14 Octobre : j'y vois avec plaiſir que l'Ecole militaire prend de la conſiſtance. Vous ne devez pas être étonné que vos élèves aient de la peine à raſſembler leurs titres. Je ſais ce qui en eſt mieux que perſonne, parce que quand on eſt obligé de prouver ſes quartiers, il faut réunir les papiers d'un grand nombre de familles. L'ignorance, la miſère & quelquefois un ſot orgueil, ont occaſionné dans les familles nobles une ſi grande négligence & un abandon ſi extraordinaire de leurs titres, que je ſuis toujours étonné comment on peut faire des preuves. Puiſque la naiſſance, qui eſt une chimère aux yeux du Philoſophe, eſt cependant une réalité vis-à-vis du Prince & de la ſociété, comment eſt-il poſſible qu'on n'ait pas pourvu encore à la ſûreté

des

des actes? Le payſan du village en eſt le Notaire : ſes archives ſont un vieux coffre où les rats viennent manger ſes habits & ſes papiers. Mais ces notes, paſſant de génération en génération dans des familles étrangères, & ſouvent dans des provinces éloignées, comment déterrer, après un ſiècle, un acte ſans lequel ſouvent une famille perd tout ſon luſtre & par conſéquent ſon exiſtence ? Ou il ne faudroit faire aucun cas de la vraie nobleſſe, ou ſoigner davantage ce qui ſeul peut en conſtater la vérité. Comme ce que je dis là entre dans le grand chapitre de ce qu'il faudroit faire, & que ce chapitre meneroit trop loin, je me contente de vous féliciter de voir votre ouvrage croître inſenſiblement ſous vos yeux. Si vous n'étiez que raiſonnable, vous ne ſeriez pas un ſi grand citoyen. Il faut que le zèle faſſe affronter les obſtacles que la raiſon conſeilleroit d'éviter. Pour moi je crois que ce qui perd les états, c'eſt cette prétendue ſageſſe qu'on attribue à tous ceux qui n'oſent pas courir

les riſques qu'il y a toujours à vouloir procurer le plus grand bien poſſible. On veut trop faire fortune aujourd'hui, & on craint trop de la perdre quand on l'a faite : c'eſt le mal général qui afflige aujourd'hui l'Europe ; car, Dieu merci, on a beau dire, nous ne ſommes pas les ſeuls qui méritions des reproches. Malgré moi vous voyez, Monſieur, que la morale me gagne : c'eſt la maladie des gens qui ſont preſque toujours dans la ſolitude. J'y ai en effet des objets plus intéreſſans à enviſager que je ne l'avois imaginé ; mais ſi j'ai plus à penſer, je n'ai pas davantage à agir ni à faire. Je ſuis toujours préparé à l'un & à l'autre. Je vous recommande encore le mémoire que je vous ai envoyé il y a quelque temps. On me donne de vos nouvelles, & j'en ai reçu, il y a quelques jours, de très-agréables de la part du grand ami. Vous connoiſſez mes ſentimens pour vous ; il eſt ſuperflu de vous dire qu'ils ne changeront jamais.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 5 Décembre 1753.

J'AI remis, Monſieur, le mémoire de M. Abrieu à M. le Comte d'Argenſon, qui en a fait ſur le champ le renvoi à M. le Tourneur. Ce dernier, auquel je l'ai recommandé, m'a répondu qu'il en feroit inceſſamment un uſage convenable ; c'eſt-à-dire ſans doute qu'il en parlera au Miniſtre ; ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'on ne m'a pas éconduit, & que dès-lors on peut eſpérer.

Je vis Dimanche dernier, Monſieur, cette perſonne qui ſait ſi bien raccourcir l'intervalle qui eſt entre nous & auprès de laquelle je voudrois être par conſéquent plus ſouvent que je ne le ſuis. Je me trouve au courant ſur ce qui peut vous intéreſſer, & je voudrois bien pouvoir vous y mettre ſur ce qui m'intéreſſe moi-même. La différence qu'il y a de vous à moi dans notre ſéparation, c'eſt que vous êtes fait pour aller tout ſeul, & que j'ai quelquefois be-

ſoin de conſeils que j'aimerois mieux recevoir de vous que de tout autre.

Nous n'avons pas de quartiers à prouver pour l'Ecole militaire : quatre générations de père ſeulement ſuffiſent ; mais vous entendez que quatre générations ſont ſouvent l'ouvrage de ſi peu de temps, qu'on eſt obligé, dans ce cas-là, de remonter au moins juſqu'à un point qui ôte tout ſoupçon d'uſurpation. Que ſeroit-ce ſi on exigeoit ſeulement autant d'ancienneté qu'il en faut pour les Pages des deux écuries ; car pour y entrer, il faut prouver depuis 1550. Du reſte, Monſieur, vos réflexions ſur le peu de ſûreté des actes ſont très-juſtes : tout le monde en convient, & ceux même qui y ſont le plus intéreſſés n'y remédient point. Il y a en Flandre, en Artois & dans quelques provinces du Royaume, des dépôts publics : les Notaires n'y ſont point gardes-notes ; tous leurs actes paſſent dans ces dépôts, où on en délivre des expéditions à ceux qui en ont beſoin. Ces établiſſemens rectifiés, & peut-être mieux

diſpoſés qu'ils ne le ſont par rapport à l'ordre qui s'y obſerve, deviendroient un jour des tréſors publics. Mais on n'y penſera pas, & ſi un Miniſtre avoit aſſez de courage pour entreprendre une réformation auſſi eſſentielle, par combien de conſidérations ne ſeroit-il pas arrêté pour la ville de Paris ſeule, où les charges de Notaire ſont devenues un objet de cupidité, à meſure qu'elles ont perdu le premier caractère qui leur étoit propre. Je voudrois, au moins, que la nobleſſe, qui eſt aſſez heureuſe pour bien prouver aujourd'hui, pût mettre ſes titres, recouvrés à grands frais, à l'abri du temps, qui abſorbe tout quand on n'y oppoſe aucunes précautions. Mon objet a toujours été de faire de l'Ecole militaire un fonds d'archives pour la nobleſſe. Je ne vivrai pas aſſez pour cela, & quand je vivrois aſſez, peut-être ſerois-je foiblement ſecondé dans des vues auſſi utiles.

La ſeconde partie de votre lettre, Monſieur, eſt pleine de ces maximes dont on reconnoît en général la vérité & la ſoli-

dité, mais que l'on ſe renvoie les uns aux autres dans la pratique. Chacun, dans un état monarchique tel que le nôtre, eſt occupé par néceſſité de ſon propre intérêt : de-là cette envie de faire fortune & de la conſerver quand on l'a faite. La conſtitution du gouvernement a peut-être plus de part à cela que la diſpoſition des eſprits. Vous êtes à portée de faire des comparaiſons ſur cela. Avouez que je fais le gros-Jean qui remontre à ſon Curé ; mais il faut bien dire quelque choſe avant de ſe ſéparer. Il eſt bien doux pour moi de pouvoir toujours compter ſur vos ſentimens. Soyez bien ſûr, Monſieur, que je vous ſuis dévoué ſans réſerve.

A propos, j'eus hier une longue conververſation avec un Hollandois de votre robe & de nos amis : il y fut fort queſtion de vous, & je fus très-content de ſes idées ſur ce qui vous regarde.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 14 Décembre 1755.

JE vois, Monſieur, par votre lettre du 21 Novembre, que vous aurez la bonté de faire uſage du mémoire que je vous ai adreſſé pour M. Abrieu. Je ſerois bien fâché qu'on vous refuſât, & je me ſuis adreſſé à vous, non pas pour éviter le refus, mais pour aſſurer le ſuccès.

Toutes les fois que vous me mandez qu'un de mes confrères eſt avec vous à la campagne, je regrette que le ſecret de M. de Bacqueville (1) n'ait pas réuſſi : je volerois vers vous & j'y répondrois bien volontiers à la queſtion que vous me faites ſur l'exil du Parlement à Soiſſons. Je vois avec plaiſir qu'on a formé un plan, & je ſouhaite & eſpère que rien n'empêchera de le ſuivre. Sans plan on ne fait rien, &

(1) Fou qui ſe caſſa la cuiſſe en voulant voler.

quand ceux qu'on adopte ne feroient pas les meilleurs, ils mènent plus lentement au but ; mais ils y mènent enfin quand on a la conſtance de les ſuivre & de les remplir.

Je ſavois déja l'incommodité de M. votre frère & ſon rétabliſſement : je vois que votre cœur eſt toujours le même. L'on me mande qu'il y a ſujet d'être plus content : c'eſt le but de mes vœux les plus ardens & les plus ſincères.

Ma vie eſt occupée à penſer : elle eſt forcée d'ailleurs à l'oiſiveté ; ainſi elle coule tout doucement de rhume en rhume & de fluxion en fluxion. J'ai fait plus de travaux de cabinet qu'aucun de mes prédéceſſeurs. Je jouis ici d'un grand bien, qui eſt l'eſtime publique, & j'ai la conſolation de faire rendre au nom du Roi le tribut de reſpect qui lui eſt dû. De plus, je ne ſuis chargé & je ne cours pas après les affaires dont on ne me charge point. Je vous ſouhaite, ſelon l'uſage du pays, les bonnes fêtes & une bonne ſanté. Vous êtes certainement bien néceſſaire au bonheur de ma vie ;

mais je crois que vous ne l'êtes pas moins à l'Etat : j'en dirois bien les raisons si l'on me pouſſoit un peu.

Une grande amie me donne tout à l'heure de vos nouvelles.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 26 Janvier 1754.

JE vous écris aujourd'hui, Monſieur, pour vous demander de vos nouvelles qui me manquent, & pour vous donner des miennes. Je ne me porte pas trop bien depuis un mois, ſans être pourtant malade. Je ne dors point; j'ai la tête peſante, des douleurs tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. L'humidité affreuſe de cet hiver, & l'impoſſibilité de marcher ſur les pierres dures & gliſſantes dont Veniſe eſt pavé, outre qu'il faut paſſer dans des rues plus étroites que les allées des petites maiſonettes de Paris, où l'on reçoit des coups de coude, des ponts continuels à paſſer, qui ſont gliſſans & fort dangereux, n'ayant point le plus ſouvent de garde-foux: ajoutez à cela que je ne puis me promener décemment dans Veniſe que maſqué & que le maſque m'étouffe, me fait ſuer; d'où s'enſuit infail-

liblement un rhume. Me voilà déterminé par force à prendre une maiſon de campagne : je ſens que ma vie y eſt intéreſſée ; augmentation de dépenſe. J'ai mangé l'année paſſée près de vingt-trois mille francs par-delà mes appointemens, dont les trois quarts ont été employés à recevoir les Etrangers de marque & Princes & Princeſſes d'Allemagne, & le reſte pour les affaires de l'ambaſſade. La correſpondance me ruine ; on m'adreſſe des paquets de Conſtantinople & d'ailleurs : tous les frais de poſte portent ſur moi en entier. Voilà la ſituation de ma ſanté & de ma fortune. Celle de mon eſprit eſt auſſi tranquille qu'elle peut l'être. Il arrive ici, de tous côtés, des nouvelles brillantes ſur mon compte, toutes inventées pour me brouiller avec les gens en place. Jamais perſécution ne fut plus marquée. Je ſais bien que ce n'eſt pas moi tout ſeul à qui on veut nuire & qu'on pourſuit ſi loin ; mais c'eſt moi qui en ſouffre. D'ailleurs je vois clairement que, par ces artifices, on trouvera

le ſecret de me faire reſter les bras croiſés dans mon cul-de-ſac. Tout cela me chagrine, parce que je n'ai aucun état fixe, parce que ma fortune n'eſt que dérangée au lieu d'être commencée ; mais après un peu de réflexion, je vois que je ſuis, à peu près, comme tout le monde ; quelques exemples me conſolent ; d'autres me donnent de l'eſpérance, & de tout cela j'en recueille le fruit de me confirmer tous les jours davantage dans mes principes d'honnêteté & de philoſophie. Je cherche mon bonheur dans le témoignage ſeul de ma conſcience & dans la conſtance de quelques amis, à la tête deſquels vous êtes & ſerez, je vous le jure, toujours.

Je reçois dans ce moment, Monſieur, votre lettre du 13, qui me fait grand plaiſir & me tranquillise ſur la goutte de M. votre frère. Je ſuis fâché que celle de M. d'Argenſon ait été ſi forte ; puiſſe-t-elle le préſerver d'ici à long-temps. Je préviens comme vous voyez vos déſirs : vous trouverez dans cette lettre un détail exact de ma ſanté.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 9 Mars 1754.

VOTRE lettre du 21 Février m'a fait plus de bien, Monſieur, que je n'en eſpère du changement d'air. L'ame guérit le corps. Le plus grand ſacrifice qu'on faſſe au Roi dans les pays étrangers, n'eſt pas celui de ſon repos; c'eſt le retranchement de ces conſolations pures que donne la communication avec les vrais amis. J'aurois plus beſoin que jamais de retrouver ce jour de la ſemaine que je paſſais avec vous. Je n'ai ici perſonne à qui je puiſſe ouvrir mon ame ni même communiquer mes idées, aucune diſſipation intérieure; enſorte que j'agis continuellement ſur moi-même. Je ne regrette cependant pas d'être loin de Paris: j'y verrois les choſes de plus près, & il n'y a rien à gagner de voir de près les choſes triſtes. Je m'afflige ſouvent comme citoyen; mes affaires & ma fortune ne me font pas

autant d'impreſſion qu'on peut le croire. Je vois vaguement dans l'avenir que je dois ſortir de l'état où je ſuis : je ſais qu'il faut ſe ruiner dans l'ambaſſade, & que cela ſert même de beaucoup pour en aſſurer le ſuccès : quelques exemples peuvent faire peur, mais ils ſont rares ; ma plus grande peine n'eſt donc que d'aſpirer à être utile, d'en ouvrir modeſtement les voies, & d'être toujours renvoyé à l'inaction & à l'inutilité : voilà pour le moral. Dans le phyſique, je vis dans un air marécageux & ſalé qui m'eſt contraire : ainſi, malgré la dépenſe, je cours au remède & j'ai loué aujourd'hui une maiſon de campagne : je m'en applaudis, puiſque vous approuviez déja le projet il y a un mois. Une ſaignée du pied m'a fait connoître que mon ſang étoit plutôt trop fluide & trop fondu que trop épais : il me porte moins à la tête depuis cette ſaignée ; mais j'ai toujours ſur le viſage des taches rouges qui paroiſſent & diſparoiſſent. Je ne ſouffre plus de la poitrine ; mais je ſouffre du genou droit, dont

les os de la jointure craquent dans tous les mouvemens que je fais : il me ſemble d'avoir une jambe de bois. J'eſpère que le mouvement rétablira la circulation des liqueurs & leur fera reprendre leurs canaux ordinaires. En attendant que la ſaiſon permette que j'aille m'établir à la campagne, j'irai me promener dans ma nouvelle maiſon. L'établiſſement fait, je viendrai coucher le Jeudi à Veniſe pour en partir le Samedi au ſoir après l'expédition des Couriers. Voilà mon ordre de bataille que j'envoie à mon Général.

J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de M. votre frère, qui m'annonce ſon rétabliſſement. Je n'ai de commun avec vous que le bon cœur & les rhumes. Conſervez-vous autant que vous le pourrez. Vous ne doutez pas que je ne le déſire du fond de mon cœur. Vous m'empêchez de m'alarmer de la rechûte de M. d'Argenſon. Vous ſavez que je ne ſuis pas ami à demi, & que rien ne peut tant me troubler dans ma ſolitude que la perte de ceux à qui je ſuis

attaché. Quand il ſera dans le cas d'écouter des bagatelles, faites-le reſſouvenir du mémoire de M. Abrieu. Je vois vos déſirs & vos eſpérances ; à qui puis-je m'en rapporter plus qu'à vous-même ſur mon ſort ? Quel qu'il ſoit, il ne changera rien aux ſentimens d'un cœur qui eſt entièrement à vous.

J'apprends dans le moment la mort de Monſeigneur le Duc d'Aquitaine, & je ſens bien vivement combien eſt grande cette perte : une mère, en pleurant ſon fils, peut faire beaucoup de mal à celui dont elle eſt enceinte. Notre grande amie m'a appris avec beaucoup de douleur cette nouvelle ſi triſte.

L'ABBÉ

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 27 Avril 1754.

DANS le temps que je liſois, Monſieur, une lettre d'une grande amie, qui me mandoit que vous aviez été un peu incommodé, j'ai reçu celle dont vous m'avez honoré le 5 de ce mois. J'imagine, ou du moins je veux me flatter que votre ſanté eſt tout-à-fait rétablie ; la mienne n'eſt plus reconnoiſſable depuis que je paſſe trois jours de la ſemaine à la campagne. Toute ma maiſon éprouve le même effet que moi ; preuve certaine que c'eſt l'air qui nous étoit contraire. Vous faites un uſage digne de vous des pois de votre jardin. Vous pouvez vous vanter à moi de tout ce que vous faites, parce que je croirai toujours que vous vous rendez ſeulement juſtice. Je crois vous avoir déja dit que vous reſſemblez aſſez à ces Conſuls qui cultivoient leurs champs après avoir commandé les armées.

Vous m annoncez deux bonnes nouvelles tout-à-la fois ; celle de la réconciliation de M. votre frère avec l'Ecole Militaire, & celle de la fin d'une guerre qui m'a mille fois déchiré le cœur. Je vois que ce que j'avois le plus desiré est enfin prêt d'arriver : ne me laissez pas ignorer l'entière pacification ; elle sera suivie d'une amitié d'autant plus sincère qu'on en aura senti le prix en s'exposant à la perdre. Pour rendre la chose encore plus agréable à vos yeux, je ne craindrai pas de vous avouer qu'il ne pouvoit rien arriver qui mît mon cœur plus à l'aise, ni qui pût m'être autant utile que l'événement auquel vous me préparez. Quelle différence pour moi d'avoir auprès d'une amie un ami éclairé, ferme & généreux ! J'avois grand besoin de ce rapprochement. On se laisse éblouir quelquefois par les apparences d'un intérêt faux. On imagine que puisqu'on me loue on me veut du bien, & laissant échapper les occasions prochaines, on se berce de l'idée d'en trouver de plus favorables. Pendant ce temps-

là les places ſe rempliſſent, le temps s'écoule, & l'on croupit inutilement dans un cul-de-ſac. On a beau en tirer tout le parti imaginable, on ne peut jamais montrer des ſervices importans, & le mérite qu'on a d'ailleurs n'étant pas ſoutenu par des réalités palpables & viſibles, ſe perd; la ſenſation qu'il a pu faire s'affoiblit inſenſiblement; en conſéquence nul crédit pour forcer les récompenſes, nulle reſſource pour être employé dans des choſes plus importantes. Que ne puis-je vous dire tout ce que je confierois à votre amitié! Vous ſeriez étonné, & certainement vous donneriez quelques éloges à ma conduite & à mes reſſources. Je voudrois ſur-tout pouvoir vous montrer la ſuite de certaines réflexions que je vous communiquai à la campagne; comme vous fûtes content des premières, j'ai lieu de croire que vous ne ſeriez pas mécontent des dernières.

Vous m'avez annoncé deux bonnes choſes; mais elles m'en font deviner une troiſième qui me fâche à bien des égards.

Universitas BIBLIOTHECA ttav ensis

Plus de douceur dans votre vie vous rendra toute votre ſanté, comme plus de travaux utiles dans la mienne me rendroient heureux à proportion de mes ſervices. Être libre & maître de ſon loiſir, ou remplir ſon temps par des travaux dont l'État puiſſe recueillir les fruits, voilà les deux poſitions qu'un honnête homme doit deſirer; le milieu de cela reſſemble à l'anéantiſſement; cependant je vous tromperois ſi je vous laiſſois croire que je ſuis accablé ſous le poids de mon oiſiveté; j'en ſens le fardeau, mais je le porte avec courage & même avec aſſez de gaîté. Devinez au ſurplus les remercîmens que je ne vous fais pas, & ſoyez aſſuré de la conſtance de mon attachement & de ma tendre amitié pour vous.

Je crois que vous verrez notre ami de Suiſſe cet hiver.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

23 Mai 1754.

Si je ſuis, Monſieur, en retard avec vous, ce n'eſt que par mes lettres ; car je vous jure que perſonne n'eſt plus que moi à votre ſuite & par mes ſentimens & par mon eſprit ; mais mon temps ſe remplit & ſe comble de manière que, ſans avoir rien à faire, je n'en ai jamais aſſez. J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier. J'y vois avec grand plaiſir que votre ſanté eſt meilleure, & que c'eſt votre maiſon de campagne qui produit ce bon effet. Conſervez cette maiſon, Monſieur, tant que vous ſerez à Veniſe ; le bien que vous y trouverez vaut mieux cent fois que tout le reſte. J'arrivai Lundi au ſoir de Brunoi, où j'étois allé le Samedi ; c'eſt le ſecond voyage de cette eſpèce que j'y fais depuis quinze jours, & ce ne ſera pas le dernier. Vous allez dire que je me porte par-tout

où je trouve à gagner pour l'objet qui m'occupe ; il eſt vrai au moins que quelquefois ces intérêts acceſſoires ſont très-propres à réveiller les intérêts principaux, & à leur rendre toute leur force. Du reſte, la guerre où vous m'avez laiſſé n'eſt pas encore terminée. Ce n'eſt pas à vous que l'on doit dire que les grandes difficultés ſe rencontrent toujours dans les préliminaires de la paix la plus deſirable & la plus deſirée. On ſe tracaſſe ſur les qualités, ſur les pouvoirs, ſur les préſéances ; perſonne ne doit paroître deſirer trop fort le ſuccès de ſon objet, & celui qui marque le mieux une indifférence qu'il n'a pas, eſt le plus habile ; ce rôle convient ſur-tout aux grandes puiſſances, de la dignité deſquelles il n'eſt pas de paroître demander la paix ; mais ſi les petites ſont moins fortes, elles ſont auſſi plus fières & plus fermes, & de là les longueurs. Telle eſt, Monſieur, la misère des hommes. Pour moi, qui me fâche & m'affecte de bonne foi, je reviens de même quand une fois on m'a rendu juſtice, & je me mets peu en

peine que l'on penſe que j'aie fait les premiers pas. Vous jugez bien que je ſuis inſtruit de tout ce qui vous concerne ; ce que je puis dire de mieux, c'eſt qu'il faut de la patience. Tout ici-bas dépend des circonſtances, & ces circonſtances ont des révolutions ſi fréquentes, que ce que l'on peut faire de plus ſage eſt de ſe préparer à les ſaiſir au moment qu'elles tournent à notre point. Il eſt preſque toujours dangereux de vouloir les forcer ; on n'y gagne que des tourmens qui s'accroiſſent à meſure que nos eſpérances ſemblent s'éloigner, & c'eſt ainſi que l'on paſſe ſa vie ſans y trouver un moment de ſatisfaction. Agiſſons donc toujours ; mais ne forçons rien, & ſur-tout tâchons de ne pas donner dans les piéges que l'envie ou la mauvaiſe volonté tend ſur notre chemin. Je ſuis trop vieux & je n'ai pas aſſez de prétentions pour uſer de cette morale, qui ne convient qu'à votre poſition & à votre âge.

M. d'Argenſon vint à Vincennes le 17 : il y avoit près de cinq mois que nous ne

l'y avions vu : nous n'en avons eu que plus de plaiſir à l'y recevoir. Il y viendra encore une fois ou deux avant le voyage de Compiegne ; car ſa préſence n'y eſt pas de trop. J'ai été content de ſa ſanté : il eſt déterminé à ne vivre que de lait ; il en prend le matin & le ſoir qui paſſe bien, & dans l'intervalle il ſe nourrit de riz au bouillon. Avouez que voilà un eſtomac bien converti. Il falloit cela pour nous le conſerver. Pour moi j'ai recommencé l'uſage des eaux de Seltz & du lait : je m'en trouve très-bien & je continuerai tout l'été. J'ai beſoin de me rafraîchir le ſang & je crois bien que vous n'en doutez pas. Je vous aime toujours autant que je vous honore.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 22 Juin 1754.

UN enchaînement de petites affaires m'a empêché, Monſieur, de répondre ſur le champ à votre lettre du 23. Nous n'en ſommes plus, Dieu merci, aux complimens, & nous ne riſquons rien ni l'un ni l'autre à penſer qu'une lettre de plus ou de moins n'ajoute ni ne diminue rien au fond de nos ſentimens. Quoique ma lettre ſoit datée de Veniſe, je vous écris de ma campagne, à laquelle je dois ma ſanté & peut-être la vie. Outre le bénéfice de l'air, j'y trouve une variété, ſi ce n'eſt d'occupations, du moins de diſtractions qui m'empêche d'être accablé de ma ſolitude & dévoré par mes propres réflexions. Je vous dis toujours que je ſuis ſeul à Veniſe, parce que je n'y ai encore trouvé perſonne à qui je puiſſe ouvrir mon cœur. Voilà le plus grand des maux quand on quitte ſon

pays. Au ſurplus je ne reçois guère d'autre conſolation de la part de mes amis, que de les voir flotter entre toutes les idées qu'on leur préſente, parmi leſquelles il y a ſouvent des piéges, qu'il faut que je démêle tout ſeul, ſans pouvoir en juger par la mine de ceux qui les tendent. On me perſécute pour prendre des engagemens (1), ſans faire réflexion que c'eſt une matière ſur laquelle je ne dois recevoir d'avis de perſonne. Cherche-t-on des prétextes pour pouvoir faire différer la nomination d'une place qui m'a été promiſe ? C'eſt bien mal raiſonner ; car je ne ſuis pas dans une poſition ordinaire. L'expectative m'a été annoncée en forme ; on en a fait part à la République, & la République a témoigné ſa joie (2). La gazette de France l'a annoncée à l'Europe entière (3). Ai-je quelque ennemi aſſez ſot pour imaginer que, ſans

(1) Dans les Ordres Eccléſiaſtiques.

(2) Je parie que la République ne s'en ſoucioit guères.

(3) Qui ne s'en ſoucioit pas davantage que la République. La vanité poetique perce ici.

les plus fortes raiſons, on veuille décréditer un miniſtère public ? En tout cas je ne crains rien ; je ſais ce que je dois faire dans les places où le Roi me mettra : j'en remplirai toujours les devoirs de mon mieux, & je me conformerai aux loix & aux conditions qu'elles impoſent. Juſqu'à leur vacance je n'ai qu'à me préparer à tout ce que je dois faire, & à éviter les démarches précipitées & intéreſſées dont on ne manqueroit pas de me faire un tort. La ſeule choſe ſur laquelle je puiſſe me louer, c'eſt d'avoir une grande ſuite dans mes idées & de mettre tout mon courage à rejetter les conſeils bons ou mauvais qui me feroient me contredire moi-même. Rien ne m'empêche aujourd'hui de prendre un état ſérieux ; mais il faut des préparations à tout & des gradations. Mes réſolutions ſont priſes ; mais il faut me laiſſer le choix des momens, parce que, je le répète, en pareille matière, je ne dois recevoir de conſeils de perſonne. J'ai écrit à M. d'Argenſon, que j'étois prêt de donner ma parole

au Roi de ne quitter jamais l'état eccléſiaſtique : en voilà aſſez pour tranquilliſer les Eccléſiaſtiques : le ſurplus doit être décidé par ma ſeule conſcience (1). Je crois, Monſieur, que vous ne déſapprouverez pas cette façon de penſer & de parler (2) : toute autre conduite ou langage ne vous paroîtroit pas digne de votre ami. Je ſais bien par où j'ai commencé à vous plaire ; c'eſt par l'endroit que j'eſtime le plus en vous-même : ainſi ſoyez aſſuré que je conſerverai cette partie très-intacte. J'aime vos voyages à Brunei ; j'aimerois auſſi que les préliminaires du traité ne fuſſent pas ſi longs à régler ; mais je n'ai pas de peine à comprendre par combien de raiſons différentes cette concluſion peut être retardée. Portez-vous bien, conſervez-moi votre amitié ; ce ſont les vœux les plus utiles que je puiſſe faire pour vous & pour moi.....

(1) Ami Lecteur, croyez-vous à cette conſcience ?

(2) *Penſer*, non ; *parler*, oui.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 24 Juillet 1754.

NON, Monſieur, ce n'eſt plus une lettre de plus ou de moins qui doit décider de nos ſentimens : ſi je pouvois penſer que les vôtres tinſſent à cela, je vous écrirois plus ſouvent. Je réponds à celle que vous m'avez écrite le 22 de Juin : je ſuis charmé d'y voir que vous êtes content de votre ſanté ; puiſque votre campagne y contribue, ſortez-en le moins que vous pourrez : j'uſe de cette recette depuis long-temps, & je m'en dégoûterai d'autant moins, que j'y crois ma conſervation attachée. Je ſuis inſtruit de ce que l'on exige de vous, & ſans vous avoir parlé, j'ai dit toutes les choſes que vous me mandez. Je vous connoiſſois trop pour penſer que vous vouluſſiez aſſurer vos eſpérances aux dépens de vos ſentimens intérieurs. Si on n'a pas dû vous cacher ce qui s'eſt paſſé ſur cela, on a dû au moins vous laiſſer toute liberté : il y

a bien de l'inconſéquence à mettre à pareil prix les graces auxquelles vous pouvez prétendre ; car enfin eſt-ce un engagement qui en rend plus digne ? Je ne ſuis pas étonné que nous en voyons de ſi mauvais. Pour moi, Monſieur, je ne vous donnerai ſur cela d'autre conſeil que celui de ne jamais rien faire qui vous répugne. Il eſt des choſes dont le mérite ne nous reſte jamais quand on peut les attribuer à certains motifs, & l'honnête-homme ne veut pas même s'expoſer au ſoupçon. Il ne vous faut, Monſieur, qu'un peu de patience : je vois le terme s'avancer. Ce pays-ci eſt un tableau mouvant, dont les ſituations changent ſouvent. Je ſuis bien ſûr que vous avez été affligé de la perte irréparable qu'a faite votre amie : je l'ai été moi-même & j'ai écrit : on m'a fait une réponſe qui eſt telle qu'elle pouvoit être dans une circonſtance auſſi douloureuſe. La mort du père n'y a rien ajouté, parce qu'il n'y avoit rien à y perdre. Le retour du Parlement eſt enfin bien décidé. Les lettres de rappel ſont par-

ties, au moins celles qui regardent les exilés les plus éloignés de la capitale. Les autres partiront ſucceſſivement, de manière que tous puiſſent arriver à peu près dans le même temps. On ignore abſolument les conditions de la grace du Roi, & il eſt tout ſimple que bien des gens en ſoient en peine. On obſerve ſur cela le plus grand ſecret. Votre Miniſtre n'eſt pas bien; il crache le pus, & la fièvre fait tous les jours des progrès : on vous l'a ſans doute mandé. J'ai été Samedi & Dimanche à Brunoi, ou pour mieux dire j'y ai paſſé ces deux jours-là. Je ſuis arrangé pour y aller tous les quinze jours, tant que ma ſanté le permettra..... Adieu, Monſieur, ne faites pas trop de réflexions, & conſervez-vous pour l'homme du monde qui vous eſt le plus attaché.....

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe le 9 Octobre 1754.

J'APPRENDS par l'amie reſpectable qui m'avoit allarmé ſur votre compte, Monſieur, que vous êtes abſolument rétabli ; mais elle me dit en même temps qu'il y a trois mois que vous n'avez reçu de mes nouvelles. Cela m'étonne d'autant plus, qu'avant ma lettre de la ſemaine paſſée, je vous en ai écrit trois, ſur leſquelles vous ne m'avez point répondu, & qui ne contenant à la vérité que des détails qui me ſont perſonnels, n'en étoient pas moins intéreſſans pour un ami. Je ne puis ſoupçonner qu'elles ayent été ſupprimées, parce que certainement elles n'en valoient pas la peine ; mais je me dépêche de me juſtifier ſur cet article, parce que certainement je ſuis incapable de vous négliger & de ceſſer de vous être inviolablement attaché.

LE MÊME AU MÊME.

A Veniſe, le 18 Octobre 1754.

JE ſais, Monſieur, pourquoi vous n'avez pas voulu m'envoyer du vin de Champagne, & je vous remercie du motif. Cependant il y a apparence que ce retour que vous conſeillez, & que mes autres amis approuvent, ſera encore retardé. Une amie importante fait à ce ſujet des réflexions qui vous ſeront communiquées par un autre ami (1). Toutes ces longueurs me mettent dans le cas de recevoir M. le Duc de Penthievre, & par conſéquent de beaucoup dépenſer, ſans que ce Prince puiſſe ni s'en appercevoir, ni encore moins m'en ſavoir gré. Vous avez pu voir M. de Chavigny à Brunoi avant que de recevoir cette lettre. J'ai eu avec lui un commerce aſſez intime d'amitié & de vues, ſur leſquelles il ne manquera pas, à ſon ordinaire, de faire

(1) Il avoit bien des amies, qui ſans doute méritoient toutes ce titre. Quel Abbé !

ſes commentaires. J'ai lieu de croire qu'il parlera bien, & il ſera un peu mieux écouté qu'il ne l'étoit du défunt Miniſtre. Pour moi j'ai déja beaucoup à me louer du ſucceſſeur. Auſſi lui ai-je écrit une lettre détaillée ſur mes affaires, confiance que l'autre ne m'avoit point inſpirée. Vous ne doutez pas que je ne fuſſe charmé de vous revoir, & qu'auſſi ſenſible que je l'ai été à me ſéparer de mes autres amis, mon plus grand bonheur ne fût de me rapprocher d'eux ; mais je vous avoue que je ſuis honteux de revenir comme je ſuis parti. Tout ce qui vaquera pendant mon ſéjour en France, dont je pourrois être ſuſceptible & que je n'obtiendrai pas, ſera compté par mes ennemis pour un dégoût. Si j'étois aſſuré que ma préſence déterminât les graces dont j'ai beſoin & celles dont je ſuis ſuſceptible, je reviendrois avec joie ; mais il y a un article eſſentiel (les Bénéfices) ſur lequel certainement je n'opérerai rien ; & à l'égard des places politiques, il vaut mieux que nos amis les demandent

pour nous, que de les briguer ſoi-même. Voilà tout ce que la diſtance où nous ſommes l'un de l'autre me permet de confier à une lettre & à votre amitié : je la réclame comme un bien que je me ſuis acquis par toute l'étendue de celle que j'ai pour vous. . . . . .

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 3 Novembre 1754.

JE ne veux pas, Monſieur, vous faire de reproches ; cependant je vous avoue que j'ai trouvé fort long le temps que j'ai paſſé ſans recevoir de vos nouvelles, & ſi long, qu'il m'en a échappé quelques plaintes. Enfin j'ai votre lettre du 18 du mois dernier : elle m'a trouvé en mauvais état ; ſaigné quatre fois en trois jours pour un mal de gorge ; la goutte aux deux pieds au bout de tout cela ; goutte qui me tient encore, mais qui ne ſe fixe pas tellement aux pieds, que je ne la ſente aux reins : voilà ma ſituation actuelle. Je ſuis tombé malade dans le temps préciſément que M. de Chavigni arrivoit à Brunoi. Il alloit à Fontainebleau, au moyen de quoi je n'ai pas encore eu le plaiſir de le voir : je l'attends avec impatience. Ce n'eſt que depuis ma convaleſcence que j'ai été inſtruit de ce qui vous regarde par un billet détaillé que j'ai jetté au feu après l'avoir

lu. Ce billet étoit plein des réflexions que vous me faites. La ſource en eſt trop bonne & trop bien intentionnée ſans doute, pour que j'aie rien à y oppoſer. A tout cela, Monſieur, il ne faut que de la patience, &, comme je vous le diſois dans une de mes lettres, il eſt de la prudence de ne pas vouloir forcer les circonſtances. Vous avez heureuſement ici des amis qui penſent & qui agiſſent pour vous. Vous avez déja beaucoup gagné dans la révolution qui a mis les affaires qui vous ſont relatives en d'autres mains : vous ne vous y attendiez pas, & il en ſera de même des autres évènemens heureux de votre vie. Ce ne ſont pas ordinairement les choſes que l'on prévoit & que l'on veut prévoir qui arrivent le plutôt. Adieu, Monſieur, en voilà aſſez pour un homme qui manque de force. Toute mon ame me reſte heureuſement, & elle goûte avec grand plaiſir, en finiſſant cette lettre, les ſentimens que vous lui avez inſpirés.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 2 Novembre 1754.

JE ne vous écris qu'un mot, Monſieur, pour vous dire que j'ai frémi quand j'ai vu dans une lettre de notre reſpectable amie, que vous aviez été ſaigné pluſieurs fois pour un grand mal de gorge : elle m'a raſſuré enſuite en m'apprenant que la goutte vous avoit délivré de tout danger. Je ſavois bien que je vous aimois de tout mon cœur, mais j'en ſuis encore plus aſſuré : ménagez-vous & aimez toujours l'homme qui vous eſt le plus tendrement & le plus inviolablement attaché.

Je ne vous dis rien de mes affaires, parce que je n'en ſais rien moi-même. Le nouveau Miniſtre avec lequel & ſous lequel je travaille, me donne des conſolations qui m'étoient refuſées avant lui. Je jouis de mon travail, & cette récompenſe me conſole de la privation des autres graces. M. le

Duc de Penthievre vient paſſer huit jours ici, & mettre le comble à toutes les autres dépenſes extraordinaires que le haſard a raſſemblées & réſervées uniquement pour moi. J'attends, Monſieur, de vos nouvelles avec impatience.....

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Plaiſance, le 26 Novembre 1754.

J'AI reçu, Monſieur, ce billet que vous m'avez écrit dans le premier mouvement de votre cœur : je vous laiſſe à penſer l'effet qu'il a produit ſur le mien. Je vous ai donné moi-même de mes nouvelles depuis mon accident : je ſuis mieux à préſent que je n'étois alors ; mes forces reviennent, quoique je ſois encore dans le plus grand régime : je compte même pouvoir prendre l'air inceſſamment. Les nouveaux témoignages d'amitié que cela me vaut de votre part me ſont bien précieux ; c'eſt un bail que nous renouvellons & que je tiendrai ſûrement juſqu'à la fin. Je raſſemblai il y a quelques jours dans mon cabinet quatre perſonnes qui ne doivent pas tenir le dernier rang dans la liſte de vos amis : M. le Baron de Montmorenci, M. de Chavigni, M. l'Abbé de la Ville & moi. Il y avoit bien long-temps, comme vous

le ſavez, que je n'avois vu le premier ; je n'en ai pas été moins ſenſible à ſon retour & à la bonne foi qu'il y a miſe. En effet, Monſieur, ma ſituation a été bien adoucie par la révolution qui vous a procuré à vous-même de l'adouciſſement. Il ne me reſtoit qu'une peine, que j'avois trouvée encore où je ne devois pas en attendre. M. de Salieres m'en a délivré en ſe retirant de l'Ecole militaire : il m'a découvert en ſix mois ce que vingt-cinq ans de liaiſons n'avoient pas été capables de me faire appercevoir. Si cela eſt contre mon diſcernement, au moins cela n'eſt pas contre mon cœur.... Adieu, Monſieur, prenez patience & conſervez votre ſanté.....

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 23 Novembre 1754.

JE n'ai reçu qu'aujourd'hui, Monſieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 3 de ce mois : tous les couriers retardèrent la ſemaine paſſée. Je ne me plains pas de vos reproches ; ils prouvent l'amitié ; mais, je vous répète encore, qu'indépendamment des deux lettres que je vous ai écrites depuis que j'ai appris votre état, vous deviez en avoir reçu trois autres, y compris celle du 18 Octobre dont vous m'accuſez la réception : peut-être mes Secrétaires ont-ils oublié de les mettre dans le paquet de Geneve : je n'en ſais rien, mais ſoyez ſûr que je ne puis vous négliger, parce que je vous aime trop tendrement pour cela, & que je penſe à vous cinquante fois par jour. Des nouvelles plus fraîches que votre lettre du 9 me diſent que vous êtes rétabli, & je le le ſouhaite de tout mon cœur. Au nom de

Dieu, apprenez à mes meilleurs amis à ne pouſſer rien avec ardeur de ce qui me regarde, que les ſeuls ſecours pécuniaires. A l'égard des places, il faut ſavoir lever le ſiège quand elles ſe défendent trop long-temps. Mon amie de Verſailles & mon nouveau Miniſtre ſont d'accord & doivent bien être au fait. On s'eſt trompé ſur l'article principal : on comptoit avoir la cheville ouvrière & on ne l'a pas ; qu'y faire ? Ce n'eſt pas la première fois que les relations de certains hommes empreſſés ont été fauſſes ; il faut ſe retourner d'un autre côté. Tout lieu où il y aura à travailler vaut mieux pour moi que Veniſe, où j'ai une entrée à faire. Ces ſortes de fonctions déshonorent les Miniſtres & les Nations qu'ils repréſentent quand elles ſont meſquines, & n'ajoutent rien ni à leur réputation ni à leur mérite quand elles ſont magnifiques : ainſi je ſuis très d'avis qu'on me les épargne, à moins qu'on ne voie clair comme le jour que cela décide une Abbaye conſidérable pour moi ; mais il faut que cette certitude

ſoit entière ; ſans quoi c'eſt une duperie de commencer par ſe ruiner inutilement ſur le vague eſpoir d'une récompenſe. Les flots me pouſſent & me repouſſent : un ambitieux ne ſeroit pas fâché d'être à ma place ; mais tout ce qu'il eſt permis à un homme raiſonnable dans cette poſition, c'eſt de ne pas ſe roidir contre la vague : c'eſt ce que je fais de mon mieux. Je vous aime ; je vous ſuis attaché par devoir, par goût & par des rapports de caractère, & il faut que je vous quitte pour mille embarras que me donne l'arrivée de M. le Duc de Penthievre, qui ſera ici après demain. Ma maiſon eſt préparée pour le recevoir, en cas que de certains honneurs puiſſent lui être également rendus, lui logeant chez moi : un autre palais eſt tout prêt dans le cas contraire. La déciſion pourra bien ne venir que demain : voilà où j'en ſuis dans ce moment. Tout ira bien d'ailleurs ; mais imaginez ce que c'eſt que de loger, pendant huit jours, un Prince du ſang, & de le nourrir avec ſa ſuite. J'eſpère qu'il par-

tira content : voilà tout ce qui me conſole. Adieu, Monſieur, vous n'aurez jamais un ami plus ſincère que moi ni plus tendre....

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

A Veniſe, le 7 Décembre 1754.

JE ne vous écris qu'un mot, Monſieur, parce que je ſuis encore dans l'embarras du ſéjour qu'a fait chez moi M. le Duc de Penthievre & ſa ſuite. Je me ſuis très-bien tiré de cet embarras. Après beaucoup de dépenſes faites avec profuſion, mais ſans déſordre, il me reſte l'amitié d'un Prince *honnête-homme*, & la ſatisfaction d'avoir contenté tous les ordres & tous les étages de ſa maiſon. Le Roi m'a permis d'aller faire un tour à Parme. Je vous avertirai du temps où je compte y aller faire ma cour à Madame Infante. Je vois qu'on s'occupe beaucoup de moi à Paris. Mon ſentiment eſt toujours *de ne pas prendre les places d'aſſaut & de ne point refuſer celles qui veulent ſe rendre d'elles-mêmes.* Si vous approuvez cette façon de penſer, faites-en la baſe de la conduite de mes amis. . . . . .

J'approuve qu'un de nos amis (1) va rentrer dans une carrière qu'il étoit dommage qu'il eût abandonnée : je m'en réjouis de tout mon cœur. Ma ſanté eſt aſſez bonne, à un rhume de cerveau près. Mon ame eſt tranquille, Dieu merci. Plus je fais mon devoir, plus j'amaſſe de titres pour avoir des graces, plus je les attends avec patience. La République, à l'occaſion de M. le Duc de Penthievre, a bien prouvé, par les honneurs qu'elle lui a rendus, *malgré l'incognito*, le reſpect qu'elle a pour le Roi & l'envie qu'elle a de m'obliger : mes faux amis & mes envieux m'en haïront davantage (2) ; mais cela ne m'empêchera pas de marcher toujours par la ligne la plus droite, parce qu'elle eſt toujours la plus courte. Conſervez-moi votre amitié, & ſoyez aſſuré de mon cœur comme du vôtre.

---

(1) L'Abbé de la Ville.

(2) En vérité ce ſujet n'en vaut pas la peine.

M. DU VERNEY,

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Plaiſance, le 31 Décembre 1754.

MA lettre du 28 Novembre, Monſieur, a croiſé celle dont vous m'avez honoré le 23 du même mois, & j'en ai reçu depuis une du 7 de Décembre. Pour cette fois-là, il n'y en a pas de perdues & je m'en félicite. Ma ſanté eſt toujours chancelante. Les quatre ſaignées du mois d'Octobre, la goutte & les rhumatiſmes qui les ont ſuivis m'ont affoibli à un point que je ne puis vous rendre. Il a fallu d'ailleurs travailler ſur mon ſang, qui paroiſſoit appauvri; de ſorte que je n'ai pas ceſſé de faire des remèdes. Je commence cependant à m'émanciper. J'ai été à Vincennes pluſieurs fois: j'ai même fait deux courſes à Paris; l'une pour y voir mon frère; l'autre pour y voir Madame de Chabannes, qui a perdu ſon mari: elle a vu mourir, dans le cours de cette année, ſon mari, ſon père & ſon frère

frère unique. Je n'ai pas encore pu voir votre grande amie de Paris : elle m'a envoyé pluſieurs fois M. Brun (1). Il me tarde bien d'aller lui faire ma cour & de m'entretenir avec elle de vos intérêts. Comment ne ſerois-je pas de votre avis ſur la conduite que vous croyez que l'on doit tenir par rapport à vous ? N'ai-je pas eu l'honneur de vous dire dans toutes mes lettres, que je penſois qu'il ne falloit rien forcer : je penſe toujours de même, mais en même temps je crois qu'il faut profiter de toutes les circonſtances qui ſe préſentent. J'ai vu M. de Chavigni aſſez ſouvent. M. de Vergennes, ſon neveu, eſt arrivé ici il y a quelques jours (2). Je vois que vous êtes inſtruit que l'Abbé de la Ville eſt enfin rentré dans la carrière qu'il avoit quittée. Vous ſerez dans ſon département & j'en

(1) C'étoit un homme que l'Abbé de Bernis avoit recommandé fortement à M. du Vern y, qui lui procura, à ce qu'on croit, un emploi dans les Vivres.

(2) Il eſt devenu, depuis, Miniſtre des Affaires étrangères.

ſuis fort aiſe : ſon retour lui fera honneur. Je le crois à Verſailles dans ce moment-ci ; car il y a déja quelques jours que votre mentor lui a renvoyé les papiers. Les gazettes ſont pleines de la réception que vous avez faite à M. le Duc de Penthievre ; mais elles n'en parlent pas auſſi-bien que vous. Les Princes, Monſieur, deviennent des particuliers à meſure qu'ils s'éloignent de leur ſource, & ils en prennent toutes les bonnes qualités..... Vous ne ſauriez croire combien j'ai reſſenti de joie en apprenant que je vous verrai bientôt : je ne pouvois pas commencer l'année ſous de meilleurs auſpices. Je pourrai donc vous entendre & vous parler encore ? Ma ſatisfaction ſera complette, ſi votre ſéjour dans ce pays-ci peut porter la vôtre juſqu'au point où je déſire de la voir. Adieu, Monſieur, les ſentimens dont vous m'honorez contribuent à mon exiſtence ; ainſi vous devriez me les conſerver par humanité, ſi ce n'étoit pas par inclination & par penchant, comme vous voulez bien me le dire.

L'ABBÉ DE BERNIS,

A M. DU VERNEY.

Décembre 1754.

JE ne pus répondre, Monſieur, par le dernier ordinaire, à votre lettre du 26 Novembre. Le ſéjour de M. le Duc de Penthievre chez moi avec toute ſa ſuite, pendant treize jours, m'avoit dérangé de toutes façons, & je me ſouviendrai long-temps de ſon paſſage. On me dit aujourd'hui de bonne part, que votre ſanté continue à n'être pas bonne. Je reçois cette nouvelle en partant pour Parme, où je ne puis différer d'aller par les ſollicitations pleines de bonté de Madame Infante, qui ſait que le Roi m'a accordé la permiſſion d'aller lui faire ma cour. Je n'ai que le temps de vous ouvrir mon cœur & de vous prier d'y lire ce qu'il ſouffre à votre occaſion. La plus tendre amitié, la plus ſincère reconnoiſſance, agiſſent ſur moi, dans cette circonſtance, avec la plus grande vivacité. Soyez

assuré que le fils le mieux né ne seroit pas plus attaché à son père que je vous le suis pour toute ma vie. Mon séjour à Parme dépendra des lettres que je recevrai & des affaires qui pourroient survenir.

LE MÊME AU MÊME.

Parme, le 11 Janvier 1755.

Je ſuis ici, Monſieur, depuis huit jours. Madame Infante me comble de bontés, & je ne puis me diſpenſer de lui donner la préférence ſur le reſte du Carnaval de Veniſe. J'ai reçu la permiſſion de retourner à Paris pour quelques temps : des affaires politiques & perſonnelles différeront mon départ de quelques mois. J'ai appris ici, avec la plus grande joie, la rentrée de l'Abbé de la Ville dans les bureaux. Ce ſont de pareils choix qui font honneur aux Miniſtres & ſoutiennent la réputation du Miniſtère. J'ai trouvé deux ou trois fois occaſion de parler de vous ici, avec l'amitié & l'entouſiaſme que j'ai pour vous : on m'a bien écouté & entendu. Je vous donnerai encore de mes nouvelles avant que de retourner à Veniſe. Notre grande amie me mande que votre ſanté eſt rétablie, dont je loue le Ciel.

L'ABBÉ DE BERNIS,
A M. DU VERNEY.

A Parme, le 29 Mars 1755.

J'ATTENDOIS d'être de retour à Veniſe, Monſieur, pour répondre à votre dernière lettre ; mais une réponſe importante de mon Evêque a été ſi long-temps retardée, que mon voyage à Veniſe s'eſt inſenſiblement différé juſqu'à aujourd'hui. Je pars Mardi ſans faute. Je compte ſéjourner à Veniſe environ trois ſemaines & vous embraſſer vers la fin de Mai. Mes lettres de Paris diſent que votre ſanté n'eſt pas bonne. Voilà bien des ſecouſſes que vous avez éprouvées. La mort de Madame de Roiſſi n'auroit-elle pas contribué à votre dernière incommodité ? J'attends avec la dernière impatience des détails de votre état. Mon cœur eſt à vous, & vous le faites cruellement ſouffrir depuis quelque temps. Je ne ſaurois vous en dire davantage.

J'ai reçu deux lettres imprimées ſur l'Ecole militaire, que je vais lire tout-à-l'heure.

LE MÊME AU MÊME.

A Veniſe, le 19 Avril 1755.

DES amis communs de Paris & de Verſailles ne m'ont pas laiſſé ignorer, Monſieur, votre dernière maladie & votre rétabliſſement. Mes lettres du 7 me parlent de vous. On vous a vu & on a été content de votre ſanté ; pour votre amitié pour moi, ce n'eſt plus un problême, & chaque jour m'en donne de nouvelles preuves. Je n'ai l'honneur aujourd'hui de vous écrire qu'un mot. Je me ſuis lié à mon état, j'ai choiſi Veniſe pour prendre cet engagement : la République m'en a ſu gré (1), & j'ai mis moi-même dans cette démarche tant de réflexions, que j'eſpère ne m'en repentir jamais. Mardi, 22, je quitte Veniſe pour aller à Colorno prendre les ordres

(1) On ne voit pas quel intérêt peut prendre une République à ce qu'un Particulier ſe faſſe Prêtre, & nous aſſurons que ce très-petit événement fut indifférent à la Séréniſſime République.

des Infants. Je m'arrête quelques jours à Turin ; 24 heures à Lyon, & puis je ſerai à vous tant que je pourrai ; mais ſi vous n'avez pas auſſi ſouvent que je le voudrois ma propre perſonne, vous ſaurez du moins plus ſouvent que je ſuis toujours occupé de vous, & pénétré de l'amitié dont vous m'honorez.

Fin du Tome premier.

CORRESPONDANCE

DU CARDINAL DE BERNIS,

MINISTRE D'ÉTAT,

AVEC

M. PARIS-DU-VERNEY,

CONSEILLER D'ÉTAT,

DEPUIS 1752 JUSQU'EN 1769.

CORRESPONDANCE
DU CARDINAL DE BERNIS,
MINISTRE D'ÉTAT,
AVEC
M. PARIS-DU-VERNEY,
CONSEILLER D'ÉTAT,
DEPUIS 1752 JUSQU'EN 1769.

Précédée d'une Notice Historique,

TOME SECOND.

A LONDRES,

Et se trouve à PARIS,

Chez CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente.

1790.

CORRESPONDANCE
DU CARDINAL DE BERNIS
AVEC
M. PARIS DU VERNEY,

Depuis ſon retour de Veniſe juſqu'à ſon expulſion du Miniſtère.

L'ABBÉ COMTE DE BERNIS
A M. DU VERNEY.

A Paris, le 22 Août 1755.

JE reçois chez M. de Nivernois, Monſieur, le mémoire & la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adreſſer. J'en ai été en peine toute la matinée; au reſte je ſuis bien aiſe de vous apprendre avant de partir pour Verſailles, où je vais tout-à-l'heure, qu'hier madame de Pompadour étoit totalement revenue à notre avis; elle a même dit à M. le Duc de Nivernois, que depuis que vous lui aviez répondu

de l'événement, elle oſoit ſe fier à ſon ſentiment; elle ne veut point du tout de M. de Maillebois pour la Hollande: elle a penſé à M. d'Affri (*a*); elle étoit fort impatiente de ſavoir ſi vous aviez converti M. de Sechelles (*b*). Voilà l'état des choſes, qui me prouve qu'il faut qu'elle ait vu dans le Roi un penchant plus marqué pour les réſolutions vigoureuſes. Elle voudroit que M. de Belle-Ile ne fût point parti (*c*). Je vais travailler à le faire revenir, & entrer dans le Conſeil pour qu'il laiſſe libres les opérations de la guerre : il n'en demandera pas tant pour un autre qui commandera les armées, que pour lui-même. Voilà une révolution

(*a*) Il y fut envoyé Ambaſſadeur.

(*b*) Contrôleur-Général. Il penſoit que l'état des finances ne permettoit pas d'entreprendre une guerre ruineuſe. Au mois de Mars de l'année ſuivante on lui donna pour adjoint M. de Moras, & en Avril il ſe retira.

(*c*) Il étoit allé viſiter les côtes dont il avoit obtenu le commandement.

bien importante. Peut-être que je trouverai les choſes encore changées. Il faut s'attendre à tout, & votre ſyſtême eſt excellent, en ce qu'il s'ajuſte à toutes les circonſtances. Je vous ſuis attaché, comme vous n'en doutez pas, pour la vie.

LE MÊME AU MÊME.

Ce Dimanche 6 Septembre 1755.

IL faut bien que je vous écrive un mot, Monſieur, puiſque je n'ai pu vous voir juſqu'à préſent. Je ne ſaurois me plaindre de ne pas faire aſſez d'exercice, ni de n'avoir pas aſſez d'occupation : il manque à tout cela de vous voir un peu plus ſouvent. J'envoie mes nièces voir l'Ecole Militaire : je voudrois qu'il y en eût une auſſi bonne pour les filles. L'impreſſion que je reſſentis en voyant vos Elèves, ſubſiſte encore : il me ſembla de voir une Académie de l'ancienne Grèce. Soyez perſuadé que ſi cet ouvrage eſt protégé, il fera la gloire & le ſoutien du règne du Roi & le bonheur de votre vieilleſſe. Adieu, Monſieur, vous ne douterez jamais de mon tendre attachement pour vous. Je tâcherai en revenant de Verſailles d'aller dîner avec vous. Je vous en avertirai (*a*).

(*a*) Le 15, l'Abbé de Bernis fut nommé Ambaſſadeur en Eſpagne où il n'alla pas.

LE MÊME AU MÊME.

A Paris, le 16 Mai 1756.

ON m'a renvoyé de Verſailles, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12, avec la copie du mémoire & de la lettre que vous avez écrite à M. d'Argenſon. Je pars dans l'inſtant pour Verſailles, & je ferai de toutes ces pièces l'uſage que vous devez attendre du fidèle & tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

LE MÊME AU MEME.

A Compiegne, le 9 Juillet 1756.

J'AI reçu, Monſieur, les notes que vous avez eu la bonté de m'envoyer : elles me ſuffiſent. Mes affaires ont été au moment d'être décidées en bien. La jalouſie, l'intrigue & toutes les paſſions de cour ſe ſont jettées à la traverſe pour embarraſſer & reculer la déciſion. Jamais les petites conſidérations n'ont eu tant d'empire, & les grands objets ſi peu de valeur .... Au reſte, je ne partirai pas (*a*) que tout ne ſoit fini : c'eſt quelque choſe ; mais il ne faut pas que je ſois ſacrifié par condeſcendance pour la foibleſſe d'autrui. Si vous allez à Brunoy, montrez ma lettre ; elle jettera du jour ſur celle que

(*a*) Il étoit queſtion de l'envoyer Ambaſſadeur à Vienne : il fut nommé à la fin de Septembre ; mais le mois ſuivant on décida qu'il ne partiroit pas, & que le Comte d'Etrées iroit à ſa place.

j'écris par la poſte. Adieu, Monſieur, je vous aime de tout mon cœur; je ne ſais ni mieux dire, ni mieux faire que cela.

LE MÊME AU MÊME.

A Compiegne, le 20 Juillet 1756.

.....ON a eu beau faire, le Roi n'a pas voulu que je m'éloignaſſe tant que les grandes affaires dureront. Je me ſuis prêté à un expédient qui eſt aſſez raiſonnable ; j'ai beſoin de vous voir pour vous mettre au fait. Soyez tranquille ſur mon ſort, & conſervez-moi votre amitié.

J'ai fait uſage de ce que vous m'aviez mandé pour moi ſeul, & j'ai bien fait...

LE MÊME AU MÊME.

A Compiegne, le 31 Juillet 1756.

J'AI écrit, Monſieur, par M. de Béthune à Monſieur votre frère, & je l'ai prié de vous inſtruire du moyen qu'on a trouvé, & auquel je me ſuis prêté, pour éviter de me placer ici, ainſi que vous le deſiriez avec tous les gens ſenſés. L'affaire a été décidée trois jours, & le quatrième on a fait naître des embarras, qu'il ne me convenoit ni d'entretenir ni d'écarter par des démarches contraires à mes principes. Je crois que le roi me ſait gré de ma modération, & que les Miniſtres s'en moquent en y donnant de grands éloges. Il faut que chacun faſſe ſon métier : le mien eſt d'agir & de penſer avec droiture, & de vous aimer de tout mon cœur.

J'ai profité & fait bon uſage de vos obſervations.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 3 Août 1756.

J'ALLAI, Monſieur, jeudi coucher à Brunoy, & j'en revins le vendredi. Mon frère me communiqua la lettre dont vous me parlez dans la vôtre (*a*), ſur laquelle nous fîmes beaucoup de réflexions qui ne peuvent ſe rendre que verbalement. Nous craignons que votre changement de deſtination ne vous expoſe à de plus grands inconvéniens que la première. Vous êtes plus à portée que nous de les ſentir & de les prévoir; & nous ne doutons pas que vous ne preniez ſur cela toutes les précautions que votre ſageſſe vous dictera, ſans être cependant perſuadés qu'elles puiſſent vous garantir des événemens, à en juger par les perſonnes à qui vous aurez affaire. Tout ce que nous avons

(*a*) Du 31 Juillet.

à ſouhaiter, eſt que nos craintes ſoient mal fondées. Vous en pourrez juger mieux que nous, lorſque nous vous aurons rendu les détails dans leſquels nous ſommes entrés, & ſur leſquels ſont fondées toutes nos craintes. Ce ſera une nouvelle occaſion pour nous, de vous donner des preuves des ſentimens tendres & ſincères qui nous attachent à vous.

MÉMOIRE

Envoyé par M. du Verney à l'Abbé de Bernis, qui l'avoit demandé.

2 Septembre 1756.

PAR le traité d'alliance défensif entre le Roi & la Reine de Hongrie, Sa Majesté s'est obligée de fournir à l'Impératrice-Reine, si elle est attaquée, 18000 hommes d'infanterie & 6000 de cavalerie, ou bien un équivalent en argent au choix de la Reine.

Réflexions.

Si le Roi, au lieu de fournir 24000 hommes de ses troupes avoit la liberté de les faire fournir par les Princes d'Allemagne avec lesquels il a des traités, cela seroit plus avantageux que de fournir de ses propres troupes, à cause des inconvéniens dont on tracera ici une idée succincte.

1°. La fatigue des troupes & peut-être leur répugnance pour retourner faire la guerre dans un pays qui a détruit en deux campagnes plus d'hommes qu'elle n'auroit fait dans ſix ſur ſes frontières, proportion gardée.

2°. L'impoſſibilité aux Officiers de faire des recrues pour ces troupes, qui conduiroit indiſpenſablement à la néceſſité d'y envoyer des Milices, & qui occaſionneroit encore plus de dégoût à ce corps ſi précieux à l'Etat.

3°. La ſubſiſtance des troupes Allemandes n'étant pas la même que celle des François, ſur-tout pour le pain, les Allemands ne vivant que de pain compoſé de pur ſeigle, pendant que les François ne peuvent ſubſiſter qu'avec du pain compoſé de deux tiers de froment & d'un tiers de ſeigle ; ce qui néceſſiteroit d'avoir des Entrepreneurs particuliers, & de former des magaſins dans les différens endroits, où l'on ſuppoſeroit que ſe pourroit porter la guerre. Il faudroit des ap-

proviſionnemens plus que quadruplés dans des pays ouverts, & par conſéquent toujours expoſés à paſſer à la diſcrétion des ennemis, & malgré ces grands approviſionnemens, on ne ſeroit pas encore sûr d'y faire un ſervice régulier, & ſans lequel l'on perdroit les troupes, à quoi il faut ajouter les embarras naturels pour former les établiſſemens en tous genres pour magaſins, fours, &c. & pour leſquels on n'auroit pas des préférences ſur les troupes nationales. L'Impératrice-Reine a la reſſource au moyen de ſes troupes légères & de l'habitude où l'on eſt dans les pays de ſa dépendance de faire fournir des portions de pain dans des beſoins preſſans, mais qui ne ſont jamais compoſées que de ſeigle.

4°. Il faudroit néceſſairement des équipages de vivres, & des chevaux pour un train d'artillerie qui coûteront beaucoup à lever & à entretenir.

5°. Les meilleurs quartiers d'hiver pourroient n'être pas réſervés aux troupes de

France, que l'on placeroit peut-être par honneur en première ligne; ce qui ſeroit encore un ſujet de ruine.

6°. La bonne harmonie des Souverains n'en produit pas toujours dans des troupes de différentes nations. Dans les actions, vaincu on eſt haï, vainqueur on eſt jalouſé. Il n'y a preſque point d'exemple que dans l'un de ces deux cas, on n'ait trouvé la preuve de ce que l'on avance.

Si la politique permettoit de faire un plan différent, on va en expoſer ici un qui à tous égards pourroit avoir beaucoup moins d'inconvéniens, & conduire plus promptement à la pacification générale.

Les nouvelles publiques annoncent déjà le retour des Heſſois & des Hanovriens dans leur pays. Si rien ne les oblige d'y reſter pour leur défenſe, il n'eſt pas douteux que ces troupes ſeront en état de ſe joindre au Roi de Pruſſe, ou bien d'entrer en garniſon dans ſes places, pour lui faciliter les moyens d'augmenter ſon

armée. Ce renfort ſe trouveroit peut-être plus conſidérable que le corps de troupes que le Roi pourroit donner à l'Impératrice-Reine.

Pour empêcher l'exécution de ce projet, le Roi pourroit former une armée de 30000 hommes, qui joints à 20000 hommes que la Reine de Hongrie peut avoir dans les Pays-Bas, formeroient une armée aſſez forte pour paſſer la Meuſe & le Rhin, & ſe porter ſur le pays de Hannover.

Dans le cas où la Reine de Hongrie ne jugeroit pas à propos de joindre ſes troupes pour attaquer le Roi d'Angleterre dans ſes propres Etats, l'on croit que le Roi pourroit former une armée de 50000 hommes pour exécuter ce projet. Alors les troupes de l'Impératrice-Reine lui devenant inutiles en Flandre, elle en pourroit tirer 12 à 15000 hommes pour fortifier ſon armée en Bohême, répartir le ſurplus dans ſes places, en en augmentant le nombre par des milices du pays,

ou bien en y faiſant monter la garde par les habitans des villes. C'eſt un uſage qui a été ſouvent mis en œuvre, & qui eſt d'autant plus facile, que preſque tous les bourgeois ſont armés.

Si cet arrangement avoit lieu, il reſteroit à faire préliminairement des conventions avec l'Impératrice-Reine pour faire fournir par les pays de ſa dépendance pendant la campagne, & même dans les quartiers d'hiver, les fourages à un prix médiocre, comme de 6 ſols la ration complette; avec l'Electeur Palatin & celui de Cologne, ſur le pied de 10 ſols: on leur en a payé 12 ſols dans la dernière guerre. Avec ce ſeul moyen on ſeroit en état de mener une armée, telle nombreuſe qu'elle pût être, juſque dans le pays de Hannover, même ſans riſques, parce que ſi l'armée du Roi d'Angleterre étoit inférieure à celle du Roi, il en devroit réſulter d'heureux ſuccès. Si au contraire elle étoit plus forte ou égale, on ſeroit toujours les maîtres de ſe placer

devant des fleuves ou des rivières ſans aucun riſque; & ce ſeroit-là le véritable moyen d'empêcher l'accroiſſement des forces du Roi de Pruſſe pour attaquer l'armée de l'Impératrice-Reine.

Les diſpoſitions à faire en conſéquence de ce projet ſeroient d'un trop long détail pour en parler ici; mais il ſeroit aiſé de démontrer qu'une armée de 50000 hommes ne coûteroit pas au Roi, ce que coûteroient les 24000 que l'on enverroit en Bohême & Moravie; & que la perte des hommes & des chevaux ſeroit encore inférieure à celle que l'on feroit ſur les 24000 hommes que l'on enverroit en Bohême ou en Moravie.

On doit encore faire ici une dernière obſervation, qui eſt qu'on peut faire marcher une armée juſques ſur le Veſer, ſans paſſer ſur les terres des Hollandois, ni ſur celles du Roi de Pruſſe.

Quant à l'effet que pourroit produire un tel projet ſur l'affaire générale, il n'y a que le Conſeil qui en puiſſe juger; de

même que des risques de mettre des troupes auxiliaires aux ordres de Généraux étrangers.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Fontainebleau, le 30 Septembre 1756.

....ON approuve fort la visite du jeune Prince (*a*), & les conseils que vous lui donnez. Au surplus, on est fort pacifique dans ce pays. J'ai parlé avec force, on m'a écouté, & voilà tout. Portez-vous bien, & aimez toujours l'homme du monde qui vous est le plus inviolablement attaché.

(*a*) Le Prince de Condé qui sans doute alla voir l'Ecole Militaire.

LE MÊME AU MÊME.

A Fontainebleau, le 13 Octobre 1756.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre & vos mémoires dont je ne parlerai point. Nous ſommes dans la criſe de la grande déciſion : nous en viendrons à bout quoique la Marine s'y oppoſe (*a*), & un peu la Finance (*b*). La Guerre m'a trouvé aſſez courageux (*c*). Je voudrois bien après tant d'épreuves, qu'elle me connût tel que je ſuis ; mais il ne faut pas s'en flatter (*d*). Ma ſanté eſt bonne malgré le travail qui augmente & va augmenter

(*a*) M. de Machaut.

(*b*) M. de Moras.

(*c*) M. d'Argenſon.

(*d*) Auſſi l'Abbé le fit-il renvoyer, & M. du Verney y conſentit quoiqu'il fût ſon ami. M. d'Argenſon fut chaſſé & exilé à ſa terre des Ormes en Février 1757. Il improuvoit les projets de Madame de Pompadour & de l'Abbé de Bernis.

de jour en jour. Les Autrichiens & les Pruſſiens chantent le *Te Deum*: la ſuite décidera du ſuccès de cette journée (*a*). Dieu veuille que le Roi de Pologne puiſſe reſter dans la même poſition, & que ſon très-mauvais conſeil (*b*) ne lui conſeille pas un mauvais accommodement. La Ruſſie eſt décidée, tout va bien ſi nous ſavons ſeconder la fortune (*c*). Adieu, je vous aime autant que moi-même.

(*a*) De Lowoſitz.

(*b*) Le Comte de Bruhl.

(*c*) Nous ne le ſûmes pas.

LE MÊME AU MÊME.

A Fontainebleau, le 18 Octobre 1756.

JE ne saurois douter, Monsieur, de la façon de penser de M. de Moras; mais je crois en effet que je n'aurois pas nui dans vos conférences pour éclaircir bien des choses & établir l'état de la question vis-à-vis de Vienne, de l'Empire & de la Russie. Si l'on vous juge nécessaire ici, on vous le fera écrire par M. de Moras: j'en convins hier avec Madame de Pompadour; mais avant cela, il sera nécessaire que je raisonne avec vous & avec Monsieur votre frère. Je vous avertirai du jour que je pourrai vous donner, afin qu'il puisse s'y trouver. Vous avez bien raison, tout deviendroit possible si chacun vouloit être raisonnable, & faire cadrer son département particulier à la totalité du système général; mais quand le parti sera pris, il faudra bien qu'on y vienne, si ce n'est en tout, du moins en partie.

Nos nouvelles étrangères confirment la néceſſité de raſſurer les Princes de l'Empire qui ſont prêts à nous échapper. Il eſt prouvé que la victoire prétendue du Roi de Pruſſe eſt une fanfaronade : chacun a manqué ſon objet dans cette affaire ; les Autrichiens n'ont pas délivré les Saxons, & les Pruſſiens n'ont pas pénétré en Bohême. Il y aura bientôt une nouvelle affaire, parce que M. de Brown eſt réſolu de tenter à tout prix la délivrance du Roi de Pologne. Il eſt certain que les Ruſſes marchent, & que nos affaires ſecrettes doivent réuſſir infailliblement, ſi elles ne ſont pas gâtées par notre mauvaiſe conduite ou par notre inaction (*a*). Le Comte d'Etrées prend congé mercredi : vous l'aurez jeudi à Brunoi. On a commencé par ſe lier vis-à-vis de l'Impératrice, & puis l'on examine s'il faut exécuter ce qu'on lui a annoncé. Rien ne nous auroit plus mis dans la dépendance que notre corps

(*a*) Notre mauvaiſe conduite les gâta.

de troupes dans la Bohême ou en Moravie : c'étoit lui donner 24000 otages qui reſtoient à ſa diſpoſition ; au lieu que ſur le Rhin nous ſommes nos maîtres : nous agirons ſelon qu'elle ſe conduira. Ce ſeul mot éclaircit bien des choſes.

Le Roi de Pruſſe n'a pas voulu laiſſer paſſer le Comte de Broglie au camp de Pirna : cette violence nous déterminera peut-être à renvoyer l'eſpion Pruſſien que nous avons ici (*a*). Madame de Pompadour penſe bien, vous aime & connoît combien le Roi a beſoin de vous : elle ſent la néceſſité de me placer, & elle y travaille. C'eſt tout ce que je puis vous dire. Vous connoiſſez mon attachement pour vous, Monſieur, il eſt ſans bornes.

(*a*) Le Baron de Holtzendorff. Le miniſtère le fit arrêter ſur des ſoupçons qui paroiſſent mal fondés, car il étoit dès-lors ſorti du ſervice du Roi de Pruſſe ; cependant on le mit au château de Vincennes.

LE MÊME AU MÊME.

A Fontainebleau, le 23 Octobre 1756.

M. DE MORAS, mon cher ami, revint de Brunoi tout armé de difficultés qui paroiſſoient inſurmontables. Il avoit confondu Madame de Pompadour : je la raſſurai en préſence de M. de Moras, à qui je fis ſentir qu'il n'étoit pas poſſible de faire jouer au Roi toutes les ſemaines un perſonnage ridicule ; que le Roi avoit pris ſon parti ; que ce parti étoit déjà annoncé à Vienne, & qu'il n'y avoit qu'à retrancher d'un côté pour augmenter de l'autre (*a*) ; que ceci étoit forcé, & que ſi nous commencions par des partis foibles, nous n'en ferions dans la ſuite que plus de dépenſe ; & qu'il étoit inutile de chagriner le Roi en lui prouvant qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir ce à quoi il s'étoit engagé (*b*). Depuis cette con-

(*a*) Admirable expédient.

(*b*) Voilà un Roi bien inſtruit !

verſation que je terminai en diſant que rien n'étoit perdu quand l'honneur ne l'étoit pas (*a*), tout eſt rentré dans le calme. Je crois que M. de Moras fort ſagement a voulu qu'on ſentît tout le poids de ſa charge, & qu'on ne le rendît reſponſable de rien. C'eſt un honnête homme, & qui a du courage. Au reſte, il eſt impoſſible que nos troupes agiſſent cet hiver : voilà toujours un grand bien. Vous avez vu le Comte d'Etrées qui vous aura mis au fait de tout le reſte, quoiqu'il ne le ſoit pas lui-même de ce qui eſt ſecret (*b*). Vous étiez bien informé ſur l'article du P. de C. (*c*). Je ne crois pas, ſi l'on ſe conduit bien, que ſa demande puiſſe réuſſir, à cauſe des obſtacles

(*a*) On peut faire conſiſter l'honneur dans tout ce qu'on veut.

(*b*) Voilà un Ambaſſadeur bien inſtruit, & par conſéquent en état de faire de bonne beſogne.

(*c*) Il faut ſans doute lire *Prince de Kaunitz*. C'étoit le premier Miniſtre de l'Impératrice-Reine; il l'eſt encore de l'Empereur.

qui ſe trouveroient dans le fond même de la choſe. J'eſpère pouvoir aller paſſer vingt-quatre heures à Brunoi la ſemaine prochaine. J'avertirai Monſieur votre frère pour qu'il vous avertiſſe de ſon côté. Adieu, mon cher ami, je vous ſuis tendrement attaché.

LE MÊME AU MÊME.

A Fontainebleau, le 5 Novembre 1756.

J'AI ſu exactement de vos nouvelles, mon cher ami, & j'en ai donné quelquefois au Roi qui s'y intéreſſe, & qui connoît le prix de votre ſanté. Malgré cela, je ne ſuis point tranquille, parce que je vous aime comme un ami & comme un fils. Les derniers ordres ſont arrivés. Je travaille actuellement au plus grand ouvrage qui ait jamais été fait. On ne veut pas ſentir que tout dépend de l'exécution, & qu'il eſt inſoutenable d'être chargé du plan, ſans avoir le droit de veiller à l'exécution & de la conduire. Malgré cela, le Roi eſt content ; il lit l'avenir dans le paſſé ; il ſe fie à ſon bonheur (*a*) ; peut-être a-t-il raiſon ; mais nous qui n'avons pas ce ſentiment intérieur qui nous raſſure, nous aurions grand beſoin de voir

(*a*) Trompeuſe eſpérance.

les affaires dans des mains plus habiles. Le Maréchal Brown eſt rentré dans ſon camp de Budin le 19. Voilà la nouvelle du jour. Adieu, mon cher ami, ménagez-vous pour l'Etat & pour moi, qui vous ſuis entièrement dévoué.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DE MONMARTEL.

A Verſailles, le 27 Novembre 1756.

JE comptois en effet, Monſieur, avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui, & je n'étois pas le ſeul ; Madame de Pompadour l'eſpéroit auſſi. En rentrant chez moi hier au ſoir bien tard, je trouvai votre paquet contenant le grand ouvrage de Monſieur votre frère, auquel cependant il manque quelques mémoires dont les titres ſeuls ſont annoncés. Je lirai toutes ces pièces ce matin. Je ne ſais quand je retournerai à Paris ; on veut finir & on a raiſon ; car le tems ſe paſſe, & les grandes réſolutions ſont néceſſairement ſuſpendues.

M. DU VERNEY

A l'Abbé de Bernis.

Du 27 Novembre 1756.

Mon frère vient de me remettre, mon cher ami, la réponſe que vous lui avez faite par l'exprès qu'il vous a envoyé. Comme vous ne me marquez pas ce qui vous manque dans mon doſſier, je ſuppoſe que ce peut être, 1°. un mémoire concernant l'arrangement des ſubſiſtances, mémoire fort long qui doit être changé, & qui vous ſeroit inutile. 2°. Les pièces qui m'ont été remiſes par M. d'Argenſon, & dont vous devez avoir connoiſſance. 3°. Un autre mémoire que vous trouverez ci-joint ſi je ne me trompe. Envoyez-moi copie des titres qui doivent être ſur les chemiſes vides, & je vous en ferai paſſer les pièces, à l'exception de celles dont je vous ai parlé plus haut, & qui vous ſeroient inutiles.

Vous

Vous trouverez ci-joint un mémoire que je viens de faire, & dont le fond ne porte que sur des réflexions que j'ai faites, & qui sont peut-être très-éloignées du vrai.

Je viens encore de convenir avec mon frère, qui ne sait plus quel jour il pourra aller à Versailles, qu'il seroit de la plus grande importance que nous pussions vous voir au moins une demi-heure, & vous savez que ce ne peut être qu'à Paris.

Ménagez si vous le pouvez, votre santé; elle m'occupe tout autant que la mienne, & ce sentiment mérite toute votre confiance.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce Dimanche.

CELUI des mémoires qui me manquoit, mon très-cher ami, & que je voulois avoir eſt préciſément celui-là même que vous m'envoyez, & dont je vous remercie. Le travail que vous avez fait ne ſera pas inutile ; & quand la réponſe de Vienne au plan par écrit du Comte d'Etrées arrivera, c'eſt avec vos Mémoires qu'on pourra ſolidement y répondre ou la rectifier, ſi elle nous convient à certains égards & point à d'autres. J'ai lu votre dernier mémoire ; il contient de fort bonnes objections contre toute idée de neutralité avec Hannover, & toute marche dirigée vers la Saxe, la Bohême ou la Moravie. Mais à l'égard de la neutralité de Hannover, c'eſt une grande queſtion de ſavoir ſi avec certaines conditions indiſpenſables à demander, il faudroit la

rejetter. Vous comprenez bien qu'en ce cas, il n'y auroit plus à craindre de ligue proteſtante ; la neutralité de la Hollande & du Dannemark ſeroit aſſurée ſolidement. Si au contraire Hannover eſt attaqué, le Roi de Pruſſe ſera aſſiſté puiſſamment par le parti proteſtant ; & ſi ceci tourne en guerre de religion, nous en avons pour dix ans au moins. Je ſais bien les réponſes qu'on peut faire à ce raiſonnement, & les répliques dont ces réponſes ſont ſuſceptibles ; il faut cauſer & ne pas écrire ſur de pareilles matières. Je tâcherai de m'échapper pour aller à Paris ; vous viendrez dîner chez Monſieur votre frère, & nous cauſerons une heure avant de nous mettre à table. Vous ſerez avertis tous les deux du jour qu'il me ſera libre de choiſir : je tâcherai que ce ſoit bientôt. Ma ſanté eſt bonne, ma tête, Dieu merci, ne fait pas de mal à mon corps. Adieu, mon cher ami, on ne peut vous être plus tendrement dévoué que je le ſuis & le ſerai toujours.

LE MÊME AU MÊME.

A Paris, le 6 Avril 1757.

Les purgatifs que j'ai pris depuis plusieurs jours, mon cher ami, m'avoient irrité les nerfs à un point inconcevable. Je ſuis ici pour travailler à ma ſanté & à la concluſion de la grande affaire qui eſt bien avancée. Je compte aller vous voir ſamedi après-dîner, ſi vous êtes chez vous, ou prendre tel autre arrangement qui vous conviendra....Ne doutez pas, mon cher ami, de toute la tendreſſe de mon cœur qui eſt & ſera toujours à vous.

LE MÊME AU MÊME.

A Verſailles, 2 Juin 1757.

MADAME de Pompadour m'a chargé, mon cher ami, de vous mander de venir chez elle ſamedi 4, à ſix heures & demie du ſoir : vous y trouverez le Roi. J'ai fait le récit à l'un & à l'autre de la confidence d'hier au ſoir ; le Roi a ri beaucoup de ce que j'étois exclu du ſecret. Vous trouverez les choſes bien préparées, tant ſur le nombre des bataillons à tirer des côtes, que ſur le ſecret & le choix des perſonnes. Madame de Pompadour & moi avons bien fait pour le Maréchal de Richelieu (*a*); ainſi tout va bien. J'ai rappelé au Roi les preuves de la confiance qu'il devoit avoir en vous, & vous pouvez être aſſuré qu'elle eſt telle qu'elle doit être. J'ai parlé auſſi de Monſieur votre

(*a*) On vouloit le ſubſtituer au Maréchal d'Etrées.

frère ; enfin je n'ai rien oublié de ce que je devois à l'amitié, & de ce qui pouvoit contribuer au ſuccès ; il ne me reſte qu'à vous ſouhaiter une meilleure ſanté ; faites-m'en ſavoir des nouvelles par le retour de mon exprès, & comptez ſur la tendreſſe de mon attachement pour vous.

LE MÊME AU MÊME.

A Paris, le 9 Juin 1757.

J'ARRIVE dans le moment à Paris, mon cher ami, & je vous écris un mot qui me paroît essentiel. M. de Paulmy que vous avez vu, a parlé au Maréchal de Belle-Ile, & lui a montré votre mémoire. Le Maréchal a besoin que vous lui parliez, & je crois cela nécessaire pour éviter bien des embarras. Vous savez qu'on aime à être consulté, & que bien des difficultés s'applanissent quand on les a discutées ensemble. J'irai demain chez Monsieur votre frère sur les cinq heures & demie: mandez-moi si vous pouvez y venir, ou si vous voulez que j'aille chez vous. J'attends de vos nouvelles demain matin, & je vous avertis que le Maréchal de Belle-Ile couche ce soir à Paris, & qu'il ne retourne à Versailles que samedi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LE MÊME AU MÊME.

21 Juin.

VOILA un billet de Madame de Pompadour, mon cher ami, qui vous mettra à votre aiſe avec le Maréchal de Belle-Ile : il part aujourd'hui. Ne jugeriez-vous pas à propos pour finir tout ce tracas de paſſer chez lui ſur le midi, afin qu'il n'en ſoit plus queſtion, ou attendrez-vous un autre jour? Je paſſerai chez vous ſur les ſix heures, ſi vous ne venez pas voir ce matin le Maréchal de Belle-Ile. J'ai cauſé hier de vous avec notre amie de la rue de la Planche (*a*); elle mérite bien l'amitié que vous avez pour elle.

Billet de Madame DE POMPADOUR *à M.* DU VERNEY.

12 Juin 1757.

LE Roi m'ordonne de vous mander,

(*a*) Madame de Narbonne.

mon nigaud (*a*), que la politique entrant pour beaucoup dans votre projet, il faut que vous le confiiez à l'Abbé de Bernis. Le Maréchal de Belle-Ile a été un peu récalcitrant au Danube (*b*): caraſſez-le quand vous le verrez. A l'égard de M. de Richelieu, le Roi lui parle ce ſoir. Je vous avertis qu'il ne cache rien à Madame de L*** (*c*); ainſi prenez vos précautions. Bon ſoir, mon nigaud, je vous embraſſe.

(*a*) Madame de Pompadour étoit dans l'uſage de donner des ſobriquets : elle appeloit M. de Moras, *ſon gros cochon*; M. de Paulmy, *ſa petite horreur*; & l'Abbé de Bernis, *ſon pigeon patu* : il avoit fait la roue.

(*b*) Il étoit queſtion d'envoyer une armée ſur ce fleuve.

(*c*) M. de Richelieu a parcouru ſi ſouvent l'alphabet, qu'il eſt difficile de ſavoir la femme indiquée ici. Quelqu'un bien inſtruit m'a aſſuré depuis qu'il s'agit ici de Madame de Lauraguais.

L'ABBÉ DE BERNIS
A M. DU VERNEY.

Ce 15 Juin 1757.

JE crois, mon cher ami, que M. Rouillé obtiendra aujourd'hui ou demain la permiſſion de ſe débarraſſer du fardeau des affaires étrangères (*a*). Je vous confie ce ſecret que vous garderez juſqu'à l'événement. C'eſt un bonheur pour les affaires préſentes, & un grand malheur pour moi (*b*). Je vous embraſſe de toute mon ame. Il ſera néceſſaire de dreſſer un plan oſtenſible à la Cour de Vienne des opérations que doit exécuter l'armée du Maréchal de Richelieu, & décider promptement l'affaire de M. de Saint-Germain (*c*).

(*a*) Il fut renvoyé le 25 avec la Surintendance des Poſtes. L'Abbé de Bernis lui ſuccéda.

(*b*) Il n'en croyoit rien.

(*c*) On l'envoya à Furt pour régler avec le Prince de Saxe Hilibourgshauſen les arrangemens relatifs à la jonction du corps d'armée du Prince de Soubiſe.

LE MÊME AU MÊME.

21 Juin 1757.

JE vous prie, mon cher ami, de me faire copier en peu de mots ce qui s'eſt paſſé le 15 én Veſtphalie. On vient de me dire qu'il y a eu une action aſſez chaude, ſans m'expliquer ſi elle a été heureuſe ou malheureuſe. On prétend que nous avons perdu 900 hommes. Je vais paſſer la ſoirée chez Madame de Chabannes, où j'attendrai votre réponſe.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

1 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

M. le Maréchal de Richelieu vient de me dire en préſence de M. le Marquis de Paulmy & de M. de Cremille, qu'il devoit encore être queſtion d'un traité de neutralité avec le Margrave (*a*) de Heſſe. Je leur ai repréſenté que ſi cette neutralité avoit lieu, il ſeroit de toute impoſſibilité de faire ſubſiſter l'armée du Roi entre le Veſer & l'Elbe. Ce fait eſt ſi certain que l'on pourroit en donner une démonſtration qui ne laiſſeroit aucun doute, & en ce cas que deviendroit l'armée ? Outre qu'elle ne pourroit faire aucune opération utile, elle ſe trouveroit

(*a*) Il a voulu dire le Landgrave.

forcée de revenir entre la Meuſe & le Rhin, ne pouvant pas ſubſiſter entre le Veſer & le Rhin. Sur les repréſentations que j'ai faites à ces Meſſieurs, ils m'ont chargé expreſſément de vous en informer, & je m'acquitte de la parole que je leur en ai donnée.

LE MÊME AU MÊME.

7 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

JE ſuis trop attaché au Roi, & perſonnellement à vous, pour ne pas vous confier le ſecret de mon ami (*a*), bien perſuadé que vous ne le compromettrez pas, & que vous voudrez bien me renvoyer ſon billet & la copie de ma réponſe. Je crois que vous ſavez que j'ai eu ordre d'écrire à M. le Comte de Maillebois, de l'inſtruire; il eſt donc au fait. Si par la réponſe que j'aurai de lui l'affaire de Caſſel eſt douteuſe, il faut un remède très-prompt, ſans quoi l'on tombera dans des inconvéniens qui renverſeront tous les projets qui vous ſont connus.

Si le Roi envoie de nouveaux ordres pour que l'on marche à Caſſel, & que

(*a*) M. de Bourgade.

l'armée reſte diviſée par petits paquets, l'on court le riſque de recevoir des échecs. Dans ces circonſtances, c'eſt à vous, Monſeigneur, à voir la conduite qu'il y a à tenir.

Lettre particulière de M. DE BOURGADE *à M.* DU VERNEY.

1 Juillet 1757.

VOUS me demandez, Monſieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 25, les cauſes du retard : elles ſont ſimples ; j'oſe vous dire pour vous ſeul, je vous en conjure, qu'il faut un Général (*a*) & un Intendant (*b*). Toute l'armée penſe de même ; je ſuis à portée de le voir mieux qu'un autre. Le premier n'a que des inquiétudes, aucun plan, ne ſait prendre aucun parti, craint de haſarder où il n'y a point de danger, eſt

(*a*) A la place du Maréchal-d'Etrées.
(*b*) A la place de M. de Lucé.

aux ordres des ennemis au lieu de les mettre aux ſiens, ſe croit toujours trop foible. L'armée eſt dans un déſordre affreux, perſonne n'a confiance, ni n'eſt content, perſonne n'eſt écouté. Quant au ſecond, tout l'embarraſſe; il ne penſe qu'à avoir du foin & de l'avoine, quelque prix qu'il en coûte; point d'expédiens, point de force; dupe de ſa confiance, n'eſt pas ſecondé, a de la hauteur, & voudroit paroître n'avoir beſoin de perſonne. Je vous le répète, les ſeules cauſes ſont le Général & l'Intendant; mais de grace; c'eſt un ſecret que je confie à vous ſeul.

RÉPONSE

RÉPONSE DE M. DU VERNEY

A M. DE BOURGADE.

A Paris, le 7 Juillet 1757.

JE viens de recevoir, mon cher ami, votre billet du premier de ce mois, j'ai toujours penſé ce que vous me marquez : vous êtes au fait ; mais d'ici à l'époque du remède, il y a bien loin.

Je vous prie de me faire une lettre particulière ſur l'arrangement général qui avoit été fait pour porter l'armée ſur le Veſer, & le paſſer, & en même-tems l'époque & le jour que M. le Duc d'Orléans devoit marcher avec un détachement pour s'emparer de Caſſel, votre diſpoſition faite & arrangée en conſéquence ; les changemens de mouvemens faits, & les cauſes ſi vous les ſavez.

Enfin, l'eſſentiel & très-eſſentiel qui eſt de ſavoir ſi vous croyez que l'on marchera à Caſſel, & à quelle époque on

pourra y arriver : ſi l'on peut douter de l'exécution ou non.

Ces éclairciſſemens ſont de la plus grande conſéquence ; conſultez & demandez l'avis de M. le Comte de Maillebois ; & s'il juge qu'avant le 20 ou le 25 de ce mois, on ne ſera pas maître de Caſſel, il doit l'écrire à M. de Paulmy. Je ne crois pas avoir beſoin de vous en dire davantage, pour que vous en compreniez toutes les raiſons.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Compiegne, le 9 Juillet 1757.

JE vous renvoie, mon cher ami, le billet & la copie de votre réponſe. Je ſuis pénétré des vérités que l'un & l'autre contiennent. J'en ai fait un uſage prudent, quoique direct. Madame de Pompadour penſe comme nous, & je crois que le maître eſt bien ébranlé. J'ai offert à M. de Paulmy d'appuyer les démarches qu'il jugeroit à propos de faire; vous conviendrez que c'eſt tout ce que je puis, & ce ſera bien aſſez : la guerre & la politique unies enſemble doivent être bien fortes dans ces circonſtances. Trouvez le moyen de faire quelque choſe du corps de M. de Soubiſe combiné avec les Cercles. Je vous avertis que la Cour de Vienne penſe que ſi l'on faiſoit avancer ſeulement 30000 hommes du côté de

Léipſick, la Saxe ſeroit évacuée. La difficulté des ſubſiſtances eſt moins forte là que par-tout ailleurs : c'eſt le meilleur pays de l'Allemagne. Si nous ne faiſons rien du tout cette campagne, nos alliés crieront, & l'ennemi commun reprendra haleine ; au contraire, ſi on le preſſe de tous côtés, il eſt perdu, & tous nos objets ſont remplis ; mais s'il a le tems d'employer tout ſon art à diviſer, à ſemer des jalouſies, à rompre la partie, je ne répondrai pas qu'il ne prît aſſez de conſiſtance pour faire durer la guerre, & balancer les ſuccès ; or nous ne pouvons pas ſoutenir une longue guerre. La bataille du 18 (*a*) a jetté la conſternation parmi les Pruſſiens & leurs adhérens : je reçois des nouvelles de Suède telles que je les attendois. Cette campagne-ci pourroit tout finir ſi l'on agiſſoit vivement, ou du moins elle laiſſeroit peu de choſes à faire la campagne

(*a*) De Kolin.

prochaine, & encore ce qu'elle laiſſeroit à faire ſeroit aſſuré & immanquable. Donnez du courage à mon camarade de la guerre, envoyez M. de Crémille ici, & tâchez de faire quelque choſe du côté de Léipſick. La Cour de Vienne nous demande notre plan d'opérations : nous ne pouvons pas le lui refuſer, parce que ſur ce plan, elle combinera les partis qu'elle peut ou doit prendre. Si nous lui laiſſons enviſager que tout ſe réduira cette campagne à prendre des quartiers d'hiver dans le pays de Hannover, & à préparer les arrangemens de la campagne prochaine, elle ſera au déſeſpoir, & peut-être nous ſuppoſera-t-elle des ménagemens pour le Roi de Pruſſe. Si l'inquiétude, les ſoupçons, les jalouſies s'en mêlent une fois, tout eſt perdu. D'une manière ou d'une autre, il faut aider la Cour de Vienne dès cette année, & concourir militairement avec elle par des efforts réels & combinés avec ſes propres mouvemens.

Je ne ſais, mon cher ami, ſi j'ai bien

expliqué ma penſée ; en tout cas, vous avez ſouvent deviné des choſes moins claires que celles que je viens d'écrire. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

M. le Maréchal de Richelieu a laiſſé entendre à M. de Stahremberg qu'on ne pouvoit rien faire cette année, que de préparer le ſuccès de la campagne prochaine : entre nous, quand cela ſeroit ou pourroit être, il ne faudroit pas le dire à la Cour de Vienne. Mais quel eſt notre objet ? De finir la guerre utilement, promptement, glorieuſement. Le Roi de Pruſſe eſt ébranlé ; faut-il lui donner le tems de ſe raffermir ſur ſes étriers ? Voilà toute la queſtion, reſte la poſſibilité des moyens. A qui voulez-vous que je m'adreſſe qu'à vous, mon cher ami, pour les trouver ?

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

9 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

JE reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin. Vous en aurez une demain (*a*), ayant manqué votre courier d'une demi-heure, par laquelle vous verrez que mon objet eſt de vous inſtruire de manière à pouvoir régler l'eſprit dans lequel M. le Maréchal de Belle-Ile doit écrire à M. le Maréchal d'Etrées : il avoit approuvé mes idées ; mais j'ai appris ce matin par mon frère, qu'il vit auſſi hier à dix heures du ſoir, que ſoit par oubli ou par changement d'opinion, ſon intention étoit encore d'écrire à M. le Maréchal d'Etrées, de manière à ne lui

(*a*) Elle ſuit celle-ci.

préſenter que des conſeils ſur tout ce qu'il doit faire ; faites en ſorte de l'éviter. Ses idées peuvent être bonnes ; mais il ne connoît pas aſſez la véritable poſition de l'armée, ni la ſituation perſonnelle du Général, & encore moins la nature des pays qu'il y auroit à parcourir pour remplir ſes idées, pour ſe flatter que M. le Maréchal d'Etrées en exécutât le plan, ſur-tout ce plan ne venant pas de lui. Il n'exécutera ni celui-là, ni d'autres, & ils ne ſerviront qu'à lui troubler la tête encore davantage.

Ce que vous me marquez relativement à la politique, n'avoit pas échappé à mes réflexions : j'en fis part à M. de Crémille il y a quatre ou cinq jours. Nous convînmes enſemble que nous ferions chacun en particulier un mémoire, pour mettre le Conſeil du Roi à portée de prendre une réſolution ſur la deſtination de l'armée de M. le Prince de Soubiſe. Ce mémoire devoit ſe réduire à la queſtion de ſavoir s'il conviendroit mieux de la laiſſer aller à

Vurtzbourg que de la faire marcher à Erfurt pour s'approcher de Léipſick. Il paroît par votre lettre que ce dernier parti conviendroit mieux aux vues de la Cour de Vienne que le premier. Après y avoir bien réfléchi l'un & l'autre, nous avons penſé qu'un mémoire pourroit occaſionner des embarras dans la déciſion, & que d'ailleurs les diſpoſitions de la marche étant faites pour Vurtzbourg, le tems ſeroit trop court pour en faire de nouvelles. Mais ſur ce que vous me marquez, je fais un mémoire particulier que je communiquerai ce ſoir à M. de Crémille pour prendre ſes avis, & le mettre en état d'en conférer avec M. le Marquis de Paulmy demain qu'il compte ſe rendre à Compiègne. Je joins ici ce mémoire & un autre pour l'armée de M. le Maréchal de Richelieu, le tout pour me conformer à vos vues, autant que cela eſt poſſible.

LE MÊME AU MÊME.

9 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

JE joins ici une copie d'une lettre que j'écris à M. de Fumeron, pour être communiquée à M. le Marquis de Paulmy.

Dans une converſation que j'eus hier avec le Maréchal (*a*), il me demanda la marche des deux armées de M. le Prince de Soubiſe & de M. le Maréchal de Richelieu. Je lui dis que celle de M. le Prince de Soubiſe alloit à Vurtzbourg, & celle de M. le Maréchal de Richelieu à Hochſt ſur le Mein. De la façon dont il me répondit, il compte toujours que M. le Maréchal de Richelieu ſe portera ſur Erfurt pour s'approcher des plaines de Léipſick, & procurer des ſubſiſtances à l'armée de M. le Maréchal d'Etrées. A tout

(*a*) De Belle Ile.

cela je ne répondis rien. J'ai cru devoir vous inſtruire de cette particularité, & je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire d'entrer dans d'autres explications ſur les mouvemens ultérieurs de M. le Maréchal de Richelieu, & qu'il ſuffira de s'en expliquer quand les derniers ordres partiront.

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE BERNIS.

A Compiegne, le 10 Juillet 1757.

J'AI reçu votre lettre du 9, mon cher ami ; c'eſt pour vous en accuſer la réception que j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui, n'ayant rien à vous dire de plus que ce qui eſt contenu dans ma lettre d'hier. Vous ſavez l'aventure d'Ebden. La capitulation eſt faite au nom du Roi : c'eſt une faute ; elle devoit être au nom de l'Impératrice. On m'a parlé hier clairement ſur M. de Boullongne, cependant la lettre que je reçus hier de Monſieur votre frère ne parle que de ſoutenir celui qui eſt actuellement en place (*a*).

(*a*) M. de Moras. Après la diſgrace de M. de Machaut, il réunit au département des Finances qui étoit pour lui un fardeau trop lourd, le département de la Marine : on le fit démettre du premier au mois d'Août ſuivant, qui fut donné à M. de Boullongne.

A quoi faut-il s'en tenir, & que faut-il faire? Je ſuis ravi que votre ſanté ſoit bonne; la mienne eſt parfaite depuis que je ſuis ici. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

Je reçois dans le moment votre grande lettre du 9, mon courier va partir, je n'ai pas le tems de vous faire réponſe.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Paris, le 11 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous envoyer ci-joint copie d'une lettre que j'écris à M. de Crémille, avec l'extrait d'une que j'ai reçue de M. de Bourgade. Si l'on prend quelque réſolution, je vous ſupplie de vouloir bien m'en inſtruire, & je vous ferai part de mes réflexions ſi vous les jugez néceſſaires.

Je vis hier matin mon frère ; il eſt parti ce matin pour Brunoi ; il me renouvela toutes les raiſons qui le déterminoient à penſer comme il vous a écrit : ſon opinion règle la mienne, parce que c'eſt ſur un objet qu'il connoît mieux que moi ; c'eſt pourquoi je crois qu'il faut laiſſer les choſes comme elles ſont.

Les premières diſpoſitions pour les deux armées qui vont paſſer le Rhin ſont faites. M. de Cremille eſt à portée aujourd'hui de travailler aux inſtructions. Lorſque je pourrai être inſtruit de la deſtination de l'armée de M. le Prince de Soubiſe partant de Vurtzbourg, je ferai toutes les diſpoſitions poſſibles pour concourir au moyen de faire ſubſiſter cette armée.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

12 Juillet 1757.

DEPUIS les deux dernières lettres que j'ai reçues de vous, mon cher ami, la Cour de Vienne a fait une demande à laquelle il n'eſt pas poſſible que le Roi ſe refuſe. Cette demande conſiſte en deux points : 1°. De communiquer à l'Impératrice le plan des opérations que nos deux armées doivent exécuter, afin de combiner ſur ce plan les opérations de la ſienne ; 2°. De porter par le plus court chemin du côté de Léipſick, au moins un corps de 30000 hommes.

A l'égard de la première demande, elle eſt de néceſſité, étant convenue par les traités.

La ſeconde n'eſt pas moins une ſuite de nos conventions. Nous avons annoncé à la Cour de Vienne, ainſi qu'à l'Empire

&

& à toute l'Europe, une armée dans l'Allemagne, cette armée peut-elle être réduite aux 16000 hommes commandés par M. de Soubiſe : ce ſeroit une mocquerie, & la Cour de Vienne jetteroit feu & flamme de voir que nous concentrons toutes nos forces dans l'Electorat de Hannover pour notre propre vengeance, & que nous ne réſervons qu'une poignée de monde pour la ſienne. Il faut prendre garde d'exciter des plaintes auſſi bien fondées, on nous diroit que nous avons manqué de parole (& la réſolution du Roi d'envoyer une ſeconde armée pour la défenſe de ſes alliés & de l'Empire, qui lui a fait tant d'honneur en Europe) ne paroîtra plus qu'une gaſconade & un leurre. D'ailleurs, il faut ſe reſſouvenir que par nos traités, nous devons 10000 hommes d'infanterie allemande à l'Impératrice, que c'eſt une condition principale & ſans laquelle nous ne pouvons pas prétendre aux mêmes avantages. Vous ſavez l'hiſtoire de Wirtemberg; celle des

Bavarrois n'eſt pas encore bien éclaircie. De tout cela, il faut conclure que l'Impératrice regardant comme le plus grand avantage le mouvement vers Léipſick avec 30000 hommes de nos troupes, le Roi ne peut ſe défendre de les y envoyer. Il y a deux routes, l'une plus longue, & qui ſépareroit ce corps de la grande armée & la feroit vivre toujours ſur pays amis, l'autre qui rapprocheroit ledit corps de la maſſe totale de nos forces, & le feroit vivre aux dépens des Etats alliés du Roi de Pruſſe. Le choix de ces deux routes ne devroit donc pas être difficile à faire ſans les précautions déjà priſes pour Wurtzbourg ; *mais, mon cher ami, vous êtes trop grand homme pour ne ſavoir pas ſurmonter d'auſſi grandes & de plus grandes difficultés, & je vous prie en grace de le faire pour le bien de la choſe, pour qu'on ne diſe pas que c'eſt vous qui y mettez obſtacle*, & pour ne pas différer à exécuter dès cette année, s'il eſt poſſible, des choſes qui ne ſeront peut-être pas ſi

aiſées l'année prochaine. *Prenons le plus court, & vivons aux dépens des amis de nos ennemis le plus que nous pourrons ; c'eſt ménager la finance d'un côté, & éviter de l'autre bien des embarras.* Je verrai aujourd'hui le Maréchal de Richelieu, avec qui je raiſonnerai de tout ceci. M. de Paulmy & M. de Crémille penſent qu'on ne peut pas ſe défendre de la demande de l'Impératrice, même militairement, parce que l'objet qu'elle propoſe eſt bon dans ce ſens militaire. Pour moi qui ſuis le dépoſitaire & l'auteur de nos conventions politiques, je vous déclare que ſi le Roi après ce grand étalage finit cette campagne par établir 120000 hommes en-deçà ou en-delà du Weſer, il riſque d'être fort mal avec ſes alliés, il riſque d'avoir une guerre plus longue de deux ans. M. de Richelieu étant Général, en aura aſſez quand il aura 100000 hommes à faire ſubſiſter & manœuvrer; ainſi il pourra aiſément laiſſer 12000 hommes de plus à M. de Soubiſe ; *ne croyez*

pas que ce ſoit ici un arrangement de Cour. Vous me connoiſſez aſſez pour me rendre juſtice ; je ſuis incapable de mettre des motifs particuliers dans une affaire publique. Je finis par où j'ai commencé. L'Impératrice fait au Roi deux demandes auxquelles Sa Majeſté ne peut pas ſe refuſer. C'eſt avec la plus grande confiance & la plus tendre amitié que je parle à mon ami : j'eſpère qu'il pourra déchiffrer ce griffonage.

Monſieur votre frère m'a écrit dans le même ſens que vous ſur M. de Moras.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 13 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

J'AI bien lu la lettre dont vous m'avez honoré le 12, & pour en mieux prendre l'esprit, j'en ait fait sur le champ l'analyse. Je serai toujours fort éloigné d'apporter le moindre obstacle aux choses qui intéresseront la gloire du Roi & la fidélité dont Sa Majesté fait profession envers ses alliés. Cependant comme l'une & l'autre dépendent du succès des opérations militaires qu'il s'agit de déterminer, j'ai pensé que vous ne trouveriez pas mauvais que je vous fisse quelques observations sur le projet d'envoyer une armée sur Léipsick, en abandonnant celui d'en porter une moins forte sur Wurtzbourg pour contenir les troupes des cercles, & tâcher de procurer à l'Impé-

ratrice-Reine les forces qu'elle s'eſt ménagées dans l'Empire. Je dois être flatté de l'opinion qu'on a de moi. Mais il me ſemble que je la démentirois ſi je m'engageois à faire ce que je ne crois pas poſſible, eu égard au peu de tems qui nous reſte, & aux autres conſidérations dans le détail deſquelles j'entre dans mon mémoire. Il y a ſi long-tems au ſurplus qu'il eſt queſtion d'Erfin & de Léipſick, que je vous avoue que je ſuis on ne peut pas plus étonné qu'on y revienne auſſi tard. Pourquoi avoir attendu que toutes les diſpoſitions & la marche des deux armées fuſſent faites pour parler de refondre ces armées & d'en changer la deſtination? Je conçois qu'il ne s'agiroit dans ce moment-ci que de changer la marche de celle de M. le Prince de Soubiſe, & que la jonction des douze mille hommes détachés de celle de M. le Maréchal de Richelieu, ne ſe feroit que dans la Heſſe, ſur les frontières de la Thuringe. Ce n'eſt pas-là ſans doute ce

qu'il y a d'embarraſſant. C'eſt de faire vivre cette armée en perdant d'un côté les reſſources du Meyn, & de l'autre, celles des approviſionnemens de la grande armée qu'on a fait augmenter en proportion des nouvelles troupes qui doivent s'y joindre. La marche des trente mille hommes que l'on propoſe de deſtiner pour Léipſick ſera longue, en ne conſidérant que l'eſpace qu'elle a à parcourir, & elle deviendra éternelle comme celle des Ruſſes, ſi elle eſt arrêtée par le défaut de ſubſiſtances, comme il n'eſt que trop certain que cela arrivera. Alors on fera les mêmes plaintes que celles que l'on voudroit prévenir, & on perdra le fruit qu'on auroit pu ſe promettre de la préſence de cette armée. Je ne puis croire, Monſeigneur, qu'il ſoit difficile d'éclairer la cour de Vienne ſur ſes véritables intérêts. Notre but eſt le même, & pourvu que nous y arrivions, la voie la plus prompte ſera toujours la meilleure pour elle & pour nous. Encore un coup,

Monſeigneur, je ne cherche point à apporter d'obſtacles à l'exécution du projet de Léipſick : ſi vous avez adopté ce projet uniquement dans la vue de faire le bien commun, les obſervations que j'ai cru devoir vous faire partent en moi du même principe. Je vous en dirois davantage ſi j'étois vis-à-vis de vous. On a beau dire que ce projet eſt bon dans le ſens militaire; pour moi je n'en connois de bons que ceux où les ſubſiſtances ſont aſſurées & les quartiers d'hiver peu coûteux, & à l'abri de toute entrepriſe.

Je ſuis, &c.

MÉMOIRE.

Si le Roi prenoit la réſolution d'envoyer un grand ſecours à l'Impératrice-Reine, il ſeroit d'une néceſſité abſolue de commencer par en établir les conditions, ſans quoi non-ſeulement on augmenteroit les dépenſes de manière à les rendre inſou-

tenables, mais encore on courroit le plus grand risque de voir périr cette armée.

Ces conditions par rapport à l'objet militaire devroient être,

1°. Que l'Empereur fera aux pays neutres les mêmes réquisitions que celles que S. M. I. a faites pour l'armée de Westphalie.

2°. Que le logement, le bois, la lumière, le fourage & les emplacemens d'hôpitaux seront fournis aux troupes du Roi, à leur arrivée sur le Danube, aux frais & pour le compte de l'Impératrice-Reine, en quelqu'endroit qu'elles se portent.

3°. Que l'entrepreneur des vivres de l'Impératrice-Reine fournira le pain aux troupes du Roi, au prix dont on conviendra, & qui sera proportionné à celui de la même fourniture en France, sauf à l'Impératrice à se charger envers son entrepreneur de la différence qui se trouvera entre le prix de France & celui qu'elle jugera à propos d'accorder à son

entrepreneur, ſi tant eſt qu'il y ait une différence.

4°. Que l'Impératrice fournira les chevaux, des vivres & de l'artillerie, ou au moins la plus grande partie.

5°. Que le logement, le bois, la lumière & le fourage ſeront pareillement à la charge de l'Impératrice-Reine, dans les quartiers d'hiver, ſoit que ces quartiers ſoient dans les pays de la domination de l'Impératrice, ſoit dans des pays neutres.

6°. Que ces quartiers ſeront placés en troiſième ligne à portée les uns des autres autant que cela ſera poſſible, & de préférence dans les pays neutres.

7°. Que les troupes du Roi ſeront toujours enſemble, ſans pouvoir être ſéparées ſous quelque prétexte que ce ſoit dans le ſervice qu'elles feront.

8°. Qu'il ſera fait des calculs des dépenſes qui ſeront à la charge de l'Impératrice-Reine, & que l'imputation en ſera faite ſur les ſubſides que le Roi lui

paye ; de manière cependant que dans le cas où ces dépenſes excèderoient les ſubſides, le Roi tiendroit compte de l'excédent, & que dans le cas où elles ſeroient au-deſſous, il n'en ſera rien diminué, ſauf à l'Impératrice-Reine au moyen du payement des ſubſides, à ſe charger d'acquitter toutes les fournitures des troupes du Roi qui ſeront à ſa charge.

9°. Qu'il ſera envoyé d'avance de la part du Roi des Officiers Militaires & des Commiſſaires des guerres pour reconnoître la nature des précautions qui auront été priſes pour aſſurer les ſubſiſtances dans toutes les parties ; de manière que les troupes du Roi ne paſſent le Rhin qu'après qu'on ſera bien certain qu'elles ne manqueront de rien dans leur marche & pendant la campagne.

10°. Que faute d'exécution des conventions ci-deſſus, le Roi pourra faire revenir ſes troupes en France.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Le 14 Juillet 1757.

JE ne fais, mon cher ami, que vous accuſer la réception de votre lettre du 13, & du mémoire qui l'accompagne : l'un & l'autre ſeront examinés avec toute l'attention qu'ils méritent. Ce que j'ai propoſé hier ne change preſque rien à vos idées, & laiſſe ſubſiſter le point de Vurtzbourg, en ſatisfaiſant la cour de Vienne. M. de Richelieu, M. de Paulmi & M. de Cremille ont été de mon avis. Je vais leur communiquer votre mémoire, enſuite de quoi le Roi ſe décidera. Je vous écrirai plus au long demain.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

14 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

J'AI reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin. J'en ai reçu une en même-tems de M. le Maréchal de Richelieu, à laquelle je fais la réponse, dont je joins ici copie. Je me flatte que je démontrerai qu'on perd la gradation de la négociation, & qu'en admettant les nouvelles propositions, on rendra impossible l'exécution de la première demande faite par l'Impératrice-Reine, & dont le succès est peut-être le seul moyen de réduire le Roi de Prusse.

MADAME DE POMPADOUR

A M. du Verney.

Quoique je ſois très-ſûre, mon nigaud, de l'amitié que M. de Soubiſe a pour vous & de celle que vous lui rendez, ſa poſition eſt ſi délicate dans ce moment, que je ne puis me refuſer de vous le recommander particulièrement. Par les meſures priſes avec la cour de Vienne, il paroît encore poſſible de délivrer la Saxe cette année. Je n'entrerai pas dans le détail des avantages immenſes dont ſeroit cette délivrance pour le bien des affaires & pour l'acheminement à la paix. De plus habiles que moi en cauſeront avec vous. Je me borne à vous parler des ſentimens qui m'animent, tant pour la gloire des armes du Roi que pour celle d'un ami qui m'eſt cher. Les ſubſiſtances peuvent ſeules l'arrêter; je vous demande donc par toute l'amitié

que vous avez pour moi, de vous occuper vivement de cette armée. Si vous me le promettez, je n'aurai plus d'inquiétudes, & je me flatterai d'un ſuccès heureux. Vous êtes ſenſible, mon nigaud, vous me connoiſſez, jugez ſi je ſerai reconnoiſſante; mais je ne vous en aimerai pas davantage, car il y a long-temps que c'eſt une affaire faite.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce 15 Juillet 1757.

M. DE PAULMY a mis hier ſous les yeux du Roi le pour & le contre, & le Roi s'eſt décidé de fortifier de huit mille hommes le corps de M. de Soubiſe, & de ſoumettre ce corps aux ordres que la cour de Vienne enverra à M. le Prince de Saxe-Hilsbourgshauſen, Feld-Maréchal de l'Empire. Ledit corps s'aſſemblera ſelon le premier arrangement à Vurtzbourg. Le Roi qui avoit promis de ſecourir l'Impératrice, & de protéger l'Empire avec une nouvelle armée de quarante mille hommes, qui n'a pu fournir ſelon ſes engagemens les 6000 hommes de Virtemberg, & les 4000 Bavarois, & dont la grande armée n'a rempli aucun des plans convenus, a voulu prendre un parti qui ſatisfît la cour de Vienne,

Vienne, & l'empêchât de nous reprocher tout haut ou tout bas, (ce qui ſeroit encore plus dangereux,) de ne ſonger qu'à notre propre querelle, & de ne remplir aucune de nos paroles, tandis qu'elle nous livre ſes places, & ſe brouille ouvertement avec l'Angleterre pour notre intérêt. Au fond il n'y a rien de changé aux premiers arrangemens; M. de Soubiſe a dû toujours commander 24000 hommes ſtipulés par le traité de Verſailles, & leſquels ont toujours été à la diſpoſition de la cour de Vienne, & c'eſt cette première diſpoſition que l'on fuit aujourd'hui. Ce ſera au général de l'Empire, s'il fait faire des mouvemens à ce corps qui l'éloignent de ſes ſubſiſtances, à lui en aſſurer, & c'eſt ſur quoi on doit parler fortement à M. de Stahremberg & s'expliquer clairement avec la cour de Vienne. M. de Stainville qui va partir inceſſamment, ſera expreſſément chargé de veiller à ce point eſſentiel. M. le Duc de Virtemberg qui compte avoir raſſem-

blé dans un mois quatre ou cinq mille hommes, pourra fortifier encore le corps de M. de Soubiſe, & M. d'Hildbourgshauſen pourra y joindre auſſi les meilleures troupes des cercles, pour achever de faire de ce même corps une armée reſpectable. Au moins le Roi n'aura point de reproches à ſe faire, ni de chicanes à eſſuyer, & cet article tient fort au cœur de Sa Majeſté. Je laiſſe à M. de Paulmy à vous communiquer plus en détail tout ce qui a rapport à cette déciſion, qu'on ne peut pas regarder comme nouvelle. M. le Maréchal de Richelieu a fait la plus belle défenſe du monde, pour qu'on ne lui ôtât pas les huit mille hommes en queſtion; mais il ſentira auſſi bien que vous, mon cher ami, qu'il y a des choſes qu'il faut faire pour l'honneur des couronnes, & pour ne pas bleſſer la délicateſſe des Princes. Rien d'ailleurs n'eſt comparable à l'importance d'entretenir la bonne harmonie entre les deux Cours.....

Je vous embraſſe & vous aime de tout mon cœur.

Le voyage de Compiegne eſt bien nuiſible aux affaires ; il faut écrire des volumes, & l'on ne s'entend pas ſi bien que ſi l'on ſe parloit un quart-d'heure.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 16 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

M. le Marquis de Paulmy a bien voulu me faire part en même-tems que vous de la déciſion du Roi. L'armée de M. le Prince de Soubiſe vivra ſous Vurtzbourg, parce que j'y fais paſſer des ſubſiſtances pour un mois, & que cette avance nous donnera le tems d'en aſſembler dans le pays même où le Juif Blien va arriver avec cinquante mille écus de lettres de crédit ſur les correſpondans de mon frère.

Cette armée étant aux ordres de l'Impératrice-Reine, il eſt juſte que ſon Général, ou pour mieux dire celui de l'Empire, en aſſure les ſubſiſtances ſi on la fait mouvoir. Vous jugez bien malgré cela que nous n'y épargnerons rien de notre côté.

Je ne ſuis pas ſurpris que M. le Maréchal de Richelieu ait réſiſté au retranchement qu'on lui fait : c'eſt une preuve qu'il ſe repréſente bien l'importance & l'étendue de la beſogne dont il eſt chargé. Vous en jugerez vous-même, Monſeigneur, par le mémoire que je joins ici, non pour combattre davantage le parti que l'on a pris, mais pour mettre ſimplement ſous vos yeux une idée des diſpoſitions qui doivent précéder le ſiège de Magdebourg. Il faudroit avoir, j'oſe le dire, 30000 hommes de plus que nous n'en avons, pour aſſurer le ſuccès de cette entrepriſe, qui ſera ſans contredit la plus grande & la plus haſardeuſe que j'aie vue, eu égard à l'importance de la place, au pays où elle eſt ſituée & à l'intervalle qui nous en ſépare.

M. le Marquis de Paulmy m'a adreſſé copie du mémoire que vous avez remis à M. de Stahremberg. Ce mémoire me paroît devoir remplir les deſirs de la Cour de Vienne, en lui donnant de la nôtre

l'opinion qu'elle doit en avoir. Au ſurplus, Monſeigneur, vous devez être convaincu que perſonne n'eſt plus fait que moi pour entrer dans vos vues : elles ſont juſtes & bien relatives au grand objet que vous avez à manier ; mais vous avouez que le concours de la guerre ne peut y être utile, qu'autant que ſes mouvemens ſeront bien dirigés, & ſon action proportionnée aux plans qu'elle eſt chargée d'exécuter. Ce n'eſt pas toujours la lettre des traités qui doit la conduire ; mais l'eſprit de ces mêmes traités, par la raiſon que l'eſprit ſe plie aux circonſtances auxquelles la lettre ne réſiſte que parce qu'elle n'a pas pu les prévoir. Je crois devoir vous faire cette réflexion en paſſant, pour juſtifier la réſiſtance que j'ai faite de mon côté au retranchement qui eſt réſolu. Oui, ſans doute le voyage de Compiegne eſt bien nuiſible aux affaires ; le déplacement ſeul de Verſailles nous a fait perdre huit jours pour les diſpoſitions.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce 17 Juillet 1757.

VOUS êtes ſouverainement raiſonnable, mon cher ami; c'eſt entr'autres une de vos plus excellentes qualités. Nous nous écarterons quelquefois de la lettre des traités pour n'en ſuivre que l'eſprit; mais dans cette circonſtance le Roi s'étoit engagé avec trop d'éclat, non-ſeulement avec l'Impératrice & l'Empire, mais auſſi avec la Suède que M. d'Havrincour n'a commencé à ramener à nos idées que ſur l'aſſurance d'une nouvelle armée du Roi en Allemagne. J'attends au reſte avec la plus vive impatience le mémoire que vous m'annoncez. M. de Paulmy vous écrira ſon idée pour envoyer quelqu'un traiter des ſubſiſtances de l'armée de M. de Soubiſe avec M. de Hildbourghauſen : je crois que vous l'approuverez. Depuis que

vous vous mêlez de cœur & d'affection à nos affaires, je dors plus tranquillement. Nous vous avons volé tant que nous avons pu dans le mémoire remis à à M. de Staremberg.

....Je vous embraſſe, mon cher ami, avec toute la tendreſſe de mon cœur.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Paris, le 17 Juillet 1757.

MONSEIGNEUR,

VOICI le mémoire que j'eus l'honneur de vous annoncer hier, & qui ne mérite pas ſans doute que vous l'attendiez avec tant d'impatience. Vous ne devez plus y voir que ce qu'il renferme de relatif aux opérations de l'armée de Weſtphalie. Le reſte roule ſur des opinions dont l'avantage a été partagé, puiſqu'il n'eſt plus queſtion de Léipſick, & qu'il y aura une armée ſous Wurtzbourg. Ne vous moquez-vous pas un peu de moi en me faiſant compliment ſur ma raiſon? Quoi qu'il en ſoit, cette raiſon qui eſt faite pour ſe ſoumettre à tout ce qui eſt au-deſſus d'elle en lumières & en force, vous prie inſtamment de ne pas

perdre de vue le grand objet de Magdebourg. Puiſque le vin eſt tiré, comme on dit, il faut le boire, & mettre tout en œuvre pour n'en rien perdre. Je ſuis content au ſurplus dès que vous l'êtes, & je le ſerai beaucoup davantage encore ſi tous les raiſonnemens que j'ai faits par rapport à ce ſiège de Magdebourg, ne ſont que des radotages.

Ne me remerciez jamais de rien, je vous en prie, parce que ce ſera à moi de le faire pour toutes les occaſions que vous me fournirez de vous donner des preuves de l'attachement ſans bornes avec lequel je ſuis, &c.

MÉMOIRE

Sur les opérations de l'Armée de Weſtphalie.

L'ENGAGEMENT que le Roi a contracté par le traité de Vienne, conſiſtoit à fournir à l'Impératrice-Reine 24000 hommes, pour les joindre à ſes troupes, ou de lui en donner un équivalent en argent.

Le Roi de Pruſſe ayant envahi la Saxe, en menaçant la Bohême, il fut queſtion de ſavoir ſi le Roi s'en tiendroit purement & ſimplement à l'exécution du traité de Vienne, ou ſi Sa Majeſté en ſa qualité de garante du traité de Weſtphalie, porteroit une grande armée dans l'Empire pour défendre ce vaſte Etat contre l'oppreſſion que lui préparoit l'un de ſes membres.

Ce dernier parti parut le meilleur & le plus propre à pacifier l'Europe que

l'Angleterre & ſes alliés paroiſſoient vouloir mettre en feu. On convient donc que le Roi porteroit une armée en Weſtphalie pour s'y emparer au nom de l'Impératrice-Reine, de tous les Etats que le Roi de Pruſſe poſſède dans cette partie de l'Allemagne. Mais l'Impératrice deſirant en même-temps que ſon ennemi fût ſerré de plus près, demanda avec inſtance que l'armée du Roi fît le ſiège de Magdebourg, & Sa Majeſté y conſentit, d'autant plus volontiers que ce projet lui préſentoit une occaſion de tirer une juſte vengeance des procédés du Roi d'Angleterre, en entrant dans ſes Etats d'Hanovre.

Cependant ſi l'Impératrice-Reine vouloit le ſiège de Magdebourg, elle conſervoit encore aſſez de ménagement pour l'Electeur d'Hanovre & pour le Prince de Heſſe, pour deſirer que l'un & l'autre priſſent le parti de la neutralité. On repréſenta qu'il y auroit de grands inconvéniens à attaquer les Etats de ces

deux princes. On en entama la négociation avec eux. On leur demanda pour première condition la liberté de traverſer leurs Etats, pour pouvoir remplir les deſſeins de l'Impératrice-Reine ſur Magdebourg. Ils ſe refusèrent à cette condition, & la négociation fut heureuſement rompue, car ſi la neutralité eût été acceptée, le ſiège de Magdebourg devenoit impoſſible, au jugement de tout le monde.

Cette entrepriſe la plus hardie & la plus difficile peut-être dans l'exécution, peut réuſſir en occupant la Heſſe & les Etats de la maiſon de Brunſwick à titre d'ennemis. Mais en même-temps on n'en peut eſpérer le ſuccès, qu'autant qu'on y employera une armée formidable, & telle que l'honneur des armes du Roi ne puiſſe pas être compromis.

C'eſt dans cette vue qu'on a propoſé d'augmenter l'armée de Weſtphalie, & c'eſt auſſi dans cette vue que la propoſition a été acceptée. Cependant c'eſt après

que toutes les dispositions de cette augmentation ont été faites, que la Cour de Vienne demande que le Roi envoie une armée de 30000 hommes à Léipsick, & on fonde cette demande sur les traités & sur les offres particulières que le Roi a faites après les malheurs de la Bohême.

Il ne peut être dans l'intention du Roi, ni d'éluder ses engagemens, ni de retirer ses offres, quoique les circonstances ayent pris une face bien différente depuis que ces offres ont été faites. Si les succès du Roi de Prusse en Bohême se fussent soutenus, & que ce Prince après avoir battu & dispersé le reste de l'armée Impériale, se fût ouvert un passage libre vers les autres Etats héréditaires de l'Impératrice-Reine, c'auroit été le cas sans doute d'aller directement au secours de Sa Majesté Impériale, & de sacrifier tout autre projet à celui d'arrêter son ennemi dans sa course. Mais aujourd'hui que la nécessité ne nous contraint plus, & que la fortune par un de

ces retours ſi légitimement dus aux bonnes cauſes, nous laiſſe en quelque ſorte le choix des moyens, pourquoi n'en pas revenir au premier plan arrêté entre les deux Cours, puiſqu'on l'a toujours regardé comme le meilleur, & ne pas tourner tous ſes efforts du côté de ce plan pour en aſſurer l'exécution?

Le Roi fait ſortir deux nouvelles armées de ſes frontières. L'une plus forte eſt deſtinée à achever la conquête de la Heſſe, pour aller enſuite renforcer celle de Weſtphalie, laquelle ne pouvoit pas ſans ce renfort s'établir pendant cette campagne entre le Weſer & l'Elbe, de manière à pouvoir entreprendre le ſiège de Magdebourg au commencement de la campagne prochaine. L'autre moins forte eſt deſtinée à aller ſous Wurtzbourg contenir les troupes des cercles, leſquelles par la déſunion & l'eſprit qui y règnent, ſemblent être plutôt faites pour nuire à la cauſe qui les aſſemble, que pour la ſervir.

Pour changer la deſtination des deux armées, & des deux n'en faire qu'une, qui s'avanceroit vers Léipſick par la Thuringe, il faudroit être certain de quatre choſes :

La première, que l'armée de Weſtphalie, telle qu'elle eſt compoſée actuellement, eſt aſſez forte pour faire ſans le renfort qu'on lui avoit deſtiné, les conquêtes qu'il eſt militairement néceſſaire qu'elle faſſe avant d'entreprendre le ſiège de Magdebourg.

La ſeconde, qu'une armée deſtinée à contenir les troupes des cercles eſt inutile, ſoit relativement au ſervice qu'il peut être dans l'intention de l'Impératrice-Reine d'en tirer, ſoit relativement aux différentes puiſſances de l'Empire qu'il a paru néceſſaire de raſſurer.

La troiſième, qu'une armée de 30000 hommes ſervira mieux la cauſe commune par ſa direction ſur Léipſick, qu'elle ne le feroit en exécutant le projet dont toutes les diſpoſitions ſont faites.

La quatrième, que cette armée pourra vivre

vivre pendant la campagne, quoiqu'on n'ait pris aucune précaution ſur cela, & qu'à la fin de la campagne elle prendra des quartiers d'hiver où elle ſera en ſûreté, & où elle vivra ſans qu'il en coûte rien au Roi, comme elle l'auroit fait dans un pays ennemi.

Ce ſont autant de queſtions qu'il paroît néceſſaire d'examiner dans la même gradation où l'on vient de les placer, en évitant de répétér ſur chacune ce qu'on en a déjà dit dans un mémoire du 13 de ce mois.

Réflexions ſur la première Queſtion.

Pour bien juger ſi l'armée de Weſtphalie peut avec cent mille hommes exécuter le grand projet qu'elle a à remplir, il faut entrer dans le détail, & diviſer ce détail en deux parties, l'une concernant les opérations qui doivent précéder le ſiège de Magdebourg, l'autre concernant les opérations de ce ſiège même.

On doit commencer par occuper tout le Landgraviat de Heſſe. Marpurg pris & Chaſſel, il faudra non-ſeulement y laiſſer des garniſons, mais encore établir une communication du Mein au Weſer pour les tranſports de toute eſpèce.

Cette expédition faite, la grande armée ſe poſtera ſans doute en avant ſur M. le Duc de Cumberland, tandis qu'un détachement de cette armée ſera employé à s'emparer de Minden & à faire le ſiège d'Hamelen, car il eſt fort important, comme on l'a déjà dit ailleurs, que les mouvemens de l'armée ne ſoient pas retardés par la conquête de cette dernière place.

Hamelen & Minden rendus, il faut y laiſſer garniſon, après quoi le reſte du détachement qui en aura fait le ſiège pourroit marcher droit à Halberſtat (*a*)

(*a*) Si ce détachement ne pouvoit pas ſe porter à Halberſtat, il faudroit y envoyer des troupes

pour en faire une place d'armes & un gros dépôt d'approviſionnemens. Il ſeroit même à deſirer que ce détachement pût y être arrivé du 20 au 30 de Septembre, pour empêcher que les peuples ne portaſſent leurs récoltes à la droite de l'Elbe.

L'armée toujours en mouvement ſur M. le Duc de Camberlan, s'avanceroit vers Hanover, que le Général Anglois couvrira ſans doute le plus qu'il le pourra. Elle s'empareroit de cette ville, feroit enſuite le ſiège de Brunſwick, & ſe placeroit ſur l'Aller, ſans cependant abandonner la pourſuite de l'ennemi qu'il ſeroit à deſirer qu'elle pût pouſſer au-de-là de l'Elbe.

On ne connoît pas aſſez le pays pour juger s'il eſt poſſible de prendre poſte

légères, car il eſt de la plus grande conſéquence de déconcerter toutes les meſures que le Roi de Pruſſe pourroit prendre pour épuiſer la gauche de l'Elbe, en faiſant porter ſur la droite & dans Magdebourg même toutes les denrées du pays.

dans quelques autres villes, telles que Mansfeld & Halbe, pour y former des magasins. Ce sera l'affaire du Général, qui profitera sans doute de tous les avantages qui pourront non-seulement assurer ses quartiers, mais encore lui procurer des subsistances pour l'hiver & pour l'entrée de la campagne suivante.

Après avoir soumis tout le pays, il s'agira de prendre des quartiers dont on suppose que la droite sera à Halbe, & la gauche le long de l'Aller, en les disposant cependant de manière qu'on pût les rassembler dans le cas où le Roi de Prusse y marcheroit en force pour les attaquer. Ces quartiers subsisteront, des magasins qu'on aura formés, tant relativement aux cantonnemens, que relativement à la nécessité où l'on pourroit se trouver de se rassembler après s'être séparés.

Qu'on ajoute à ces dispositions celles qu'il faudra faire pour assurer les communications de l'armée avec le Rhin,

le bas Veſer, & le Mein que l'on ſe repréſente les détachemens multipliés qu'il en faudra faire pour former militairement toutes ces chaînes, & l'on jugera ſi l'armée de Weſtphalie peut être trop forte, quelques renforts qu'on y envoie, & ſi au contraire elle ne ſeroit pas trop foible ſi on n'y envoyoit pas ceux qui y ſont deſtinés.

Enfin que l'on faſſe attention à l'importance de Magdebourg, que l'on calcule ce qu'il faudra de troupes pour l'inveſtiſſement d'une auſſi grande place, pour les remuemens de terre que l'on ſera forcé de faire pour en aſſurer la circonvallation, & l'on jugera encore un coup ſi 60000 hommes ſuffiſent pour en entreprendre le ſiège? Que dirions-nous d'un ennemi qui voudroit n'en pas employer davantage à faire le ſiège de Strasbourg? nous regarderions ſon entrepriſe comme une illuſion propre à faire périr ſon armée en détail, & nous ſerions tranquilles ſur le ſort de la place,

pourvu qu'il n'y manquât pas plus de munitions qu'il n'en manquera à Magdebourg. Or cette dernière place eſt peut-être plus forte que celle de Strasbourg, ſur-tout, par rapport à ſa citadelle, & elle a la même étendue. Il ne faut donc pas ſe flatter ſur le ſuccès d'un projet auſſi hardi. Non-ſeulement il eſt de la prudence d'y employer de notre part le plus de forces qu'il ſera poſſible, mais encore il ſemble qu'on ne doit rien négliger pour déterminer les Suédois à y joindre les leurs. Toutes les campagnes ne ſont pas marquées par des prodiges, & ſi l'audace d'une part & l'étourdiſſement de l'autre, ont quelquefois produit ce qui ſembloit n'être réſervé qu'à l'art, à la conſtance & au temps, on ne doit pas compter de voir ſouvent de ces exemples, & plus ces exemples ſortent de l'ordre ordinaire des choſes, moins il faut les prendre pour modèle.

Magdebourg étant à cheval ſur l'Elbe, on eſtime que pour faciliter les commu-

nications d'une rive à l'autre de ce fleuve, il faudroit quatre ponts au-deſſus & deux au-deſſous de la place. Les bateaux néceſſaires pour établir ces ponts, l'artillerie de ſiège, les vivres & les fourages ſont des objets qui exigeront des diſpoſitions bien réfléchies & bien actives tout à la fois.

Ce ſeroit un grand avantage que de pouvoir employer des bateaux du Weſer à la conſtruction de ces ponts. Si cela n'étoit pas poſſible, on ne pourroit pas ſe diſpenſer d'en faire conſtruire pendant tout l'hiver, le plus à portée de l'Elbe qu'il ſeroit poſſible, & de faire faire en même-tems un certain nombre de hacquets pour tranſporter ces bateaux en pluſieurs voyages.

Lorſque l'Impératrice-Reine propoſa de faire le ſiège de Magdebourg, elle offrit de fournir un pont au moins, & la moitié de l'artillerie. Elle ne pouvoit remplir ſon offre, qu'autant qu'elle ſeroit maîtreſſe du cours de l'Elbe avant

le mois de Mai prochain, ce qu'on ne peut guère eſpérer. Mais en prenant Caſſel, Hamelen, Hanover & Brunſwick, on y trouvera ſans doute des pièces de ſiège, de la poudre & des fers coulés: ſi l'on manquoit d'ailleurs d'affuts, de porte-corps ou d'autres attirails, on pourroit y faire travailler pendant l'hiver, & dans le cas enfin où l'on ne trouveroit aucunes reſſources dans le pays à cet égard, il faudroit bien y ſuppléer en tirant de l'artillerie de nos arſenaux de Strasbourg & de Metz. On en feroit le tranſport par eau juſqu'à Mayence, & par terre de Mayence à Caſſel, où l'embarquement s'en feroit de nouveau ſur l'Eder pour deſcendre au Weſer.

Les vivres rencontreront les plus grandes difficultés. Les conſommations de l'hiver feront de 800 ſacs par jour, & celles de la campagne de 1000 à 1100 ſacs auſſi par jour, de manière que pour aſſurer ce ſervice, il faudra faire arriver aux deſtinations qui feront

indiquées 14 à 1500 ſacs par jour.

Les ſecours que l'on a tirés juſqu'à préſent de la France par le Rhin & par Meuſe, ont ruiné une partie des voitures qui en ont fait le tranſport du Rhin au Weſer, & on a tout lieu de craindre que dès le commencement du mois d'Octobre il ne ſoit guère poſſible de continuer ces tranſports. Cependant comme on ne doit pas eſpérer de n'en pas avoir beſoin, peut-être pourra-t-on les reprendre pendant les gelées.

Il faut tout mettre en œuvre pour tirer du pays même après la récolte, les ſecours que nous n'avons trouvés juſqu'à préſent que chez nous-mêmes. On en a déjà propoſé les moyens, & les ordres ſont donnés pour faire acheter de gré à gré ou de force les bleds & les ſeigles qui exiſteront entre le Weſer & l'Elbe, depuis la hauteur de Caſſel juſqu'à l'embouchure du Weſer, ſi cela eſt poſſible. On ſe procurera d'ailleurs tout ce que l'on pourra de la

Thuringe, du pays de Heſſe, même de la Franconie, & ſi tout ce qu'on y raſſemblera ne ſuffiſoit pas, il faudroit bien dans ce cas achever de s'en pourvoir dans l'Alſace & les évêchés, en en faiſant le premier dépôt à Hoëcht, d'où le tranſport s'en feroit ſur le Weſer par la Heſſe, ou pour moins fatiguer les voitures, on ſeroit pluſieurs entrepôts le long de la route.

A l'égard des fourages, la matière en eſt ſi volumineuſe qu'il faudra des emplacemens immenſes pour les dépôts qu'il ſera néceſſaire d'en faire, le plus à portée de Magdebourg que cela ſera poſſible. Il conviendroit d'en avoir en s'avançant vers cette place, pour ſix ſemaines de conſommation, des vivres pour deux mois, & des fours pour les travaux, le tout placé dans l'enceinte de l'inveſtiſſement. A la gauche de l'Elbe on pourra profiter des gelées pour porter en avant les fourages que l'on amaſſera à meſure que l'on ſe rendra maître des pays. Il

faudra ſans doute mettre une quantité prodigieuſe de voitures en mouvement, tant pour former ces dépôts de ſiège, que pour établir le parc d'artillerie qui doit ſe trouver complet avant que l'on penſe à ouvrir la tranchée.

Ces détails immenſes dans l'exécution doivent faire comprendre, 1°. que les forces de l'armée de M. le Maréchal de Richelieu réunies à celles de l'armée de M. le Maréchal d'Etrées, ne ſeront pas conſidérables pour remplir tant d'objets à la fois.

2°. Que la plupart de ces opérations devant être faites avant que la ſaiſon n'y apporte obſtacle, on n'en pourra venir à bout que par la force, & que pour employer la force avec ſuccès, il faut qu'il y ait beaucoup de troupes répandues dans le pays.

3°. Que ſi l'on s'appercevoit à la fin de la campagne que l'armée ne fût pas aſſez nombreuſe pour préparer l'entrepriſe, & que l'on prît la réſolution alors

d'y joindre le corps qu'on propoſe d'en détacher aujourd'hui, il en réſulteroit au moins un retardement très-préjudiciable non-ſeulement au projet, mais encore à la conſervation des troupes dont une partie, avant d'être rendue à ſa première deſtination ſur le Mein, aura fait 300 lieues.

4°. Que pour faire cette jonction. Il faudroit faire rétrograder les troupes, & que rien ordinairement ne les ruine davantage que les mouvemens rétrogrades.

Réflexions ſur la ſeconde Queſtion.

En portant une armée de 30,000 hommes ſur Léipſick, aux dépens de l'augmentation de l'armée de Weſtphalie, non-ſeulement on courra riſque de mettre celle-ci hors d'état d'exécuter ſon projet principal, mais encore on abandonnera les troupes des cercles à elles-mêmes, & on n'en impoſera pas à celles des

Princes de l'Empire qui doivent en faire marcher ſuivant les traités particuliers. Or on ne peut pas penſer que l'intention de la cour de Vienne puiſſe jamais être de ſe refuſer à l'appui que le Roi eſt diſpoſé de donner à l'autorité du chef de l'Empire. Rien n'eſt ſi important ſans doute pour l'Empereur & pour le gouvernement même de l'Empire, que leurs décrets reſpectifs ſoient exécutés. Que la crainte, l'eſprit de révolte, & les intérêts de religion, inſpirés tour-à-tour par un des membres de l'Empire, ne puiſſent pas en ſouſtraire les peuples, & ſur-tout les troupes, à l'obéiſſance qu'ils doivent à l'autorité légitime. Ne les pas réprimer quand ils s'en écartent, c'eſt faire mépriſer les loix, & laiſſer introduire à leur place une anarchie deſtructive de tout ordre, & de toute puiſſance. Rien donc, on le répète, ne paroît être auſſi important pour l'Empereur & pour l'Empire que le Roi veuille bien deſtiner une armée dont la préſence en impoſe

aux uns & raſſure les autres. Il ne faut pas pour cela une armée nombreuſe. Moins elle le ſera au contraire, & plus il lui ſera facile de ſe mouvoir & de ſe porter où le beſoin l'exigera. Telle étoit l'idée que l'on s'étoit faite de l'armée de M. le Prince de Soubiſe, & de l'utilité qu'on en pouvoit tirer quelque foible qu'elle parût être.

Réflexions ſur la troiſième Queſtion.

Retrancher d'un côté une partie du renfort deſtiné pour l'armée de Weſtphalie, joindre ce renfort de l'autre à l'armée de Soubiſe pour faire marcher celle-ci ſur Léipſick, en abandonnant le projet de raſſembler les troupes des cercles, eſt ce mieux ſervir la cauſe commune qu'on ne la ſerviroit en exécutant le premier projet? On a vu plus haut tout le danger qu'il pourroit y avoir à abandonner ce projet, & il reſte à examiner ce qu'on pourroit y gagner.

On a regardé juſqu'à préſent la priſe de Magdebourg comme le moyen le plus sûr d'arriver à l'objet de l'Impératrice-Reine. En effet il eſt aiſé de ſe repréſenter la ſituation où ſe trouvera le Roi de Pruſſe lorſqu'il verra travailler ſérieuſement aux préparatifs de ce ſiège. S'il veut nous obliger à le lever, il faudra qu'il raſſemble ſur nous toutes ſes forces, & alors il abandonne la Saxe, l'Alſace, & laiſſe la Siléſie ouverte aux troupes de l'Impératrice-Reine. S'il laiſſe prendre cette place ſans y apporter aucun ſecours, ſon pays ſe trouvera ſans défenſe juſqu'à Berlin, & que peut-on penſer qu'il faſſe dans cette extrémité ?

Or une armée portée ſur Léipſick pourroit-elle jamais produire un effet auſſi déciſif que celui-là, en ſuppoſant même qu'elle pût y arriver à temps ? On ne le croit pas par toutes les raiſons qu'on en a déjà expoſées dans un premier mémoire, & auxquelles on n'ajoutera ici que cette réflexion, que l'Impératrice-

Reine qui a toujours regardé avec raiſon le projet du ſiège de Magdebourg comme déciſif, ne peut pas trouver mauvais que le ſort de nos opérations y ſoit relatif. Plus ce projet eſt haſardeux, quelques précautions que l'on prenne pour en aſſurer le ſuccès, plus il eſt de ſon intérêt & du nôtre que nous multipliions ces précautions ſans nous faire une illuſion dangereuſe ſur une pareille entrepriſe. Loin de diminuer les forces qu'il faut y employer pour ne pas compromettre les armes du Roi, ne ſeroit-ce pas le cas au contraire où l'Impératrice-Reine devroit y en ajouter des ſiennes? Elle a beaucoup de troupes légères, & ſi nous pouvions en placer à la droite de notre armée, du côté de Wirtemberg & de Torgan, lorſqu'elle aura pris une aſſiette entre l'Elbe & le Weſer, ce ſeroit un très-grand avantage pour nous.

Réflexions ſur la quatrième Queſtion.

Enfin cette armée portée ſur Léipſick pourroit-elle

pouvoit-elle vivre pendant la campagne, & prendre enſuite des quartiers d'hiver sûrs, & qui ne coûtaſſent rien au Roi? C'eſt encore une queſtion que l'on à traitée dans un mémoire qui a précédé celui-ci. On y a ſoutenu la négative, & il ne reſte qu'à répondre ici à quelques objections que l'on a faites.

Pour prouver que cette armée pourroit vivre ſans aucune précaution priſe d'avance, & ſans ce qu'on appelle une tête d'approviſionnemens, on a cité pour exemples la marche de l'armée de Bavière en 1741, celle de M. le Maréchal de Maillebois en 1742, & la retraite de M. le Maréchal de Belle-Ile de Prague. ces exemples ne pèchent que dans le fait.

1°. Lorſque l'armée du Roi marcha en Bavière en 1741, il y avoit plus de quatre mois que l'on travailloit ſecrètement à raſſembler des ſubſiſtances ſur le Danube, & effectivement elle y en trouva en arrivant.

2°. M. le Maréchal de Maillebois,

quand il quitta la Weſtphalie en 1742, ſe porta ſur Amberg & Egra. On avoit préparé à Amberg en pain, pain biſcuité & biſcuit pour 27 jours de ſubſiſtances, & il en trouva aſſez à Egra, pour ſe porter ſur Leïtmeritz, ſi les circonſtances lui euſſent permis d'exécuter ce mouvement. Voilà donc une tête d'approviſionnemens.

3°. M. le Maréchal de Belle-Ile trouva des ſubſiſtances à Egra lorſqu'il ſe retira de Prague. C'étoit donc encore pour cette armée une tête d'approviſionnemens, & d'ailleurs peut-on comparer la diſtance qu'il y a de Prague à Egra, avec celle qui ſépare nos frontières de la ville de Léipſick ?

Le peu de temps que l'on a employé à rédiger ce mémoire, lequel malgré cela n'eſt déjà que trop long, n'a pas permis de raſſembler ſur chacune des queſtions qu'on y fait, toutes les réflexions dont elles peuvent être ſuſceptibles. Mais il ſuffit ſans doute de les

préſenter au miniſtère pour que ſes lumières y découvrent tout ce qui peut en opérer la ſolution pour le plus grand avantage des deux cours.

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE BERNIS.

Ce 18 Juillet 1757.

VRAIMENT non, je ne plaiſante pas quand je dis que vous êtes ſouverainement raiſonnable, parce que j'ai vu bien des fois que vous ne tenez à votre opinion que par la vérité, & nullement par amour-propre. Vos principes ſur le ſiège de Magdebourg ſont juſtes, mais rien n'empêchera que le corps de M. de Soubiſe ne concoure au même objet quand il en ſera tems.

Le Roi a parlé au Maréchal de Belle-Ile qui a pris la choſe ſupérieurement, & ſans autre idée que le bien du ſervice.

Je vous embraſſe & vous aime de tout mon cœur, mon cher ami.

LE MÊME AU MÊME.

A Compiegne, le 31 Juillet 1757.

M. l'Abbé de Bernis a l'honneur d'informer M. du Verney, que M. de Gisors eſt arrivé ce matin à ſept heures & demie, & a apporté la nouvelle d'une bataille gagnée par les troupes du Roi ſur l'armée du Duc de Cumberland. On attend les détails.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

18 Août 1750.

J'AI trop d'affaires, mon cher ami, aujourd'hui pour aller vous embraſſer. Faites-moi ſavoir de vos nouvelles, & croyez qu'il m'en coûte beaucoup de ne pas vous voir. On commence à faire des manœuvres pour empêcher la réunion du Parlement: il faut être bien bon citoyen aujourd'hui pour ſe mêler de quelque choſe.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Paris, le 24 Août 1757.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous envoyer une lettre de M. Kempfer, Commiſſaire des Guerres, pour vous mieux faire connoître les motifs de la demande que fait M. Kempfer d'avoir le caractère de Miniſtre du Roi auprès de l'Electeur de Mayence. Si vous jugez, Monſeigneur, qu'il n'y ait point d'obſtacles à lui accorder ſa demande, il eſt certain qu'il en réſultera un grand bien pour la facilité des opérations dont il eſt chargé. Perſonne n'eſt plus en état que lui de s'en bien acquitter; il en a donné des preuves lors du paſſage des troupes, & pour le tranſport des munitions de l'armée & celui des vivres : il eſt encore

néceſſaire dans le pays, & le ſera par la ſuite pour ces mêmes objets, & pour entretenir la communication entre les armées; c'eſt d'après ce que j'ai vu, Monſeigneur, & que je vois journellement, que je lui rends ce témoignage. Je vous ſupplie de vouloir bien me faire ſavoir vos intentions à cet égard, dont je lui ferai part en réponſe à ſa lettre que je vous ſupplie auſſi de me renvoyer.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Paris, le 11 Avril 1757.

MONSEIGNEUR,

VOICI la copie d'une lettre que j'écrivis hier à M. du Buiſſon, ſur une matière dont j'avois eu l'honneur de vous parler quelques heures auparavant. Les deux lettres que je lui ai renvoyées, ont été écrites par M. le Maréchal de Belle-Ile à M. Gayot, & l'une & l'autre roulent ſur les ménagemens qu'il convient que cet intendant ait pour les états de l'Electeur de Cologne : il y en a eu pluſieurs de cette eſpèce qui ne ſont revenues dans les Bureaux que quelques jours après avoir été écrites. Ce ne ſeroit pas un grand mal, ſi d'ailleurs ces lettres ne jettoient pas de l'embarras dans les eſprits par la comparaiſon qu'on en

fait avec d'autres qui ſemblent partir de la même ſource.

M. de Monteil étant encore à Cologne, propoſa de faire agréer par la diète de l'Empire un plan général ſur la manière de pourvoir aux ſubſiſtances des troupes auxiliaires de l'Empire : il me parut que ce plan étoit dangereux ; j'engageai M. le Marquis de Paulmy à vous le communiquer, & vous lui fites, Monſeigneur, le 6 de janvier dernier, une réponſe où vous lui tracez la conduite qu'il avoit à tenir, après lui avoir rappelé les diſpoſitions du réſultat de la diète de 1734, & des dernières capitulations Impériales. Vous lui dites qu'il ſeroit effectivement dangereux que les Etats de l'Empire formaſſent un plan, tel que celui que l'on propoſoit. Vous lui citez les articles du réſultat & des capitulations auxquelles les Etats avoient bien voulu déroger en notre faveur, & vous concluez qu'il *ne conviendroit nullement aux intérêts du Roi qu'ils ſe corrigeaſſent de leur*

complaiſance. Rien ne convenoit mieux à notre poſition, & j'oſe dire aux uſages que j'ai toujours vu pratiquer dans l'Empire par rapport aux livraiſons. M. de Monteil eſt arrivé. Je me ſuis apperçu par les lettres qui paſſoient par mes mains que la complaiſance commençoit à être de notre côté, & enfin je viens de voir M. le Maréchal écrire en moins de huit jours à M. Gayot des lettres, dont les unes ſont d'un politique qui ne marche que d'après les loix & les moyens de droit, & les autres d'un général d'armée qui ne connoît que les loix générales de la guerre & les moyens de fait. Or je demande, Monſeigneur, comment il eſt poſſible que les démarches d'un Intendant ſoient aſſurées quand il voit des variations dans les ordres qu'il reçoit? Mon intention n'eſt pas ici de faire le procès à qui que ce ſoit; je rends juſtice à tous ceux qui cherchent à faire preuve de connoiſſances & de zèle : tout ce que je voudrois, c'eſt qu'il y eût plus

d'enſemble, & qu'en matière de direction toutes les voix qui y concourent n'euſſent qu'un ſeul organe. Jugez, Monſeigneur, combien un premier commis ſe trouve embarraſſé quand on lui renvoie des lettres qu'il n'a pas faites, & dont les principes ne s'accordent pas plus quelquefois avec ceux de la choſe qu'il traite, qu'avec la méthode ! Je vous avoue pour moi que très-ſouvent je ne ſais que dire, & que dans la crainte de faire naître une contradiction, je garde le ſilence ſur ce qu'on me communique. N'arriverons-nous donc jamais à cet enſemble, & à cette unité ſi deſirables, & dont vous connoiſſez ſi bien le prix ?

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE BERNIS.

A Verſailles, le 23 Avril 1758.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 21. Il n'eſt pas douteux que dans tous les cas forcés, & principalement lorſqu'il s'agit du ſalut de l'armée, il n'eſt pas queſtion d'obſerver ſcrupuleuſement des règles & des formalités qui, en faiſant perdre du temps, feroient manquer des moyens néceſſaires & des momens déciſifs. Ces cas là exiſtent depuis notre retraite de Hannover; auſſi je n'écoute pas volontiers les plaintes qu'on me porte depuis cette époque, ſur l'inobſervation des loix & des uſages établis dans l'Empire; mais il n'eſt pas douteux non plus, Monſieur, que lorſque notre armée ſe trouvera ſolidement établie & dans une poſition ſtable, il ne ſoit néceſſaire de remplir envers les villes libres & les Etats de

l'Empire, les devoirs que nous impoſe la qualité de garans des conſtitutions Germaniques. Au reſte en rempliſſant avec attention les formalités lorſqu'on en a le tems, on n'en fait pas moins bien ſes affaires, & l'on évite des plaintes & des reproches; ainſi je penſe abſolument comme vous pour le moment préſent, & je crois que vous penſerez comme moi pour l'avenir. Il eſt poſſible hors des cas forcés de concilier le ſervice de l'armée avec les ménagemens preſcrits par les loix & les uſages.

LE MÊME AU MÊME.

Ce 23 Avril 1758.

JE joins à ma lettre, mon cher ami, un mot de ma main & de mon cœur. Je ſais que vous avez eu une longue converſation avec M. de Soubiſe. On m'a demandé ſi c'étoit moi qui vous avois averti de ne pas donner de prétexte *de dire que vous êtes oppoſé à la marche des troupes en Bohême.* Je ſuis convenu vous l'avoir dit par amitié & pour le bien de la choſe. Mais entre nous, j'ajouterai que ſi tout ce qui eſt attaché au Roi & doit l'être, ne ſe met pas au deſſus de l'humanité dans ces circonſtances, tout ſera perdu. Tout le monde a ſujet de ſe plaindre, parce que rien n'eſt dans la règle; mais le déſordre ſera irréparable s'il ne ſe fait pas une conjuration entre les bons citoyens, pour ſoutenir une machine qui ſe décompoſe. Le plus aiſé & le plus doux ſeroit de

quitter la partie, & de s'en aller chez ſoi; mais quand on penſe bien, peut-on abandonner ſon maître & ſa patrie ? Le Roi aime M. de Soubiſe; il voudroit le mettre à portée d'avoir ſa revanche du 5 Novembre (*a*). Voilà la vérité. Il faut ne pas contrarier ſon maître, & le ſervir dans ſon goût; ſur-tout lorſque les circonſtances rendent tout autre parti impoſſible ou dangereux.

Il m'a paru que M. de Soubiſe avoit été content de vous. Je ſouhaite que vous le ſoyez de lui. Il eſt honnête homme, & a la bonne qualité d'être ferme & courageux. Aidons-le, parce que c'eſt aider le Roi & lui plaire. Je ſais fort bien comment vous penſez; mais je vous demande par amitié pour moi de mettre ſous vos pieds tout ce qui peut vous donner de l'humeur, & de continuer des ſervices dont je ſens bien toute l'importance. Si je vous ſuis cher,

(*a*) Défaite de Roſbach.

& que vous m'eſtimiez autant que vous m'aimez, mon ſentiment doit être de quelque poids pour vous & l'emporter ſur bien d'autres conſidérations. Je vous embraſſe & vous aime de tout mon cœur & pour ma vie.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Paris, le 23 Avril 1758.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous adreſſer copie des obſervations que j'ai faites ſur le traité ſigné à Vienne le 8 de ce mois, pour les ſubſiſtances du corps auxiliaire, que le Roi deſtine pour la Bohême. M. de Bourgade en rendra compte à M. le Maréchal de Belle-Ile, & ſans doute on prendra un parti tant ſur les conditions du traité que ſur les autres propoſitions faites par M. Foulon. Je ne me permettrai, Monſeigneur, qu'une réflexion, c'eſt qu'il faut prendre garde de perdre le fruit d'une diſpoſition qui, devenue néceſſaire en la rendant tellement à charge au Roi ; qu'on ne puiſſe pas la ſoutenir du côté des dépenſes. Je crois

m'appercevoir qu'on n'a rendu la main ſur les conditions les plus onéreuſes du traité que pour amener le Conſeil de Verſailles au plan que l'on a eu en vue dès l'origine, & qui ſeroit de n'avoir rien de commun avec l'Impératrice, par rapport aux ſubſiſtances. Pour moi j'ai pris les choſes telles qu'elles ont été préſentées, en me ſoumettant d'ailleurs très-ſincèrement à tout ce qui en ſera décidé.

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE BERNIS.

A Verſailles, le 28 Avril 1758.

J'AI reçu, Monſieur, avec la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 23 de ce mois, vos obſervations ſur la convention que M. le Comte de Stainville a ſignée, concernant les ſubſiſtances du corps auxiliaire, que le Roi deſtine à faire paſſer en Bohême : elles m'ont paru très-ſenſées & très-ſolides, & je ne diffère pas à les envoyer à ce miniſtre, en lui preſcrivant de s'y conformer. M. le Maréchal de Belle-Ile doit lui écrire plus en détail ſur cette matière & d'après vos obſervations : la ratification ne ſera envoyée que lorſque l'acte aura été réformé.....

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Paris, le premier Mai 1758.

MONSEIGNEUR,

Si M. le Maréchal de Belle-Ile eſt occupé des fourages, je partage bien ſes ſollicitudes à cet égard. Je lui ai propoſé juſqu'à préſent différens moyens qu'il a adoptés, & qui produiront, je crois, un bon effet. Le mémoire que j'ai l'honneur de vous adreſſer préſente des vues qu'il faut ménager de loin, par rapport aux pays bien intentionnés, ſi on veut qu'elles réuſſiſſent, & c'eſt par cette raiſon-là que je propoſe de le renvoyer à M. Kempfer. Le Roi n'étant armé que pour la défenſe de l'Empire, n'eſt-il pas juſte que les Etats qui compoſent ce vaſte corps contribuent aux moyens de cette défenſe ? Je conçois,

Monſeigneur, que la garantie que le Roi exerce, exige des ménagemens & des formes; mais je conçois en même-tems que ces ménagemens & ces formes ne doivent être par rapport à ceux qui ont le droit de les exiger, qu'un moyen de leur faire ouvrir les yeux ſur leurs propres intérêts, & de leur apprendre que ſi le Roi eſt garant de leurs libertés, ils doivent en être les premiers défenſeurs, en accordant à la force garante tous les ſecours ſans leſquels elle leur deviendroit inutile. C'eſt dans ce ſens, Monſeigneur, qu'il me paroît que l'idée que je propoſe pourroit être préſentée, & comme il eſt autant de votre miniſtère que de celui de M. le Maréchal de Belle-Ile de la propoſer, j'ai cru devoir vous envoyer mon mémoire en même-tems que j'en adreſſe un double à M. du Buiſſon.

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE BERNIS.

A Verſailles, le 6 Mai 1758.

J'AI, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1 de ce mois, avec le mémoire qui l'accompagnoit, ſur le projet d'obliger les pays conquis, & même les pays amis, à contribuer de la moitié de leur récolte prochaine à la formation de différens magaſins de fourages ſur le Rhin, entre le Rhin & la Meuſe, pour les troupes du Roi.

Je ne diffère point à l'envoyer comme vous le deſirez à M. Kempfer, pour l'examiner & préparer les voies de l'acceptation ſi elle eſt poſſible; mais en attendant je ne puis me diſpenſer de vous faire part des réflexions qui ſe préſentent naturellement ſur l'objet de ce mémoire relativement aux pays amis; car pour les pays conquis & les privilégiés qui ſe trou-

vent dans ces pays, il me paroît que la propoſition ne doit ſouffrir aucune difficulté.

Quant aux Etats même les mieux intentionnés, il faut s'attendre aux plus fortes oppoſitions de leur part à recevoir une pareille loi. Outre qu'elle eſt contraire à leurs principes, droits, privilèges & uſages dont ils ſont extrêmement jaloux, elle fera naître des conſidérations particulières d'intérêts d'autant plus puiſſantes, qu'elles paroiſſent naturelles & juſtes.

Vous ſavez, Monſieur, qu'il y a peu de communautés qui puiſſent ſe paſſer du ſecours de leurs voiſins. Les unes abondent en bois, d'autres en vins, d'autres en grains & d'autres en foins; rarement l'abondance de ces quatre articles ſe trouve réunie à-la-fois dans le même pays. Ces communautés ſont obligées de s'entr'aider : celle qui abonde en fourages peut manquer de bois & de grains, & elle ne peut ſe les procurer qu'en vendant une partie de ſes foins; or ſi elle

eſt obligée de livrer aux magaſins du Roi, ou de dépoſer chez les communautés voiſines la moitié de ſa récolte en foins, il ne lui reſtera peut-être que ce qui lui eſt indiſpenſable pour ſa conſommation; & elle n'aura plus ni de quoi ſe procurer les choſes qui lui manquent, ni de quoi payer ſa quote-part du contingent en argent qui eſt réparti ſur l'habitant pour la caiſſe des opérations; parce qu'il n'y a rien de ſi incertain que l'époque du payement des fourages dépoſés chez les communautés, puiſqu'il ne devra ſe faire qu'à meſure de leur conſommation.

D'ailleurs cette condition de ne payer les fourages qu'à meſure que la conſommation en ſera faite par les troupes, ou que la remiſe en ſera faite dans les magaſins ſuivant le beſoin, paroîtra trop onéreuſe aux Etats de l'Empire, puiſque leurs ſujets ſe trouveront par ce moyen chargés ſeuls de tous les riſques qui peuvent arriver par les événemens de la guerre & autrement; c'eſt-à-dire, ſoit que

les foins ſe gâtent, ou que le feu s'y mette, ou qu'ils ſoient enlevés par l'ennemi.

De plus, les Etats craindront qu'en impoſant à leurs ſujets une loi ſi dure en faveur des troupes françoiſes, ils ne donnent un dangereux exemple aux Empereurs, qui ne manqueront pas de s'en prévaloir dans l'occaſion pour exiger d'eux la même contrainte.

Il eſt bien vrai que ce projet contient l'égalité comme celui que j'ai ordonné à M. de Kempfer d'établir pour les livraiſons; mais la différence eſt que celui-ci eſt conforme aux règles, uſages & intérêts des Etats de l'Empire, & que l'autre y paroît abſolument contraire.

D'après ces inconvéniens, Monſieur, qui ne manqueront pas d'être repréſentés avec la plus grande chaleur, je penſe que ſi M. Kempfer juge, lorſqu'il aura examiné la matière, qu'il ne ſoit pas poſſible de faire adopter votre projet, on pourroit y en ſubſtituer un autre qui en con-

ſervant les principes des Etats de l'Empire, rempliroit également l'objet principal, qui eſt l'établiſſement des magaſins ſur la rive gauche du Rhin pour l'armée françoiſe; ce ſeroit que M. de Kempfer donnât des réquiſitions de ſa part aux aſſemblées des Cercles du Haut & Bas-Rhin & de Veſtphalie, pour faire livrer auſſi-tôt après la récolte par les pays ſitués ſur le Rhin & entre le Rhin & la Meuſe, dans les villes & lieux qui ſeront indiqués par le Général ou Intendant de l'armée, la quantité de.....mille quintaux de foin qui ſera compriſe dans les rôles de répartition, avec promeſſes de les payer comptant aux propriétaires ſur le pied de 40 ſols le quintal, lors de la remiſe des fourages dans les magaſins du Roi.

Il y a grande apparence que ce nouveau projet étant exempt des inconvéniens du premier, ſera adopté par les Etats; & ſi les habitans voyent de l'exactitude dans les payemens, il ne paroît pas

douteux qu'on ne parvienne à faire des approvisionnemens aussi considérables qu'on le voudra.

Telles sont mes réflexions, Monsieur, après les abus qui ont été commis dans les pays les mieux intentionnés ; & en considérant la position où sont les esprits en Allemagne, la position où nous nous trouvons, & les événemens qui peuvent arriver : il est important de concilier autant qu'il sera possible les règles de l'Empire avec le bien du service des troupes. C'est sur quoi j'ai tâché de régler le projet que je propose à votre attention, & vous me ferez plaisir de me faire part de votre sentiment qui sera toujours d'un grand poids pour moi, par la justice que je rends à votre zèle & à vos lumières.....

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 18 Mai 1758.

MONSEIGNEUR,

VOUS ſavez que les circonſtances où je me ſuis trouvé depuis quelques jours ne m'ont pas permis de répondre plutôt à la lettre dont vous m'avez honoré le 6 de ce mois.

J'avois preſſenti toutes les difficultés que vous trouveriez dans l'exécution du projet, d'obliger les pays amis à contribuer de la moitié de leur récolte à la formation des magaſins de fourages qu'il eſt de la prévoyance de former ſur le Rhin, & entre ce fleuve & la Meuſe. Auſſi n'étoit-ce que par cette raiſon-là que je vous l'avois déféré. Il ſuffiſoit, Monſeigneur, que ce projet vous parût inconciliable non-ſeulement avec les principes de l'Empire, mais encore avec la

liberté naturelle des ſujets qui en compoſent les différens Etats, pour que vous vous abſtinſſiez d'en envoyer le mémoire à M. Kempfer. Je ne doute pas d'avance que ſa réponſe ne ſoit conforme à ce que vous en avez penſé. Auſſi ai-je déjà propoſé par un mémoire de diſpoſitions que je porterai mardi à M. le Maréchal de Belle-Ile, de profiter de la récolte prochaine pour former des magaſins de fourages ſur trois lignes, l'une ſur le Rhin, l'autre ſur la Meuſe, & la troiſième au centre dans des points principaux que l'on marqueroit immédiatement après la fenaiſon. C'eſt un plan que je ne perdrai pas de vue, & que vous approuverez d'autant plus que l'on ſuive, qu'il ſera fort aiſé d'en concilier l'exécution avec les loix de l'Empire.

A l'égard du payement, permettez-moi de vous repréſenter qu'il ne ſera vraiſemblablement pas poſſible de pouvoir le faire comptant, & qu'il pourroit y avoir de l'inconvénient à en prendre l'engage-

ment par les réquiſitions ; mais comme on a laiſſé ſubſiſter les caiſſes de Cologne & de Francfort, on pourroit annoncer aux aſſemblées des Cercles que ces nouvelles livraiſons ſeroient liquidées & payées ainſi qu'il en a été uſé juſqu'à préſent. Il me ſemble au ſurplus qu'on ne manquera pas de motifs pour engager les Cercles à contribuer chacun en proportion de leurs forces, à la formation de ces magaſins.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Verſailles, le 26 Mai 1758.

JE ne puis me diſpenſer, Monſieur, de vous recommander M. Aſcenſo. C'eſt un Négociant de Hambourg qui eſt depuis long-tems attaché à la France, & qui a donné différentes preuves de zèle & d'intelligence dans les commiſſions ſecrettes dont il a été chargé par le miniſtère. C'eſt lui qui entr'autres ſervices qu'il a rendus à la France, a fait paſſer de la poudre à M. de Péreuſe pendant le ſiége de Harbourg. Les Hanovriens qui en ont été informés lui en ont ſu fort mauvais gré, & il a appris qu'ils le guettent, pour ſe ſaiſir de lui, s'il retourne à Hambourg. Le ſieur Aſcenſo, pour éviter le danger de tomber entre leurs mains, & continuer de donner des marques de ſon attachement au ſervice du Roi, propoſe de paſſer cette

de paſſer cette campagne à l'armée de M. le Comte de Clermont, où il pourroit être utile par la connoiſſance qu'il a de la langue allemande & de tout le pays de Veſtphalie & de Baſſe-Saxe, & par les intelligences que ſon commerce lui procure dans toute la Baſſe-Allemagne. A ces titres, vous voulez bien que je vous l'adreſſe & vous le recommande. Quand vous aurez converſé avec lui, vous ſaurez le parti que vous en pourrez tirer, & je ne doute pas qu'à quelque choſe que vous l'employez, il ne réponde à vos intentions, & au récit avantageux que je vous fais de lui.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 29 Mai 1758.

MONSEIGNEUR,

M. Aſcenſo m'a remis la lettre dont vous m'avez honoré le 26 de ce mois. S'il veut ſe rendre à l'armée dans le tems où j'y arriverai, je me chargerai avec grand plaiſir de faire valoir auprès de M. le Comte de Clermont toute l'utilité dont ſes ſervices pourroient être en les appliquant aux connoiſſances qu'il a du local. Les titres qu'il a dans le paſſé, ſemblent être de sûrs garans de ceux qu'il veut ſe faire dans l'avenir.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Paris, le 10 Juin 1758.

JE pars pour Verſailles, mon cher ami, bien fâché de ne vous avoir pas vu hier; mais cela étoit impoſſible. Il faut que ma tête ſe partage entre mille objets différens. Ménagez votre ſanté & ſoutenez votre courage. Vous ſentez bien que c'eſt dans ces momens-ci qu'on fait la différence des ames foibles & des ames fortes. *Tout eſt perdu quand on s'abat, & tout ſe relève quand on ſe roidit* (*a*). Soyez sûr que vous & Monſieur votre frère êtes & ſerez toujours mes véritables amis. Nous trouverons des reſſources, ſoit par quelques ſuccès, ſoit même par les malheurs; ainſi ne laiſſons pas à nos enne-

(*a*) Beaucoup d'autres que l'Abbé de Bernis ont éprouvé cette vérité qui eſt naturelle.

mis la conſolation de leur faire imaginer que nous en manquons totalement. Avec quatre millions verſés ſur certaines parties délicates, on rétabliroit la confiance. Songeons que la fortune de Monſieur votre frère eſt inſéparable de celle de l'Etat. Si l'Etat tombe, il culbute avec lui ; ſi l'Etat ſe ſoutient, ſa fortune & ſon crédit ſont à couvert (*a*). J'ai fait part à M. le Maréchal de Belle-Ile de vos réflexions que M. votre frère me communiqua hier. Nous n'avons eu ni hier, ni avant-hier aucunes nouvelles de M. le Comte de Clermont. Le Prince Henri (*b*) marche en Franconie pour entrer en Souabe avec douze mille hommes. Nos ennemis font beaucoup de pointes; mais nous ne ſavons pas mettre à profit leurs fautes. Le Duc de Virtem-

---

(*a*) Il eſt évident que cet argument miniſtériel avoit pour objet d'engager M. de Montmartel à faire une nouvelle avance de quatre millions.

(*b*) De Pruſſe.

berg a pris ſon parti de raſſembler toutes ſes troupes pour couvrir la Souabe. Adieu, mon cher ami, je vous embraſſe & vous aime de tout mon cœur.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 10 Juin 1758.

M. DU VERNEY eſt dans ſon lit où la Faculté veut qu'il reſte toute la journée, parce qu'elle n'eſt pas plus contente qu'il ne l'eſt lui-même de l'état de ſa poitrine. Il eſt donc forcé de dicter ſa réponſe au billet dont M. l'Abbé de Bernis vient de l'honorer.

Son courage n'eſt pas de nature à plier, ni moins encore à s'abattre ; il en a donné bien des preuves depuis cinq ou ſix ans ; mais ſes forces s'épuiſent ; & ce qui pourroit paroître découragement en lui, n'eſt que l'affaire du corps & point du tout celle de l'ame. Son dernir ſoupir ſera pour le Roi & pour l'Etat. M. l'Abbé de Bernis doit le connoître aſſez pour n'en pas douter.

Sa ſituation lui donne tout le tems de réfléchir ſur les circonſtances du jour &

d'en combiner les rapports. Il ne voit que trop bien que les pointes que font nos ennemis ne ſont pas déterminées par des motifs purement militaires ; ils ſont guidés dans leurs mouvemens par l'opinion qu'on n'y oppoſera que de la timidité. Il m'eſt revenu cependant par voies indirectes de l'armée, que l'intention de M. le Comte de Clermont étoit d'attaquer l'ennemi auſſi-tôt que ſes quartiers auroient été levés & raſſemblés. Rien ne paroît mieux que cette détermination ; mais on m'a dit en même-tems que ce Prince, dans le cas d'un événement malheureux, avoit projetté de ſe retirer ſous Liège, & c'eſt ce qui me fait trembler. Toute retraite qui n'a pas un point fixe non loin de l'endroit d'où on la fait, dégénère en déroute. Il y a de ſi bons camps dans le pays, pourquoi n'en pas déſigner un ? Il en eſt un ſous Gueldre que l'on dit inattaquable ; & ce ſeroit peut-être dans ce camp que l'on devroit méditer une retraite dans le cas

où nous ſerions battus, parce que de-là on contiendroit plus facilement le vainqueur. Le cours du Rhin lui ſeroit ouvert ſi nous nous retirions à Liège, & le pays qui borde l'une & l'autre rive de ce fleuve ſeroit à ſa diſcrétion, quelqu'opinion contraire que l'on puiſſe en avoir. Faudroit-il compter pour rien auſſi les abandons en tout genre que nous ſerions obligés de faire, & qu'on ne répare qu'avec beaucoup de tems & de dépenſe. Il vaudroit mieux, ſans doute, de prendre un camp de ſûreté, & éviter de combattre, que de riſquer une bataille avec le deſſein de ſe retirer à Liège, dans le cas où le ſuccès ne ſeroit pas pour nous. En un mot, jamais à mon gré l'honneur des armes du Roi n'auroit été plus compromis. Telles ſont les réflexions que M. du Verney fait dans ſon lit, en ſuppliant M. l'Abbé de Bernis, à l'amitié duquel il les confie, de ne pas dire qu'elles viennent de lui, dans le cas où il jugeroit à propos d'en faire uſage.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

18 Juin 1758.

VOTRE projet, mon cher ami, me paroît fort bon, ſauf les inconvéniens locaux qui peuvent y mettre obſtacle. 1°. Il eſt fort douteux que les ennemis ayent encore leur pont à Emerick lorſque le détachement de M. de Soubiſe pourroit y arriver. 2°. Ce pont, en le ſuppoſant toujours à Emerick, peut y être gardé par un très-gros corps de troupes, puiſque les ennemis ont 8000 hommes à Keiſerſvert, qu'ils peuvent tranſporter à Emerick pour renforcer ce qui y eſt déjà. 3°. Le cours du Rhin peut être embarraſſé par des bateaux que les ennemis auroient fait armer. 4°. Cette expédition me paroît ſujette à beaucoup d'incidens imprévus, mais poſſibles, qui pourroient la faire manquer. Voilà, mon

cher ami, les réflexions que je fais avant d'avoir vu M. le Maréchal de Belle-Iſle; peut-être n'ont-elles pas le ſens commun. Je ſuis déſolé de votre mauvaiſe ſanté. J'avois grand beſoin de vous voir, mais je ne puis quitter mon attelier dans ce moment. Il y a du remède à tout, ſi Monſieur votre frère peut ſoutenir nos affaires juſqu'au mois d'Octobre, je lui promets que nous aurons la paix à la fin de la campagne; mais ſi l'argent manque avant l'hiver, tout eſt perdu ſans reſſources, j'y comprends l'Etat ainſi que les Miniſtres, & tous ceux qui ſe mêlent des affaires du Roi. M. de Boulongne m'effraya hier. Vous remarquerez que le Roi auroit grand ſujet de ſe plaindre, ſi le contrôleur général lui ayant donné de mois en mois des eſpérances que l'argent, quoique difficile, ne manqueroit pas, ſe trouvoit conduit au précipice ſans s'en douter. Il ne faut pas dire qu'en retirant nos armées dans le Royaume, nos alliés feroient la paix : nous aurions

la guerre chez nous dans deux mois, & ſi l'argent manque en effet, comment ſoutenir la guerre, même chez ſoi? M. de Montmartel doit être bien-aiſe que toutes nos forces ſe raſſemblent; il doit l'être encore davantage de l'aſſurance que je lui donne qu'en tenant bon cette campagne, nous aurons la paix l'hiver; il ne tiendra pas à moi que nous ne l'ayons même plutôt; mais cela eſt bien difficile au milieu des opérations commencées.

Ranimez tous deux votre courage : on eſt bien fort quand on voit ce terme; au reſte ſi je ne ſuis pas aſſuré que nous irons encore cette campagne, je vous déclare que je demande mon congé, parce que je ne puis faire banqueroute à tous les alliés du Roi. Alors, mon cher ami, on tombera dans la confuſion, & les remèdes les plus violens ſeront employés, & peut-être ſans aucun profit pour l'Etat : je vous ouvre mon cœur juſqu'au fond : faites part de ma lettre & de mes réflexions à Monſieur votre

frère, il ſeroit incroyable que nous ne puiſſions pas aller juſqu'à l'automne; je n'en demande pas davantage. L'aſſemblée du clergé nous donnera de l'argent; peut-être que l'Eſpagne nous aidera; en un mot, comme il eſt queſtion que tout ſoit perdu ou gagné, il faut faire les derniers efforts; il n'y a que ce ſeul moyen de ſortir du précipice. Je vous embraſſe de tout mon cœur & vous aime de même. Je ſuis fort content du Maréchal de Belle-Iſle, par rapport à vous & à votre frère. Au reſte, ſi M. de Boulongne pour trouver des reſſources, a beſoin d'être plus accrédité par la cour, je m'y offre de tout mon cœur.

LE MÊME AU MÊME.

Ce 19 Juin 1758.

M. le comte de Clermont eſt à Neuſſ, vis-à-vis Duſſeldorlf. Les ennemis ont quitté Rhinberg ; ils ſont vis-à-vis de nous ; le Prince en eſt bien-aiſe parce que le pays eſt ouvert, & il ſe diſpoſe à les combattre. Moins on comprend, & les marches des ennemis & la poſition de M. le Comte de Clermont, plus il eſt impoſſible de mettre en mouvement le corps de M. de Soubiſe, qui trouveroit peut-être les ennemis en force de l'autre côté du Rhin, & M. le Comte de Clermont derrière la Meuſe. D'ailleurs, mon cher ami, le Roi n'a pas voulu que M. de Soubiſe changeât ſa deſtination, ſans en avoir prévenu l'Ambaſſadeur Impérial qui s'y oppoſe ; d'où il réſulteroit que la Cour de Vienne mécontente feroit la paix, & nous laiſſeroit dans la

naſſe. Au reſte, le Roi qui a donné ſa parole par écrit & de ſa propre main, ne veut pas y manquer ſans y être forcé par des événemens malheureux; d'où il s'enſuit qu'il n'eſt pas poſſible de prendre un parti ſans avoir un nouveau courier de M. le Comte de Clermont; mais pour ne rien haſarder, on mande à M. de Soubiſe de ne ſe mettre en marche pour la Bohême que le 1 de Juillet: d'ici là nous ſaurons ſi nous avons été heureux ou malheureux, & l'on ſera à tems en cas de malheur d'arrêter l'armée de M. de Soubiſe. Il paroît que les ennemis s'éloignent toujours de plus en plus de leur pont; cette témérité doit les perdre ſi l'on ſait s'y bien prendre. La marche forcée de M. le Comte de Clermont s'eſt faite avec un grand déſordre. On a jetté dans le Rhin bien des choſes. On accuſe M. de Monteynard de n'avoir pas ſu couvrir ſes marches. Au reſte, malgré tout cela, qui paroît fort mauvais, on eſt content à l'armée de la poſition où

l'on eſt, & l'on prétend n'être plus ſur la défenſive, mais au contraire. Voilà tout ce que j'ai pu recueillir des lettres de M. le Comte de Clermont. Les ennemis ont attaqué le gros détachement que commande M. de Saint-Germain, mais il les a repouſſés vertement. M. de Mortagne eſt content de l'eſprit des troupes & des Officiers Généraux *: tout iroit bien ſi le Prince étoit moins bon & moins foible ; il flotte toujours entre les différens avis. Cependant je ne l'ai jamais vu plus décidé ni moins embarraſſé que dans ces dernières lettres-ci. M. le Prince Ferdinand, à mon avis, ne perd pas Veſel de vue, quoiqu'il le laiſſe derrière lui, & il eſpère en éloigner tout-à-fait M. le Comte de Clermont : il n'y réuſſira pas, ſi ce Prince eſt décidé comme il le paroît, de marcher à lui, de le combattre, ou de lui faire repaſſer le Rhin. Je vous embraſſe de tout mon cœur. A tout ceci, il faut prendre patience, & ne pas perdre la

tête, parce que les événemens peuvent être encore heureux. Le grand point eſt de ne pas aliéner nos principaux alliés, car alors toute l'Europe ſeroit contre nous. Ainſi raſſurez Monſieur votre frère : ſa contenance raſſure ou alarme le public. Nous ne pouvons nous tirer d'affaire qu'avec du courage. Tout autre parti que celui de la conſtance, nous jetteroit d'abîme en abîme. Vous ſavez bien que je vous aime de tout mon cœur. En deux mots, d'ici au 1 de Juillet le ſort de M. le Comte de Clermont ſera décidé : s'il l'eſt en bien, M. de Soubiſe ſuivra ſa deſtination ; s'il l'eſt en mal, nos forces ſe tiendront à portée de nous, & nos alliés après des malheurs, n'auront rien à nous reprocher. Le Roi ne veut pas abſolument manquer de parole ſans y être forcé. J'ai été bien aiſe de vous mettre bien au fait.

M.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

21 Juin 1758.

JE n'ai jamais eu, mon très-reſpectable ami, tant de regret d'être malade que j'en ai dans les circonſtances du jour. Je deſire que l'on voye bien le tableau préſent & que l'on ne ſe trompe pas ſur l'avenir. Ma ſituation ne me permet pas de mettre par écrit mes réflexions, elle exigeroit même de ma part un profond ſilence, & vous en ſavez les raiſons; mais attaché au bien général & particulièrement à votre perſonne autant que je le ſuis, je voudrois au moins avoir la conſolation de vous ouvrir mon cœur. Les momens ſont précieux; marquez-moi ſi vous viendrez à Paris & ſi je pourrai vous voir. Je crois que je ſerois bientôt guéri ſi je n'étois pas auſſi agité que je le ſuis. Mon loiſir & mon expérience toujours

occupés des mêmes objets me font peut-être voir les choſes différemment de ce qu'on les enviſage où vous êtes. Je puis me tromper; mais je voudrois au moins que vous fuſſiez à portée d'en juger.

M. du Verney ayant conſenti de ſe rendre à l'armée pour aider le Comte de Clermont de ſes conſeils, adreſſa à l'Abbé de Bernis le mémoire ſuivant.

Ce 26 Juin 1758.

M. DU VERNEY ſupplie M. l'Abbé Comte de Bernis, de vouloir bien lui procurer 1°. une lettre de M. le Comte de Staremberg (*a*) pour M. de Combentzel, (*b*) aſſez preſſante, pour que ce dernier ne refuſe rien de tout ce que M. du Verney lui demandera pour le ſervice de l'armée.

(*a*) Ambaſſadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine en France.

(*b*) Adminiſtrateur des Pays-Bas Autrichiens.

2°. Une lettre pour M. le Comte de Horion à Liège.

3°. M. du Verney pouvant ſe trouver dans le cas d'écrire aux miniſtres du Roi près des Princes de l'Empire, il conviendroit, ce ſemble, qu'ils en fuſſent prévenus par le Miniſtre.

La perte de la bataille de Créveld & le rappel du Comte de Clermont diſpensèrent M. du Verney d'aller à l'armée.

Réflexions sur la situation présente de l'armée du Bas-Rhin & de celle de M. le Prince de Soubise, envoyées sans lettre par M. du Verney à l'Abbé de Bernis.

5 Juillet 1758.

Il y a tout lieu d'espérer que l'armée du Rhin n'abandonnera pas Cologne, que le détachement aux ordres de M. de Chabo mettra en sûreté la ville de Dusseldorff, que le pont fait à Cologne donnera la facilité de faire passer un plus grand nombre de troupes dont l'effet doit être d'obliger le Prince Ferdinand à envoyer un corps sur la droite de la Roer pour défendre son pont. Si l'on parvenoit à faire replier ce pont, il ne resteroit plus de passage au Duc Ferdinand pour sa retraite, que celui qu'il y a lieu de croire qu'il a conservé au-dessous de Vesel.

M. le Prince de Soubise sera le 15 ou

le 16 à Marbourg ; il a 600,000 rations de biſcuit, qui peuvent le conduire juſqu'à Caſſel, avec le pain frais qu'on ſera en état de faire faire. Le Duc Ferdinand ſera-t-il le maître de reſter à la gauche du Rhin, en abandonnant le pays de Heſſe & celui de Hannover ? On peut raiſonnablement en douter.

En ſuppoſant que le Duc Ferdinand paſſe le Rhin pour retourner ſur le Veſer, on ne doit pas douter qu'il ne cherche à aller combattre M. le Prince de Soubiſe, inférieur en nombre de troupes. Pour le ſoutenir au moins à Caſſel, il faudroit commencer par détacher de l'armée 20 à 25000 hommes aux ordres de M. de Saint-Germain, & prendre dès à préſent des meſures pour que la marche ne fût pas ſuſpendue par le défaut de pain ou de biſcuit, & qu'il pût joindre M. de Soubiſe avant que le Duc Ferdinand pût l'attaquer.

Le reſte de l'armée pourroit ſe porter ſur la Lippe, pour ſubſiſter dans le

Comté de la Marck, & d'où il ne ſeroit pas difficile de faire un détachement pour reprendre l'Ooſt-Friſe. En exécutant ce projet, on mettroit les deux armées dans le cas de ne plus vivre à l'auberge, ni de fourages des pays amis, qui demanderont des dédommagemens immenſes avec d'autant plus de raiſon & d'inſtances, qu'une partie de leurs Etats ſe trouve ruinée.

Les idées que l'on s'eſt formées ſur la deſcente des Anglois en Flandre ne ſont pas vraiſemblables, ſi les Hollandois ne ſe déclarent pas dans l'inſtant. Ils ne ſauroient s'y établir en mettant un bataillon dans la Citadelle d'Anvers, & un ſeul bataillon à Dendermonde; ils n'entreprendroient pas le ſiège d'Oſtende. Les ſeules troupes qui ſont ſur les côtes de la Normandie & de la Flandre pourroient former une armée capable de s'oppoſer à leur entrepriſe. Quelles difficultés n'auroient pas les Anglois pour ſe rembarquer & retourner en Angleterre?

Si effectivement on avoit avis que les Anglois fiſſent un embarquement, ce ne pourroit être ſelon toutes les apparences, que pour ſe porter ſur Embden, & joindre le Duc Ferdinand. La marche de M. le Prince de Soubiſe, forçant le Duc Ferdinand à repaſſer le Rhin, & les Anglois débarquant à Embden, il faudroit bien alors ſe préparer à joindre M. le Prince de Soubiſe, parce qu'on ſuppoſe toujours qu'ils n'abandonneront pas la Heſſe ni le pays de Hannover.

Si l'embarquement des Anglois ne ſe faiſoit que ſur l'avis de la marche de M. le Prince de Soubiſe, & que le Duc Ferdinand eût repaſſé le Rhin, le débarquement des Anglois pourroit ſe faire à Staden, ce qui rendroit encore plus néceſſaire la propoſition que l'on vient de faire, c'eſt-à-dire, d'envoyer 20 à 25000 hommes à M. de Soubiſe, & de faire marcher le reſte ſur la Lippe dans le Comté de la Marck.

Telles ſont les vues que l'on peut

avoir quant à préſent, & qui ſont ſoumiſes aux circonſtances & aux événemens.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Plaiſance, le 16 Juillet 1758.

MONSEIGNEUR,

Vous jugerez par la réponſe que je fais à M. le Maréchal de Belle-Ile, de la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire. Je ſouhaite que vous en approuviez les réflexions. Je ne crois pas qu'on m'ait trompé ſur la méſintelligence dont j'ai cru devoir y parler, non plus que ſur la ſituation de M. de Mortaigne. Ce ſont des points trop intéreſſans pour que je ne faſſe pas tout ce qui dépendra de moi pour y arrêter les yeux du Miniſtre. J'ai des détails de l'évacuation de Duſſeldorff, ils font horreur. J'ai grand peur que nous ne ſoyons pas au bout, & j'avoue que j'aurois grand beſoin du courage dont vous donnez tous les jours de nouvelles preuves.

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE BERNIS.

Ce Jeudi Juillet 1758.

JE vous remercie, mon cher ami, de la lettre que vous m'avez communiquée, & je vois avec douleur que vos forces ne ſont point proportionnées au beſoin que vous avez d'avoir du courage. J'ai ſu hier la triſte fin de l'homme aux fuſils. Cette aventure vous aura cauſé un chagrin que je partage bien vivement.

M. de Contades qui paroît ſe conduire avec plus d'audace qu'on ne l'a fait juſqu'ici, mande de ſa propre main au Maréchal de Belle Iſle les choſes les plus flatteuſes de l'intelligence du petit Peyre. Je voudrois bien vous voir, mon cher ami, à mon premier voyage, ſi cela peut s'arranger. Je vous embraſſe & vous aime de toute mon ame.

L'ABBÉ DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Verſailles, le 31 Juillet 1758.

M. l'Abbé de Bernis ne veut pas que ce ſoit le public qui apprenne à M. du Verney que le Roi a conſenti à ce que le Pape le comprenne dans la première nomination qui ſe fera de Cardinaux.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

Ce 31 Juillet 1758.

QUELLE bonne nouvelle, mon reſpectable ami, vous m'avez donnée ce matin ! elle ranime mes eſpérances & mon courage, & je regarde dans ce moment-ci votre élévation particulière, comme l'augure d'un bien général. J'aurois effectivement été bien fâché que le plaiſir que je reſſens & que vous avez reſſenti vous-même en me le donnant, me fût venu par d'autre voie que votre amitié. Recevez mon compliment & les aſſurances de mon tendre & inviolable attachement.

LE MÊME AU MÊME.

A Plaiſance, le 4 Août 1758.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous adreſſer quelques réflexions que j'ai faites ſur les lettres de M. de Montazet. Vous trouverez l'hiſtoire de ces réflexions dans les lettres que j'écris à M. le Maréchal (*a*) & à M. de Crémilles, dont je joins ici copie. La manière dont je m'explique dans ces lettres me diſpenſe de vous en dire davantage.

(*a*) De Belle-Ile.

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE BERNIS.

A Verſailles, le 6 Août 1758.

JE vous remercie, Monſieur, de la communication que vous m'avez donnée de vos lettres à M. le Maréchal de Belle-Iſle & à M. de Crémilles, & de vos réflexions ſur celles de M. de Montazet. Je vous ſerai également obligé de me faire part dans la ſuite de votre travail ſur le même objet. J'en fais mon profit, & je tâcherai que ce ſoit pour le bien de la choſe.

M. DU VERNEY

A L'ABBÉ DE BERNIS.

A Plaiſance, le 2 Septembre 1758.

VOICI copie des notes que j'envoie aujourd'hui à M. le Maréchal (*a*) : j'y ſuis parti de ſes idées & de ſes principes. Je vois par les lettres de l'armée de Contades, qu'on y murmure de l'inaction de celle de Soubiſe. Quel tableau effectivement quand on en fait la comparaiſon avec celui que toutes les nouvelles nous préſentent de la ſituation du Roi de Pruſſe ! Mais il eſt dangereux d'exiger des hommes ce qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas faire.

(*a*) Sur les quartiers d'hiver.

M. DU VERNEY

Au Cardinal de Bernis (*a*).

A Plaiſance, le 14 Octobre 1758.

JE voulois, mon reſpectable ami, aller vous faire moi-même mon compliment mercredi que j'allai à Paris; mais les douleurs que j'éprouve depuis un mois, me ramenèrent à ma campagne plus vîte que je ne voulois; & il fallut bien me contenter de jouir avec mon frère de la conſommation d'un événement qui ſoutient notre cœur par la ſatisfaction la plus pure, & notre eſprit par des eſpérances. Occupez-vous quelquefois, je vous en ſupplie, de la vérité de l'attachement que je vous ai voué, & penſez que j'en fais ma conſolation au milieu des circonſtances ſingulières qui terminent la carrière de mes travaux.

(*a*) Il fut élevé à la pourpre le 2 d'Octobre.

RÉPONSE

RÉPONSE DU CARDINAL DE BERNIS.

Ce 17 Octobre 1758.

JE connois votre cœur, mon cher ami, ainſi je ne ſuis pas en peine de vos ſentimens pour moi. Je me flatte auſſi que vous avez reconnu dans mon ame une trempe qui n'eſt pas commune, & qui réſiſtera également aux dignités & aux grandeurs, comme elle a réſiſté vingt ans à l'état le plus dur. Il ne manqueroit rien à mon bonheur, ſi je voyois le Roi heureux, & ſon Etat bien gouverné : je ne reſpire que pour ces deux objets, & j'y employerai tous mes ſoins. Dieu veuille les bénir & les rendre plus efficaces qu'ils ne l'ont été juſqu'ici.

Je vous embraſſe, mon cher ami, & vous aime de tout mon cœur.

Nouvelles envoyées à M. DU VERNEY *par le Cardinal* DE BERNIS.

24 Octobre 1758.

UN courier arrivé la nuit dernière, & qui doit être ſuivi d'un autre chargé des détails plus particuliers de la victoire remportée le 14, ſur l'armée du Roi de Pruſſe (*a*), a apporté à M. l'Ambaſſadeur de leurs Majeſtés Impériales les circonſtances ſuivantes de cette grande affaire.

M. le Maréchal de Daun ayant mis ſon armée en mouvement la nuit du 13 au 14, & l'ayant fait marcher pendant toute cette nuit, qui étoit fort ſombre, ſur trois colonnes, elle ſe trouva à cinq heures du matin à portée du camp des ennemis ſans en avoir été apperçue.

L'attaque ſe fit auſſitôt avec tant de bravoure que malgré la réſiſtance opiniâtre

(*a*) A Hochkirchen.

des Pruſſiens, ceux-ci furent enfin obligés après un combat de quatre heures, de céder le champ de bataille, & de ſe retirer avec la plus grande précipitation au-delà de Budiſſin.

M. le Maréchal a d'abord détaché le corps du Prince de Dourlach & celui du Général Laudhon avec une partie de la cavalerie pour pourſuivre l'ennemi dans ſa retraite, & après avoir fait chanter le 15 le *Te Deum*, il ſe diſpoſoit lui-même à ſe mettre en mouvement le jour ſuivant avec toute ſon armée pour ſuivre le Roi de Pruſſe de quelque côté qu'il ſe portât.

Quatre-vingts pièces de canon, parmi leſquelles les moindres ſont de 8 livres de balles & environ 30 étendarts & drapeaux, ainſi que le camp ennemi tout tendu, ſont tombés au pouvoir des Autrichiens. Le nombre des morts, parmi leſquels on a reconnu le Maréchal Keith & celui des bleſſés du côté des Pruſſiens monte à 6000 hommes ſans compter les

déſerteurs, & 1500 priſonniers. Du côté des Autrichiens la perte des morts & des bleſſés eſt d'environ 3000 hommes.

CORRESPONDANCE
DU CARDINAL DE BERNIS
AVEC
M. PARIS DU VERNEY,
Depuis ſa diſgrace.

M. DU VERNEY
AU CARDINAL DE BERNIS.

JE puis donc mon cher & reſpectable ami, vous donner à préſent des preuves d'attachement qui ne vous ſeront pas ſuſpectes (*a*). Vous ne tenez plus qu'à vous-même, & comme ce n'étoit auſſi qu'à

(*a*) Le Cardinal venoit d'être diſgracié, ou pour ſe ſervir de ſes expreſſions, *on lui avoit accordé la permiſſion de ſe débarraſſer du fardeau des Affaires Etrangères*, comme à ſon prédéceſſeur Rouillé.

votre perſonne que je tenois, je ſuis peut-être moins affligé qu'un autre, de vous voir rendu à votre première liberté. J'ai été un des derniers inſtruit de votre diſgrace. Vous jugez bien que je n'y prends que la part que vous pouvez y prendre vous-même. Je regrette le bien que vous avez voulu faire, & je ne crois point au mal dont on pourroit vous accuſer, parce que certainement vous êtes incapable d'en faire; j'eſpère que vous profiterez de la première occaſion que vous aurez pour me donner de vos nouvelles. Ne craignez pas que je ceſſe de me montrer votre ami : je ne le ferai pas, quand je ſerois quelque choſe, & à plus forte raiſon ne le ferai-je pas n'étant rien. Conſervez votre ſanté, & penſez quelquefois à un homme qui vous a trop bien connu pour n'être pas éternellement votre ami & votre ſerviteur.

RÉPONSE DU CARDINAL DE BERNIS.

Ce 21 Décembre 1758.

J'Ecrivis, mon cher ami, à Monſieur votre frère le jour même de ma diſgrace, & je le priai de vous montrer ma lettre. J'étois bien ſûr de vous retrouver dans tous les temps : il y a des ames qui ne changent pas ; la mienne eſt de cette trempe. Vous ne me verrez pas me démentir vis-à-vis de mes anciens amis. Je mettrai peut-être le ſentiment de la reconnoiſſance à la place de celui de l'amitié, vis-à-vis de ceux qui m'auroient obligé autrefois & qui m'abandonneroient aujourd'hui ; mais voilà tout le changement qui ſe fera dans mes ſentimens ; on n'en remarquera pas dans mes procédés. A l'égard du mal dont vous dites qu'on ſemble m'accuſer, je l'ignore & ne ſerai point embaraſſé de me juſtifier quand on voudra m'en inſtruire. Je ne connois que ce

que le Roi a eu la bonté de me mander lui-même du motif de ma disgrace : je m'en tiens là, & en respectant le jugement de mon maître, j'ai pour consolation de n'avoir eu en vue que de le mieux servir dans le moment même où j'ai eu le malheur de lui déplaire. Cela ne seroit pas arrivé, si j'avois parlé moi-même ; mais croyez que je me suis mal expliqué ou qu'on ne m'a pas bien entendu. Tout le bien qui se fera dans la partie que j'ai quittée, sera fait dans ce premier moment sur les plans que j'ai proposés & dressés : cette vérité est assez connue pour ne pouvoir pas être étouffée ; en tout cas, pourvu que le bien s'opère, je suis & serai fort content. J'aime le Roi autant que je le respecte ; il en coûte beaucoup à mon cœur de penser qu'il n'est pas content de moi : voilà, mon cher ami, ma seule peine ; d'ailleurs je ne suis monté aux grandeurs que par la force des circonstances : mon goût, mon caractère m'en éloignoient ; ainsi

je ſuis rendu à la vie qui m'eſt propre ; & éloigné d'un pays où je n'étois pas né : nul deſir d'y retourner ne me tourmente. Quand je pourrai revoir mes amis, je ſerai content, autant qu'un bon citoyen peut l'être au milieu d'une guerre fâcheuſe. Ma ſanté a un peu ſouffert de la première ſecouſſe ; mais depuis que j'ai pris le parti de pardonner de bonne foi à quiconque m'a nui ou a voulu me nuire, le calme eſt rentré dans mon ame. Je n'ai plus aucune vue. Je deſire que le traitement qu'on me fera comme miniſtre ne ſoit pas différent de ceux qu'on a le moins bien traités : c'eſt le deſir d'un honnête homme qui veut mettre ſon honneur à couvert & ranger ſes affaires. Au ſurplus, toute chaleur quelconque du côté de la fortune ou du crédit eſt éteinte en moi. Qu'on ne me faſſe pas un crime de l'eſtime que je me ſuis acquiſe, ni du ſoin que j'aurai de me la conſerver, non par des intrigues, mais par la ſeule explication de ma façon de

penſer, & je ſuis content & tranquille : je vous le dis dans la plus exacte vérité. Mon neveu (*a*) eſt porteur de cette lettre; vous pourrez envoyer votre réponſe chez notre amie (*b*), qui la remettra à mon neveu, lequel reviendra ici le 25 ou le 26. Donnez-moi des nouvelles de votre ſanté. Laiſſons-là les grandes machines de ce monde, & occupons-nous de nous-mêmes. Je crains qu'on ne m'ait fait quelques tracaſſeries avec votre frère; cela ſeroit indigne & pourtant bien aiſé; car il eſt facile d'accuſer derrière le rideau quelqu'un qui ne peut pas ſe défendre, je le regarde & le regarderai toujours comme mon ami; il me ſemble que nous nous en ſommes donné l'un à l'autre des preuves aſſez fortes. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

(*a*) Le Comte de Bernis.

(*b*) Madame de Narbonne.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

Décembre 1758.

VOTRE lettre, mon reſpectable ami, m'a apporté de la conſolation. Je connoiſſois aſſez votre ame pour eſpérer que revenue de ſa première commotion, elle ſe mettroit au deſſus d'un événement que vous avez dû au moins regarder comme poſſible, dans les momens mêmes où il ne pouvoit pas vous paroître vraiſemblable. Les hommes indépendamment du caractère qui leur eſt propre, reçoivent du climat où ils ſont nés, & de l'éducation qu'on leur donne, des impreſſions que les plus habiles ont de la peine à démêler : c'eſt ce qui fait qu'on ſe trompe fort ſouvent en jugeant des autres par ſoi-même, & en penſant que ce qui nous paroît n'être que l'effet de l'attachement & du zèle doive leur paroître de même. Il eſt heureux qu'on ne ſe corrige pas de cette erreur, parce qu'il ſe feroit moins de bien encore qu'il ne s'en fait. Combien

de fois n'en ai-je pas été moi-même la victime ; les circonſtances m'ont relevé, & elles vous relèveront de même, parce que vous êtes jeune, & que la révolution ou forcée ou naturelle des choſes vous reportera où vous voudrez aller. Je conçois que vous n'avez ni deſirs, ni chaleur ſur cela, & c'eſt une raiſon pour que j'augure mieux pour vous de l'avenir. L'eſtime publique que vous avez emportée avec vous & que vous conſerverez, ſera pour vous tout ce que vous ne voudrez pas faire vous-même : c'eſt un avantage réſervé aux honnêtes gens. Repoſez vous donc, mon reſpectable ami, dans la pureté de vos intentions, & ne regardez votre diſgrace que comme un abri contre de plus grands maux. Vous êtes heureux d'être ſans reſſentiment & ſans fiel, & que le ſentiment de reconnoiſſance ſoit aſſez fort chez vous pour réſiſter à des épreuves qui ſeroient de nature à l'anéantir chez tout autre. Il me ſemble que l'on parle de vous d'une manière qui n'eſt pas

faite pour vous affliger; il eſt certain au moins qu'on ne vous reproche rien de grave, & que tous ceux qu'on pourroit ſoupçonner de vous avoir nui, ſe défendent de l'avoir fait : c'eſt pour la première fois que je vois de ſemblables juſtifications, & je vous laiſſe à penſer les conſéquences qu'on en tire. Je ne crois pas qu'on vous ait fait de tracaſſeries avec mon frère; du moins je ne m'en ſuis pas apperçu; & ſi vous en jugiez par ſa retenue ſur les choſes qui vous ſont relatives, vous pourriez vous tromper, parce que cette retenue peut provenir ou d'une timidité naturelle, ou du concours de circonſtances qui ne laiſſent pas que d'être difficiles & embarraſſantes pour lui. Ma ſanté eſt bonne, ne penſez qu'à la vôtre, & regardez-moi toujours, je vous en ſupplie, comme un de ces anciens amis, pour leſquels les ſentimens de votre cœur peuvent reſter les mêmes, ſans riſque de les y voir manquer. Recevez les aſſurances de mon reſpectueux attachement.

LE BARON DE BRETEUIL

A M. DU VERNEY.

A Bonn (*a*), le 10 Novembre 1758.

L'HISTOIRE du monde, Monſieur, & encore plus le journalier apprennent qu'il faut s'attendre à toutes ſortes d'événemens ; mais j'avoue que celui-ci m'étonne & m'abat. Je retourne cette avanture de tous les ſens dans ma pauvre tête, & je ne la puis lier à aucune de mes idées. Je me flatte que vous me débrouillerez ce chaos monſtrueux d'inconſéquences.

Je ſerai moins étonné ſi la retraite de M. le Cardinal (*b*) étoit marquée par quelques traits éclatants de diſgrace : cela tient alors à de grandes intrigues ; mais reſter dans le Conſeil (*c*) me paroît un

(*a*) Il étoit alors Miniſtre-Plénipotentiaire près de l'Electeur de Cologne.

(*b*) De Bernis.

(*c*) En quittant le département des Affaires

demi-rôle qui n'eſt fait ni pour la ſupériorité de ſes talens, ni pour ſes grandes dignités. L'on me mande que c'eſt lui qui l'a voulu malgré le Roi & tout le monde; je le crois; mais le motif qui l'a forcé à cette réſolution doit être affligeant pour les citoyens, car je connois ſon courage & ſes intentions. Quoi qu'il en ſoit, je lui reſterai toute ma vie auſſi attaché que reconnoiſſant. Je ſens ce que je perds pour ma fortune; mais je vous jure que mes regrets & mes ſentimens pour lui ſont fort indépendans de mon ambition....

Etrangères, qui fut donné au Duc de Choiſeul, alors Ambaſſadeur à Vienne, le Cardinal conſerva ſa place au Conſeil. On inféra même dans la Gazette de France que le Roi vouloit qu'il agît dans le plus grand concert avec le nouveau Miniſtre qui arriva bientôt; mais au bout de quelques jours le Prélat fut entièrement renvoyé.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 17 Novembre 1758.

SI je ſuis étourdi, Monſieur, de l'événement dont vous me faites l'honneur de me parler dans votre lettre du 10, je ne ſuis pas humilié au moins de n'en avoir démêlé la cauſe (*a*), puiſque votre ſagacité eſt en défaut ſur cela. Nous avons tous fait les mêmes combinaiſons que vous; nous en faiſons tous les jours, & le réſultat de nos raiſonnemens eſt toujours zero, au fait près qui en eſt l'objet. Vous pouvez être certain par-deſſus le marché, que je ne vous trompe pas. Il eſt des gens que l'on eſt diſpoſé à croire plus inſtruits que d'autres; peut-être avez-vous eu cette opinion-là de moi, en m'écrivant, & ſi cela eſt, je vous prie inſtamment d'en rabattre, & de me mettre

(*a*) Il mentoit.

ſans

ſans façon au niveau du public. Je vous avouerai néanmoins que je ne puis croire que cet événement ſoit iſolé. Sa compagnie ne ſe montre pas encore ; c'eſt ce que je puis penſer de mieux, pour ne penſer mal de perſonne. La vérité eſt que toutes les têtes ſont en fermentation à la Cour & à la ville, & que chacun s'y entre-diſpute l'honneur de trouver le mot de l'énigme. Il n'y a perſonne au moins qui ne diſe le ſien, & je vous réponds que tous ces mots mis enſemble font un pot-pourri par trop fort, pour quiconque n'aime pas plus les odeurs que moi....

M. DU VERNEY

Au Cardinal de Bernis.

A Paris, le 25 Janvier 1759.

ON vient de me faire dire, mon très-reſpectable ami, que j'avois une occaſion pour vous écrire, & j'en profite avec bien de l'empreſſement. On m'a dit que votre ſanté étoit bonne. Je ſerois fort étonné, à vous dire vrai, qu'il en fût autrement, parce que le régime auquel on vous a mis eſt fait de plus en plus pour y contribuer. Continuez, mon reſpectable ami, & pour être plus certain de votre conſervation, ne regardez que devant vous, & jamais derrière. Je me porte aſſez bien, quoique j'aie moins de tranquillité que vous. Je ne vous demande pas de vous occuper un peu de moi, parce que je ſuis aſſuré que vous le faites, par la manière dont je ſuis occupé de vous. On ne me donne pas le tems d'en

dire davantage. Je finis donc, mon reſpectable ami, en vous réitérant toutes les aſſurances de mon tendre & reſpectueux attachement.

Je parle deux fois la ſemaine de vous avec notre amie: elle m'aſſure que votre ſanté eſt bonne.

L'on a arrêté à la poſte une pacotille de graines qui me venoit d'Eſpagne. Je vous enverrai dans peu un aſſortiment de toutes celles que j'ai.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce 6 Février 1759.

J'AI reçu vos graines, mon cher ami, & dans ſon tems votre petite lettre. Ne ſoyez plus en peine de ma ſanté dans la poſition où je ſuis. J'ai eu toute ma vie des traverſes, & j'ai toujours ſu les ſupporter. La choſe publique m'a plus affecté que mes propres affaires, quand j'en ai été chargé ; mais aujourd'hui je ne ſuis plus qu'un citoyen philoſophe (*a*) qui s'intéreſſe ſincèrement au bonheur public ; mais qui n'étant plus obligé par état & par devoir d'y contribuer, s'en rapporte volontiers à ceux qui gouvernent. Quand il ne manque à un homme d'honneur qu'un peu plus de revenu, il faut l'eſtimer heureux ; car ce n'eſt pas une

(*a*) Par force, s'entend.

grande peine de ſe retrancher ce qui n'eſt pas néceſſaire. Dieu merci rien ne me manque d'ailleurs. On peut dire que j'ai été mauvais courtiſan ; & quand on a dit cela, on a tout dit, & l'on a fait peut-être mon éloge. Je ſuis ravi d'apprendre que vous vous portiez bien. Mon amitié pour vous eſt tendre & ſincère. Je ſais que Monſieur votre frère eſt toujours mon ami. Vous devez compter tous les deux ſur moi dans tous les tems. On a conſervé à mes Secrétaires les gratifications qu'ils avoient de mon tems : ce procédé eſt honnête, & j'y ſuis ſenſible. D'un autre côté, le Pape a été affligé de ma diſgrace (*a*) ; mais elle ne l'a point fait repentir de m'avoir fait Cardinal ; il m'en a aſſuré lui-même.

(*a*) Vanité poëtique ! Il ſemble à entendre le Cardinal que tous les Souverains durent s'intéreſſer à ſa diſgrace. Au ſurplus, nous ne nions pas qu'il n'ait pu connoître à Veniſe pendant ſon Ambaſſade, la famille Rezzonico dont étoit le Pape Clément XIII.

Voilà encore des consolations que je sais saisir, & dont je jouis intérieurement. Quand vous verrez M. de Cremilles, dites-lui bien des choses pour moi. Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus vive tendresse.

M. DU VERNEY

Au Cardinal de Bernis.

A Paris, le 18 Mars 1759.

JE ne vous ai pas écrit, mon très-cher & très-reſpectable ami, depuis que j'ai reçu votre billet du 6 de Février dernier, parce que je ne ſais pas trop ſi j'ai vécu depuis ce tems-là. La choſe publique ne roule aſſurément pas plus ſur moi que ſur vous; mais j'en ai conſervé par état une petite branche où je trouve bien ſuffiſamment de quoi exercer ma patience & mon courage. Je ne ſais par quelle fatalité tout aujourd'hui tourne en tracaſſeries. Je crois cependant que c'eſt parce que tout ſort de l'ordre, & qu'on ne peut eſſayer d'y ramener quelqu'un, que tous ceux qui ont intérêt à n'y pas être ne prennent parti pour lui. Enfin, mon reſpectable ami, je lutte contre les affaires & beaucoup plus contre les perſonnes,

& ce qui afflige le plus mon cœur, c'eſt que dans le nombre de ces perſonnes, il en eſt dont je ne devrois pas avoir à me plaindre. Voilà ma ſituation; mais je dirai comme vous, que j'ai eu des traverſes toute ma vie, & que toute ma vie j'ai ſu les ſupporter. Je voudrois pouvoir augmenter les conſolations que vous éprouvez où vous êtes. Il eſt toujours fort heureux, quoi qu'on en diſe, d'en trouver hors de ſoi. Je vous envoie de la graine de cardons de Tours. Quand j'aurai partagé avec vous tout ce qui me viendra en ce genre, il ne me manquera plus que d'en aller voir le ſuccès. Je ne me ſuis pas trop bien porté depuis quelque tems. Le corps ne peut pas bien aller quand l'eſprit eſt tourmenté. Le Parlement commence à nous rechercher ſur l'affaire des Cartes (*a*). J'ai vu le Procureur-Général, je dois voir le Premier Pré-

(*a*) Le droit ſur les cartes faiſoit partie de la dotation de l'Ecole Militaire.

ſident. On a malheureuſement fait une viſite chez un Architecte où l'on n'a rien trouvé. Si cet Architecte n'eût rien fait que ſon métier, ç'auroit été un coup d'épée dans l'eau, mais il eſt Janſéniſte, & notre affaire avec lui eſt devenue preſqu'auſſi grave que celle du Parlement de Beſançon. Dieu veuille que nous nous en tirions. Je ne vous parle que des choſes qui ont quelque rapport avec moi. Je ne ſais des autres que ce que le public en dit, & vous devez ſur cela être auſſi inſtruit que je le ſuis. Ne doutez jamais, mon très-cher & très-reſpectable ami, de la vérité & de la conſtance de mon attachement.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce 21 Mars 1759.

JE vous remercie, mon cher ami, de vos graines & du partage que vous me promettez de faire avec moi de vos tréſors champêtres. Je ſerois bien content de vous voir ici; mais il ne faut pas penſer à cela encore. Le tems eſt un grand maître: c'eſt lui qui, ſelon les anciens, débrouilla le chaos. Je vois à peu-près vos embarras. Nous n'avons la vie qu'à condition d'être contrariés; mais il devroit y avoir ſur cela des bornes. Ménagez votre ſanté, ne renoncez jamais tout-à fait aux occupations: il faut de la pâture à une ame active. Pour moi, j'en trouve aſſez dans mes livres, dans mes réflexions, & dans la ſociété douce dont je ſuis entouré. Mon eſtomac va bien, le ſommeil & la digeſtion auſſi; les orages

de mes nerfs ſont moins fréquens & moins forts : en un mot, je ſuis fort content de mon état phyſique & moral. Quoique je n'aie pas perdu le ſouvenir du paſſé & la faculté de lire dans l'avenir, je vois les choſes avec beaucoup moins d'intérêt & de chaleur depuis que je n'en ſuis plus reſponſable. L'honneur eſt le plus grand mobile que je connoiſſe pour les ames honnêtes ; c'eſt de lui dont j'ai été ſucceſſivement le martyr & enfin la victime (*a*) ; mais s'il fait ſouffrir, il donne auſſi bien des conſolations. Conſervez-vous, je vous en prie : vous m'êtes cher, & vous me le ſerez toujours. Il n'y a dans ce que je vous dis rien qui ſente la politeſſe ordinaire. Je vous parle d'après le ſentiment le plus pur & le plus ſincère. Faites mes complimens à M. de Crémilles quand vous le verrez, & parlez de moi quelquefois à notre amie.

J'ai trouvé dans Monſieur votre frère

(*a*) Le pauvre homme !

tous les ſentimens & les procédés d'un véritable ami. On m'aſſure qu'il eſt beaucoup mieux de ſa goutte.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

ATTENDONS donc tout du tems, mon reſpectable ami, puiſque c'eſt-là le grand maître auquel vous me renvoyez. Permettez cependant que je vous diſe que j'ai moins de facultés que vous pour le voir venir. Il n'y a que le préſent qui convienne à mon âge, & il eſt cruel de n'en pouvoir pas jouir comme on le voudroit. Si nous n'avons la vie que ſous la condition d'y être contrariés, je puis dire que je remplis bien ma tâche. Ne craignez pas au ſurplus que les occupations me manquent. Si celles que j'ai conſervées ne ſont pas auſſi grandes par leur objet que celles que j'ai quittées, elles n'en rempliſſent pas moins tout mon tems. Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez content de votre corps & de votre eſprit. Vous le ſeriez davantage, je crois, ſi vous vous abſteniez de lire dans l'avenir; mais cela eſt difficile. Il y a long-tems que

je n'ai vu M. de Cremilles. Il a été fort occupé ces jours-ci de l'acolite qu'on devoit lui donner, & qui a déjà, dit-on, pris ſon congé. On a fait un Intendant de la Guerre (*a*) : nous ſaurons ſans doute ce que c'eſt que cette charge. Voilà M. le Maréchal bien aidé, & ſi les machines où l'on multiplie les frottemens ſont les meilleures, celle qu'il eſt chargé de faire mouvoir doit bien aller. L'attachement que j'ai pour votre perſonne a toujours été ſincère, & comme j'ai jugé de vos ſentimens par les miens, je me ſuis fait un plaiſir de les croire tels que je voulois les mériter. J'ai toujours ſu diſtinguer chez vous ce qui étoit de votre cœur, de ce qui appartenoit aux ſituations où vous vous trouviez, & je ne me ſuis pas apperçu que l'un nuisît à l'autre. Je ne vous en ai été attaché que davantage ; & ce ſentiment ne me quittera jamais.

(*a*) M. Foullon.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce 10 Mai 1759.

VOUS avez toujours bien jugé de mon ame, mon cher ami, parce que 1°. vous en avez une bien ſenſible & bien honnête, & que 2°. vous avez de l'eſprit & de la connoiſſance des hommes & des places. On m'a fait danſer ſur un grand théâtre avec des fers aux pieds & aux mains. Je m'eſtime fort heureux de m'en être tiré en ſauvant ma réputation (*a*). Je n'ai plus de fortune à faire : je n'ai qu'à remplir honnêtement la carrière de mon état, & à m'acquérir la conſidération qui doit accompagner une grande dignité : pour cela la retraite eſt merveilleuſe ; auſſi je n'ai aucune idée ni empreſſement pour le retour à Paris : on peut

(*a*) La ſauva-t-il ?

s'en fier à ma ſageſſe & même à mon amour-propre (*a*) ſur cet article. Vous êtes dans la machine, quoique vous ayez quitté les grands fardeaux. Il vous reſte des épines que je ſens d'ici : vous vous en tirerez avec de la ſanté; c'eſt la choſe que je vous deſire le plus, parce que vous avez tout le reſte. Mes vœux ſe partagent entre mes amis & le ſalut de ce royaume. J'aimerai de tout mon cœur quiconque fera le bien des uns & le bonheur de l'autre. Au ſurplus, je n'ai rien à dire dans ma poſition, & le rôle eſt fort commode ; il exempte de louer & de blâmer mal-à-propos. Il m'eſt revenu avec le printems quelques étourdiſſemens, mais moindres. Je reprends des eaux de Seltz qui m'ont toujours bien fait, & je compte en demander à Monſieur votre frère, qui en a, & qui, je crois, vous en fournit : je vous en demande à vous-même de tout mon cœur, ſi c'eſt vous qui les lui faites

(*a*) Celui-ci perce par-tout.

venir.

venir. Adieu, mon cher & véritable ami; vous me trouverez toujours le même dans tous les tems. Je vous parle, comme vous voyez, à cœur ouvert, mais pour vous seul.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

A Paris, le 1er Juin 1759.

J'AI fait deux voyages à Verſailles, mon reſpectable ami, depuis que vous n'avez eu directement de mes nouvelles, & que je n'en ai reçu des vôtres, dont les dernières ſont du 10 de Mai. Vous jugez bien que ce n'eſt que pour l'Ecole Militaire que j'ai fait ces voyages. La ſortie des quarante élèves que le Roi a placés dans ſes troupes, m'a plus occupé que je ne puis vous le dire. M. le Maréchal de Belle-Ile eſt venu les voir le 21; Madame de Pompadour a été de la partie: je leur ai donné à dîner. J'en ai donné mercredi dernier à M. le Maréchal de Noailles, M. le Marquis de Matignon & M. de Silhouette (*a*): tout cela a l'air de la grande faveur; mais vous ſavez mieux qu'un autre que ce qui en a l'air

(*a*) Contrôleur-Général des Finances.

ne l'eſt pas toujours. La cour, comme je l'ai entendu dire à M. de Voltaire, & comme je crois qu'il l'a écrit, eſt un grand bal maſqué. Au demeurant, il faut prendre les choſes comme elles ſont, & je n'ai pas lieu d'être mécontent. J'ai joué aſſez long-tems en petit le perſonnage que vous jouez aujourd'hui en grand; il ne manquoit à ma ſatisfaction que de la ſanté; vous ſoutiendrez le vôtre tant que vous vous porterez bien. Ainſi que votre ſanté ſoit votre premier ſoin. J'ai donné des ordres à Metz pour qu'on vous envoyât directement des eaux de Seltz: elles ſeront plus nouvelles que celles que je pourrois vous envoyer de Paris. Je vous en procurerai tant que vous en voudrez, vous n'avez qu'à parler.

Mon neveu de Mezieux a donné ſa démiſſion de la ſurvivance de l'Intendance de l'Ecole Royale Militaire pour s'en tenir à la direction des études qui eſt plus dans ſon genre, & qui lui donne plus d'occupations qu'il n'en peut

porter. J'ai propoſé M. Pecquet pour le remplacer, & je l'ai obtenu. On en a conclu que j'avois bien du crédit : ſi cela eſt, je ne m'en doute pas ; j'eſpère que ce changement me ſoulagera.

Adieu, mon très-cher & très-reſpectable ami, conſervez-vous. Quoique la vie que vous menez ne ſoit pas de votre choix, je penſe aſſez bien de vous pour être perſuadé que ſi vous en euſſiez été le maître, vous l'auriez choiſie.

LE CARDINAL DE BERNIS
A M. DU VERNEY.

Ce 6 Juin 1759.

JE vois, mon cher ami, que vous avez les agrémens du crédit, & c'eſt quelque choſe dans cette vie; en même-tems vous êtes aſſez philoſophe pour ne pas vous tourmenter de ce qui manque à cet agrément du côté de la ſolidité. Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez content de l'arrangement que vous avez fait pour l'Ecole Militaire. Vous êtes le père, le fondateur & le conſervateur du plus bel établiſſement du monde: il a beſoin de vous pour prendre racine & durer. Ma ſanté va toujours aſſez bien. Vous la conſerverez en me faiſant venir des eaux de Seltz; ainſi j'accepte de tout mon cœur ce que vous m'offrez à ce ſujet. Ma famille eſt raſſemblée ici; elle eſt honnête & unie; cela fait mon bonheur. Il ne

manque, comme vous voyez à la vie que je mène, que le choix libre ; mais à quoi ne manque-t-il pas quelque chose en ce monde ? D'ailleurs, je ne songe qu'à mériter dans mon état la considération du rang que j'y occupe. Cela dépend en partie de moi ; ainsi je ne suis pas malheureux, puisque je puis remplir l'objet unique auquel je suis aujourd'hui attaché. Aimez-moi toujours, & comptez sur l'amitié la plus tendre.

LE MÊME AU MÊME.

Ce 30 Juillet 1752.

IL y a long-tems, mon cher ami, que je n'ai reçu de vos nouvelles. Je ſais que vous êtes à la campagne, & je crois que malgré votre retraite, vous y avez des occupations & quelquefois des chagrins. Ma ſanté eſt tous les jours meilleure: ce mot ſeul vous prouvera que mon intérieur eſt tous les jours plus tranquille. Je vous préviens que M. le Brun, qui a été mon Secrétaire d'Ambaſſade à Veniſe, que j'aime & j'eſtime fort par un grand fond de probité & par des talens & des connoiſſances qui ne ſont pas communs, ira vous voir de ma part. Il vous contera la réſolution qu'il a priſe & que j'ai approuvée, & vous ne ſauriez me faire un plus grand plaiſir que de l'aider à l'exécuter. Il faudroit écrire beaucoup pour vous mettre au fait: une demi-heure de converſation vous éclair-

ira bien mieux. Croyez que vous n'avez ni n'aurez jamais d'ami qui vous ſoit plus tendrement ni plus perſonnellement attaché que moi.

M. DU VERNEY

AU CARDINAL DE BERNIS.

A Plaiſance, le 14 Septembre 1759.

JE ſais, mon reſpectable ami, que vous vous plaignez de moi, & vous avez raiſon. Je vous prie de croire cependant que ſi je n'ai pas l'honneur de vous écrire plus ſouvent, ce n'eſt que parce que je ſuis abſorbé dans une mer de réflexions qui ſemble m'ôter quelquefois juſqu'au ſentiment. J'ai reçu votre billet du 30 de Juillet. Nous touchions dans ce moment-là à un événement dont je ne ſuis pas encore revenu (*a*), parce que les ſuites y reſſemblent. Je prends plus aiſément mon parti ſur les maux qui me ſont perſonnels que ſur ceux qui affligent l'Etat. Si ce ſentiment n'étoit pas dans mon

(*a*) La bataille de Minden, perdue le premier d'Août.

cœur, il ſeroit au moins dans l'habitude, & il me ſemble qu'on ne ſurmonte pas l'un plus aiſément que l'autre. Je vous félicite, mon reſpectable ami, ſur la tranquillité d'ame qui s'augmente chez vous tous les jours. Je voudrois pouvoir vous en dire autant. Je crois cependant que toute la différence qu'il y a entre vous & moi, c'eſt que vous êtes plus fort. J'ai vu M. le Brun, qui m'a fait part de ſa réſolution. Je ne puis, mon reſpectable ami, que m'en référer à ce qu'il vous aura rendu de ma part. Je vous ſupplie du reſte de ne me pas vouloir de mal du ſilence que j'ai gardé avec vous. Vous êtes fait pour mieux preſſentir qu'un autre l'effet que doit produire ſur moi tout ce qui ſe paſſe. Plaignez-moi donc au lieu de m'accuſer, & demeurez toujours convaincu que les ſentimens tendres & reſpectueux que je vous ai voués ne finiront qu'avec moi.

RÉPONSE DU CARDINAL DE BERNIS.

Ce 24 Septembre 1759.

JE ne me plaignois pas de vous, mon cher ami, mais j'en étois en peine. Depuis quelque tems notre amie ne me disoit rien de vous, & calculant votre ſanté d'après les événemens, je craignois pour elle, parce qu'on a beau ſe déſintéreſſer, il faudroit renoncer à ſoi-même pour être inſenſible à un certain point; ainſi je crois qu'il n'y a entre nous que la différence des âges & des circonſtances. Vous êtes plus près du tourbillon, & ſon mouvement doit plus ſe faire ſentir à Plaiſance qu'à Vic-ſur-Aîne, il y a une Providence qui veille ſur les Empires. Je crois aujourd'hui plus que jamais qu'elle ſeule peut apporter les véritables remèdes aux maux actuels. Je conviens que Dieu a dit: *aide-toi & je t'aiderai.* Enfin aujourd'hui nous ſommes réduits aux vœux

& aux prières. Je me borne à ces ſentimens, & je ne vous dis rien, parce que vous ſavez ce que je penſe. Je n'ai pas vu encore M. le Brun : différens obſtacles ont retardé ſon voyage ici ; je l'attends dans quelques jours. J'ai un neveu ſur le vaiſſeau le Guerrier : ſon père, ſa mère & ſes ſœurs ſont ici : jugez de leur inquiétude. Au reſte, ma ſanté eſt toujours bonne, & autant qu'on peut être tranquille dans ces circonſtances, je le ſuis. On ne peut vous être plus tendrement attaché que je le ſuis, & ce ſentiment durera autant que ma vie. Les ananas ſont arrivés à bon port, & ont été bien reçus de ma colonie.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce 7 Décembre 1759.

COMME je doute, mon cher ami, d'avoir aucune occaſion d'ici au jour de l'an, je vous ſouhaite du fond de mon cœur une ſanté aſſez forte pour réſiſter aux circonſtances. J'ai eu occaſion de parler avec M. de Melliand de vous, mon cher ami, & c'eſt le plus grand plaiſir que j'aie eu dans ma retraite. Je vois du haut & du bas, du froid & du chaud à preſque tout le monde, excepté à vous; ceux même à qui j'ai le plus prouvé mon amitié & ma façon de penſer, prennent ſelon les circonſtances des tons différens. Pour vous & moi, nous ſerons toujours les mêmes, parce que nous nous ſommes bien connus, & que nos ſentimens n'ont pas dépendu des circonſtances, parce que ce n'étoient pas elles qui les avoient fait

naître. Je ne vous dis rien ſur tout ce que je vois & prévois, parce que tout ne me paroît aujourd'hui que la conſéquence de ce qui exiſtoit avant. Je ſens donc tout ce qu'il faut ſentir, & je m'abandonne enſuite à la Providence, que je remercie de m'avoir conſervé l'honneur & la vie. Adieu, mon cher ami, ce titre ſera toujours juſtifié par le plus tendre attachement.

RÉPONSE DE M. DU VERNEY.

Ce 8 Décembre 1759.

Les marques, mon reſpectable ami, que vous continuez à me donner de votre ſouvenir, affectent toujours mon cœur & mon eſprit de la même façon. Je ſuis bien reconnoiſſant du plaiſir que vous prenez à vous occuper de moi : j'éprouverois ce même plaiſir en m'occupant de vous, ſi je pouvois le faire ſans regrets. Je ne ſuis pas ſurpris des variations que vous appercevez dans les autres ; vous avez dû vous y attendre, & vous devez dès-lors en être moins affecté. Je ſuis trop vieux & trop indépendant pour donner à mes ſentimens d'autre gêne que celle que la diſcrétion & le reſpect exigent ; mais comme ni l'un ni l'autre n'ont pas le pouvoir de changer le cœur, le mien ſera toujours également à vous. Quelque bien que je me trouvaſſe à ma

campagne, & quelque desir que j'eusse d'y rester, il a fallu en revenir après la Saint-Martin. Je devois ce sacrifice à mon frère qui l'exigeoit de moi. Vous savez, mon respectable ami, ce qui est arrivé depuis ce tems-là ; peu s'en est fallu que je n'aie été enveloppé dans le tourbillon : c'en seroit fait peut-être si j'eusse été plus jeune ; mais je n'ai pris de tout ceci que ce que mes forces en comportent, & je n'en prendrai certainement pas davantage. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je vous trouve heureux de n'avoir plus à vous occuper que de vous-même. Quelqu'amour que l'on ait pour le bien public, il est fort différent d'avoir à le faire, ou de n'y contribuer que par ses desirs & ses vœux. Adieu, mon respectable ami, soyez certain que les tems, les circonstances, les situations & les lieux, me feront toujours égaux quand il s'agira de me montrer pour vous ce que j'étois, & ce que je ne cesserai jamais d'être.

LE

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

Ce 28 Janvier 1760.

MON neveu le Comte de Bernis vous remettra ce billet, mon cher ami ; il me dira de vos nouvelles à ſon retour, & vous aſſurera de ma conſtante amitié. Nous ſommes trop éloignés pour nous communiquer nos réflexions ; mais nos cœurs s'entendent & s'entendront toujours. Ménagez votre ſanté, & conſervez-moi un ami qui m'eſt bien cher.

LE MÊME AU MÊME.

Ce 22 Juin 1760.

JE vous remercie, mon très-cher ami, de l'envie que vous avez de m'obliger dans la perſonne de mon petit neveu la Fare. Il eſt de même maiſon, mais d'une branche ſéparée depuis long-tems de celui qui a été refuſé l'année paſſée. Son père & ſa mère vont ſuivre de point en point ce qui eſt porté dans le mémoire & dans votre lettre dont je leur ai envoyé copie. Quand la poire ſera mûre, je compte affirmativement ſur votre amitié dans cette occaſion qui m'intéreſſe véritablement. Vous faites bien d'extirper de l'Ecole Militaire le malheureux eſprit qui règne aujourd'hui. Il faut que la régénération du militaire ſorte de cette Ecole, ſans quoi je ne vois guère d'autre eſpérance fondée à concevoir. Ma ſanté eſt effectivement meilleure depuis les chaleurs, mais croyez que les orages que j'éprouve dans l'hiver

n'ont aucun rapport avec le tems paſſé, qu'en ce qu'il y a trois ans je fus frappé comme d'un coup de tonnerre, & je ſentis un bouleverſement général dans ma machine, dont j'éprouve encore les ſuites. Nulle ſituation dans l'univers ne me paroît plus fâcheuſe que celle où je me ſuis trouvé. Dieu m'a enlevé de l'abîme comme par les cheveux. Je bénis ſa providence & ſa bonté, & je ſens combien je ſuis heureux d'en avoir été quitte à ſi bon marché. Croyez, mon cher ami, que mon cœur eſt toujours à vous, & que ſi je ne vous écris pas plus ſouvent, ce n'eſt pas par indifférence. Envoyez-moi des graines pour mon potager, & aimez-moi toujours, car je ne ceſſerai jamais de le mériter.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Vic-ſur-Aine, le 6 Octobre 1760.

IL y a bien long tems, mon très cher ami, que je ne vous ai donné de mes nouvelles; mais j'ai ſu aſſez régulièrement des vôtres. Ma ſanté a dépendu du tems ſec ou humide; ainſi j'ai été tracaſſé aſſez ſouvent. Pour tâcher de finir cette longue ſuite d'incommodités, j'ai fait faire une conſultation à Paris. Tous les Médecins ont opiné pour la néceſſité du changement d'air & des voyages; en conſéquence le Roi m'a permis d'aller viſiter mes Bénéfices, & de paſſer les hivers dans un climat moins humide. Je compte aller dans quelques jours à mon Abbaye de Trois-Fontaines. Mes parens regagneront au mois de Mars leur province, & moi j'irai prendre les eaux dès que la ſaiſon le permettra. Voilà un commencement de

liberté dont j'ai le bon eſprit de ſentir l'avantage pour le préſent & pour l'avenir. Quelque lieu que j'habite, mon cher ami, je ſerai toujours votre ſerviteur très-tendre & très-fidèle. J'ai eu une fois des ananas qui étoient fort bons. Je vous ai ſoupçonné de cet envoi. Quand le mémoire de M. de la Fare vous viendra, je compte ſur votre amitié comme vous pouvez compter éternellement ſur la mienne.

(La lettre qu'on vient de lire fut envoyée à M. du Verney avec le billet ſuivant.)

A Paris, le 7 Octobre 1760.

MONSIEUR & Madame de Narbonne ont l'honneur de faire leurs complimens à M. du Verney : ils lui envoient cijointe une lettre du Cardinal de Bernis ; ils le prient de leur envoyer ſa réponſe, s'il en a une à faire, d'ici à lundi au ſoir au plus tard, parce qu'ils ont une occaſion pour mardi prochain de grand matin.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A S.-Marcel, par le Pont-S.-Eſprit, ce 18 Juin 1761.

J'AI ſu de vos nouvelles, mon très-cher ami, avec exactitude. J'ai été alarmé pendant un tems, & je veux aujourd'hui ſavoir de vos nouvelles par vous-même. Vous n'ignorez pas que j'ai eu dix-ſept jours la goutte aux pieds. Je voudrois bien que cette humeur vague & irrégulière ſe fixât aux extrêmités. Les tems orageux qu'il fait depuis mon arrivée chez mon frère, me font ſouffrir par intervalle, mais en général je ne ſuis pas mécontent de ma ſanté. Voulez-vous bien que je vous recommande encore avec la plus vive inſtance mon petit neveu la Fare. Je ſais que par des mal-entendus il n'a pas été compris dans la nomination de l'Ecole Militaire qui vient d'être faite. S'il y avoit quelque moyen de l'y faire

comprendre, je vous en aurois la plus grande obligation. Sa famille eſt accablée par toutes ſortes de dépenſes onéreuſes & indiſpenſables : ce ſeroit pour elle un grand ſoulagement d'avoir une penſion de moins à payer.

Soyez sûr, mon très-cher ami, que vous aurez en moi, tant que je vivrai, le ſerviteur le plus fidèle & le plus tendrement attaché.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Montélimart, le 30 Janvier 1762.

JE connois trop, Monſieur, la trempe de votre ame, pour douter jamais de votre amitié pour moi, & je me flatte que vous me rendrez la même juſtice. Nos ſentimens réciproques ſont fondés ſur des motifs que les tems ni les circonſtances ne peuvent altérer. Vous aurez donc toujours en moi, toujours un ami inutile, mais ſincère & fidèle. Soyez perſuadé que votre amitié fera toujours la douceur de ma vie. Un rhume aſſez ſimple & auſſi ſans fièvre, a été, comme vous l'avez ſu, érigé en fluxion de poitrine. On m'a dit mort à Paris & à Rome : à Paris, parce que j'ai des Abbayes ; à Rome, parce que j'ai un chapeau, qui au reſte tient bien dans ma tête, & que j'empêcherai

de tomber autant qu'il dépendra de moi. Depuis que la goutte vague qui ſe portoit tantôt à la tête & tantôt à l'eſtomac, s'eſt fixée par des attaques réglées au pied, j'ai tout lieu d'eſpérer de vivre long-tems. Je mène une vie fort ſobre, & je puis vous aſſurer que mon ame ne tourmente pas mon corps. L'avenir ne m'offre aucune perſpective déſagréable; ainſi après avoir paſſé l'été chez Madame de Narbonne, ma ſœur, dans les montagnes des Cévennes, je compte de gagner mon petit Château de Vic-ſur-Aine, à moins que ma ſanté n'y mît obſtacle. J'ai demeuré ſix mois chez mon frère. Je paſſe l'hiver avec mes nièces qui ſont mariées en Dauphiné, l'été chez ma ſœur: vous voyez que je partage également mes faveurs. Je me regarde en effet comme le patriarche de ma famille. En voilà bien aſſez pour occuper un cœur honnête, & pour l'empêcher de tomber dans la langueur. Je ne ſuis pas plus en peine de votre loiſir que du mien, & je vou-

drois que vous puiſſiez vivre auſſi long-temps que vous aurez de reſſources pour remplir vos journées. Adieu, Monſieur, adieu, mon véritable ami, je vous ſerai attaché juſqu'au dernier inſtant de ma vie.

LE MÊME AU MÊME.

A Albi, le 19 Août 1765.

VOTRE lettre du 7, mon cher ami, m'a fait grand plaiſir. Je n'étois pas en peine de votre ſanté : tout le monde me dit qu'elle eſt bonne & preſque brillante... Voilà le troiſième & dernier fils de ma ſœur tué au ſervice du Roi (*a*) en cinq ans de tems. J'ai été obligé d'apprendre cette affreuſe nouvelle à cette pauvre mère qui eſt ici avec ſa fille groſſe de quatre mois & infirme. J'ai eu beſoin de toute la force que Dieu ne m'a jamais refuſée au beſoin pour réſiſter à ma peine & à la déſolation de ma famille. Je vais pourſuivre, tout le mois de Septembre la viſite de mon Diocèſe. J'ai beſoin de mouvement & de diſtraction. Je ſuis bien

(*a*) Il eſt vraiſemblable que ce fut, dans une querelle particulière, car alors il n'y avoit pas de guerre.

aiſe que les voyages de Brunoi continuent. Je crains cet hiver pour Monſieur votre frère. Ménagez bien votre ſanté, & conſervez-moi l'ami que j'honore le plus dans ce monde, & à qui je ſuis le plus tendrement attaché.

M. DU VERNEY

AU CARDINAL DE BERNIS.

A Paris, le 23 Octobre 1765.

IL y a long-tems, mon très-cher & reſpectable ami, que je ne vous ai écrit, & je me le reprocherois ſi vous étiez ſorti de mon cœur & de mon eſprit; mais je n'ai ceſſé d'être occupé de vous, & je me flatte que vous me rendez la juſtice d'en être bien perſuadé..... J'ai continué mes voyages à Brunoi preſque toutes les ſemaines : ils ont fait plaiſir à mon frère, & ne m'ont pas été moins agréables. Sa ſanté, après quelque tems de calme, vient de recevoir un nouvel échec. Les douleurs de goutte ſe ſont renouvelées depuis quelques jours, & l'humeur s'eſt jettée ſur la main, qui cependant eſt déſenflée, & où il ne reſte que de la rougeur; ce qui donne lieu d'eſpérer que l'accès ne ſera pas long;

mais je crains pour l'hiver. Il eſt toujours à la campagne, & je ne le vois pas encore décidé à revenir à Paris; c'eſt cependant, je crois, ce qu'il pourroit faire de mieux, & je l'y exhorte. Quant à moi, mon reſpectable ami, quoique les dernières chaleurs m'ayent occaſionné des étourdiſſemens fréquens, & même quelques foibleſſes, je n'ai pas lieu de me plaindre de ma ſanté, dont le fond eſt bon. J'ai commencé à reprendre du lait ſans ſavoir ſi je continuerai : ce ſera ſuivant l'effet que j'en éprouverai. J'ai actuellement les pieds très-ſenſibles, ce qui ſembleroit annoncer la goutte; mais cette ſenſibilité n'étant pas augmentée depuis trois jours, j'eſpère en être quitte pour la peur.....

Quelque ſatisfaction que ce pût être pour moi, mon cher ami, de vous voir ici, je ne puis que vous féliciter d'être où vous êtes. Jouiſſez-y d'une bonne ſanté; donnez-m'en ſouvent des nouvelles, & conſervez-moi une amitié qui fait

beaucoup à mon bonheur, & que je mérite par la tendreſſe de l'inaltérable attachement que je vous ai voué pour la vie.

LE CARDINAL DE BERNIS

A M. DU VERNEY.

A Albi, le 30 Janvier 1769.

NON, mon cher & reſpectable ami, je ne douterai jamais de votre amitié pour moi. Je connois votre ame, je crois auſſi que vous connoiſſez la mienne : elles ſont toutes deux d'une trempe qui exclud la légèreté & l'inconſtance. Le plus grand plaiſir certainement que je pourrois avoir, ce ſeroit de vous embraſſer & de paſſer quelques heures avec vous. Vous voyez de deux cens lieues mieux que je ne pourrois vous le dire, quelles ſont mes raiſons, & vous les approuvez. Nous avons du moins la certitude l'un & l'autre que nous nous aimons, que nous nous eſtimons & que nous ſavons pourquoi. Soyez perſuadé à jamais, mon cher ami, de mon tendre & fidèle attachement.

Fin du ſecond Volume.
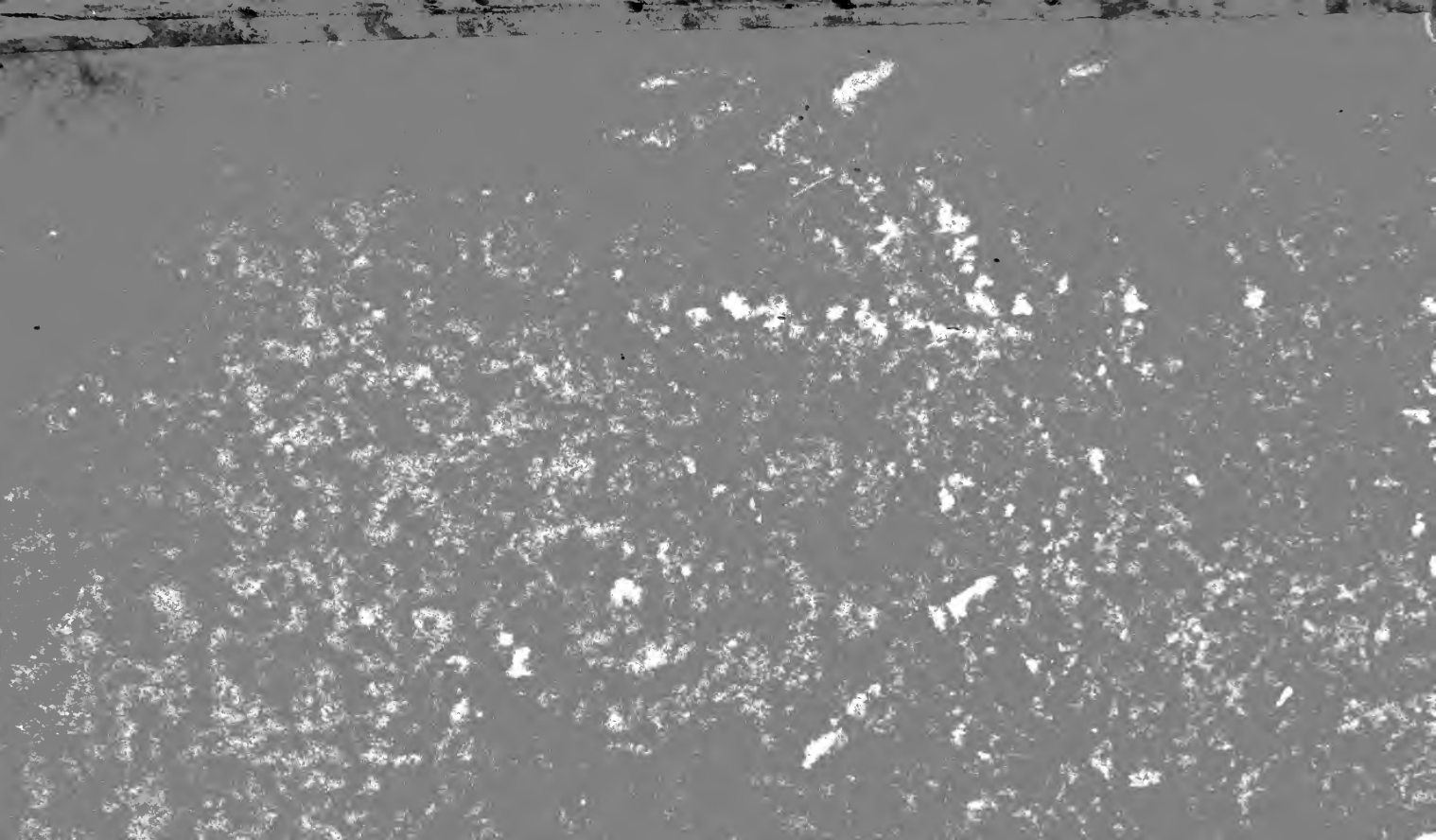
a39003 009512293b